

KOLEOS

NOTICE D'UTILISATION



RENAULT préconise ELF

ELF développe pour RENAULT une gamme complète de lubrifiants :

- ▶ huiles moteur
- ▶ huiles de boîtes manuelles et automatiques

Avertissement : afin d'optimiser le fonctionnement du moteur, l'utilisation d'un lubrifiant peut être restreinte à certains véhicules. Veuillez vous référer au document d'entretien.

Stimulés par la recherche appliquée en Formule 1, des lubrifiants sont de très haute technologie.

Mise à jour avec les équipes techniques de RENAULT, cette gamme répond parfaitement aux spécificités des véhicules de la marque.

- ▶ Les lubrifiants ELF contribuent fortement aux performances de votre véhicule.



RENAULT préconise les lubrifiants ELF homologués pour vos vidanges et appoints.
Consultez votre Représentant RENAULT ou visitez le site www.lubrifiants.elf.com



Une marque de **TOTAL**

Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider dans la lecture de cette notice vous trouverez le symbole suivant :



Pour indiquer une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

Enfin, dans toute la notice, lorsqu'il est fait référence au Représentant de la marque il s'agit d'un Représentant RENAULT.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction, même partielle, interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

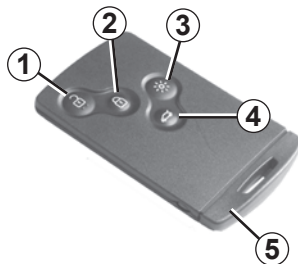
7

Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

Cartes RENAULT : généralités, utilisation, super-condamnation	1.2
Portes	1.9
Condamnation automatique des ouvrants en roulage.	1.13
Appuis-tête avant/sièges	1.14
Ceintures de sécurité.	1.17
aux ceintures arrière	1.19
Dispositifs de retenue complémentaires :	1.21
aux ceintures avant	1.21
aux ceintures arrière	1.25
protection latérale.	1.26
Sécurité enfants : généralités	1.28
choix de la fixation du siège enfant	1.31
installation du siège enfant.	1.33
désactivation/activation des airbags passager avant.	1.36
Heure et température extérieure	1.39
Poste de conduite	1.40
Témoins d'alerte	1.44
Tableau de bord.	1.48
ordinateur de bord	1.50
Volant.	1.60
Direction assistée	1.60
Rétroviseurs	1.61
Avertisseurs sonore et lumineux	1.62
Éclairages et signalisations extérieurs	1.63
Réglage électrique de la hauteur des faisceaux	1.66
Essuie-vitres/lave-vitre avant.	1.67
Essuie-vitre/lave-vitre arrière.	1.69
Réservoir à carburant	1.70

CARTES RENAULT : généralités (1/2)

26787



- 1 Déverrouillage de tous les ouvrants ;
- 2 Verrouillage de tous les ouvrants ;
- 3 Allumage à distance de l'éclairage ;
- 4 Verrouillage/déverrouillage du coffre ;
- 5 Clé intégrée.

La carte RENAULT permet :

- le verrouillage/déverrouillage des portes et du coffre à bagages (reportez-vous en pages suivantes) ;
- suivant véhicule, la fermeture automatique à distance des vitres électriques et du toit ouvrant, reportez-vous aux paragraphes « Lève-vitres électriques » et « Toit ouvrant électrique » en chapitre 3 ;
- l'allumage de l'éclairage à distance du véhicule (reportez-vous aux pages suivantes) ;
- le démarrage du moteur, reportez-vous au paragraphe « Démarrage moteur » en chapitre 2.

Autonomie

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. Sa durée de vie est d'environ deux ans . remplacez-la lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord (reportez-vous au paragraphe « Carte RENAULT : pile » en chapitre 5).

Champ d'action de la carte RENAULT

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la carte RENAULT pouvant verrouiller ou déverrouiller le véhicule par appuis involontaires sur les boutons.

Pile déchargée, vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer le véhicule. Reportez-vous aux paragraphes « Verrouillage/déverrouillage du véhicule » en chapitre 1 et « Démarrage moteur » en chapitre 2.



Responsabilité du conducteur

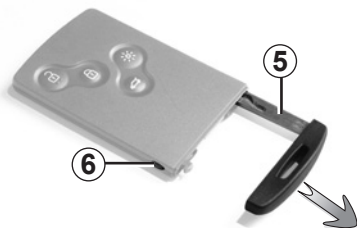
Ne quittez jamais votre véhicule, carte Renault à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

Risque de blessures graves.

CARTES RENAULT : généralités (2/2)

30325



Clé intégrée 5

La clé intégrée sert à verrouiller ou déverrouiller la porte avant gauche lorsque la carte RENAULT ne peut pas fonctionner :

- usure de la pile de la carte RENAULT, batterie déchargée...
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte ;
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;

Accès à la clé 5

Appuyez sur le bouton **6** et tirez sur la clé **5** puis relâchez le bouton.

Utilisation de la clé

Reportez-vous au paragraphe « Verrouillage/déverrouillage des portes ».

Une fois entré dans le véhicule à l'aide de la clé intégrée, remplacez-la dans son logement dans la carte RENAULT puis introduisez la carte RENAULT dans le lecteur de carte pour pouvoir démarrer.

Conseil

N'approchez pas la carte d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

Ne rangez pas la carte RENAULT dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.

Remplacement, besoin d'une carte RENAULT supplémentaire

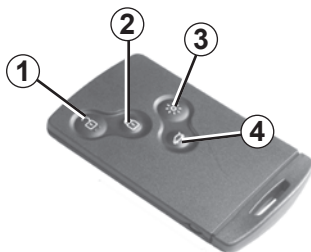
En cas de perte, ou si vous désirez une autre carte RENAULT, adressez-vous exclusivement chez un Représentant de la marque.

En cas de remplacement d'une carte RENAULT, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses cartes RENAULT** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble.

Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes RENAULT par véhicule.

CARTES RENAULT À TÉLÉCOMMANDE : utilisation

26787



Déverrouillage des portes

Pressez le bouton de déverrouillage **1**.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse.

Verrouillage des portes

Pressez le bouton de verrouillage **2**.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, ou si une carte RENAULT est restée dans le lecteur, il y a une condamnation puis une décondamnation rapide des ouvrants **sans clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Déverrouillage/verrouillage du hayon seul

Appuyez sur le bouton **4** pour déverrouiller ou pour verrouiller le coffre.

Les clignotements des feux de détresse vous renseignent sur l'état du véhicule :

- **un clignotement** indique que le véhicule est déverrouillé ;
- **deux clignotements** indiquent que le véhicule est verrouillé.

Fonction « éclairage à distance »

Permet, par exemple, de repérer de loin le véhicule stationné dans un parking.

Un appui sur le bouton **3** allume les feux de croisement du véhicule, les répétiteurs latéraux et l'éclairage intérieur pendant environ 30 secondes.

Nota : un nouvel appui sur le bouton **3** éteint l'éclairage.

Alarme de non-détection de la carte RENAULT

Si vous ouvrez une porte, moteur tournant, alors que la carte n'est pas dans le lecteur, le message « Carte non détectée » et un signal sonore vous en avertissent. L'alerte disparaît lorsque la carte est remise dans le lecteur.

Moteur tournant, les boutons de la carte sont désactivés.

CARTE RENAULT « MAINS LIBRES » : utilisation (1/3)



32300

Utilisation

Pour les véhicules équipés de la carte RENAULT mains libres, celle-ci permet, en plus des fonctionnalités de la carte RENAULT à télécommande, le verrouillage/déverrouillage automatique du véhicule si une carte est présente dans la zone d'accès 1.

Nota : veillez à ce que la carte RENAULT ne soit pas en contact avec d'autres équipements électroniques (ordinateur, PDA, téléphone...) qui peuvent perturber le fonctionnement.



32301

Déverrouillage du véhicule

Carte RENAULT dans la zone 1, passez la main derrière une poignée 2 : le véhicule se déverrouille (dans certains cas, il faut tirer deux fois la poignée 2 pour déverrouiller le véhicule et ouvrir la porte).

Un appui sur le bouton 3 déverrouille également tout le véhicule.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse.



31888



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte RENAULT à l'intérieur.

Les clignotements des feux de détresse vous renseignent sur l'état du véhicule :

- **un clignotement** indique que le véhicule est déverrouillé ;
- **deux clignotements** indiquent que le véhicule est verrouillé.

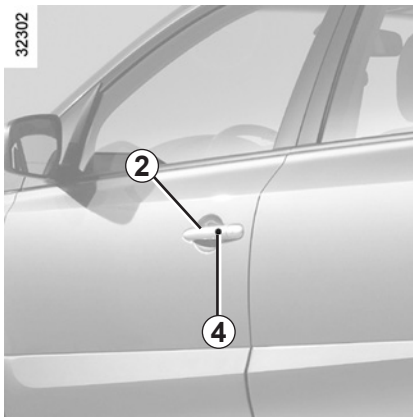
CARTE RENAULT « MAINS LIBRES » : utilisation (2/3)



32300

Verrouillage du véhicule

Vous disposez de deux modes de verrouillage du véhicule : à l'aide du bouton **4** ou **5** ou à l'aide de la carte RENAULT.



32302

Verrouillage à l'aide du bouton 4 ou 5

Portes et coffre fermés, appuyez sur un des boutons **4** des poignées de porte **2** ou sur le bouton **5** du coffre à bagages. Le véhicule se verrouille. Si une porte ou le coffre est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide du véhicule.

Nota : la présence d'une carte RENAULT est obligatoire dans la zone d'accès (zone **1**) du véhicule pour permettre le verrouillage par le bouton.



31890

Particularité :

Si vous désirez vérifier la condamnation après un verrouillage à l'aide du bouton **4**, vous disposez d'environ **trois secondes** pour actionner les poignées de portes sans déverrouillage.

Ensuite, le mode mains libres est de nouveau actif et toute action sur une poignée provoque le déverrouillage du véhicule.

CARTE RENAULT « MAINS LIBRES » : utilisation (3/3)



26787



32303

Verrouillage à l'aide de la carte RENAULT

Portes et coffre fermés, appuyez sur le bouton **6** : le véhicule se verrouille.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse.

Nota : la distance maximale à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

Particularité :

Le verrouillage du véhicule ne peut se faire si :

- un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé ;
- une carte est restée dans la zone **7** (ou dans le lecteur de carte) et qu'aucune autre carte ne se trouve dans la zone de détection extérieure.

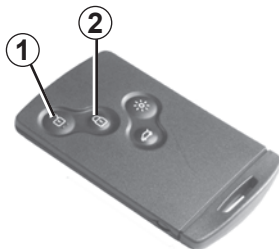
Moteur tournant, si après avoir ouvert et fermé une porte, la carte n'est plus dans l'habitacle, le message « Carte non détectée » (accompagné d'un signal sonore lorsque la vitesse passe un seuil) vous alerte que la carte n'est plus dans le véhicule. Cela évite par exemple de partir après avoir déposé un passager avec la carte sur lui.

L'alerte disparaît lorsque la carte est de nouveau détectée.

Après un verrouillage/déverrouillage du véhicule ou du coffre seul à l'aide des boutons de la carte RENAULT, le déverrouillage « mains libres » est désactivé.

Pour revenir en fonctionnement « mains libres » : redémarrer le véhicule.

CARTE RENAULT : supercondamnation



26787

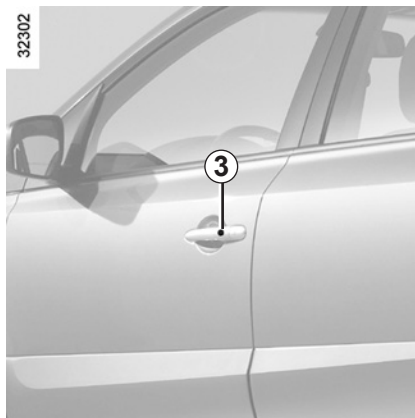
Lorsque le véhicule est équipé de la supercondamnation, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).



Attention, la supercondamnation est activée au premier appui sur le bouton 1.

N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

32302



Pour activer la supercondamnation

Appuyez une fois sur le bouton 2 ou 3.

Nota : pour relever les vitres simultanément l'impulsion doit être supérieure à une seconde.

La supercondamnation est visualisée par **trois clignotements** des feux de détresse.

Pour activer le verrouillage sans supercondamnation

Exercez deux impulsions sur le bouton 2 ou 3.

Nota : pour relever les vitres simultanément la deuxième impulsion doit être supérieure à une seconde.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse.

Pour déverrouiller le véhicule

Appuyez sur le bouton 1.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse.

Après une activation de la supercondamnation à l'aide du bouton 2, le déverrouillage « mains libres » est désactivé.

Pour revenir en fonctionnement « mains libres » : redémarrez le véhicule.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (1/2)



Ouverture de l'extérieur

Portes déverrouillées ou carte RENAULT « mains libres » sur vous, saisissez la poignée **1** et tirez vers vous.

Dans certains cas, il est nécessaire de tirer deux fois la poignée pour ouvrir la porte.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.



Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée **2** et poussez la porte.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé.

Alarme d'oubli de carte

À l'ouverture de la porte conducteur, si la carte est restée dans le lecteur, le message « Retirer la carte » apparaît au tableau de bord, accompagné d'un signal sonore.

Particularité

Après l'arrêt moteur, les feux et certains accessoires en fonctionnement (radio...) continuent de fonctionner.

Ils s'arrêtent dès l'ouverture de la porte conducteur.

Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, dès que le véhicule atteint environ 15 km/h, le message « Coffre ouvert » ou « Porte ouverte » (suivant l'ouvrant) apparaît au tableau de bord accompagné d'un témoin.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (2/2)



Sécurité enfants

Verrouillage manuel des portes arrière

Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, déplacez le levier 3 et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE DES PORTES (1/2)

Verrouillage/déverrouillage des portes de l'extérieur

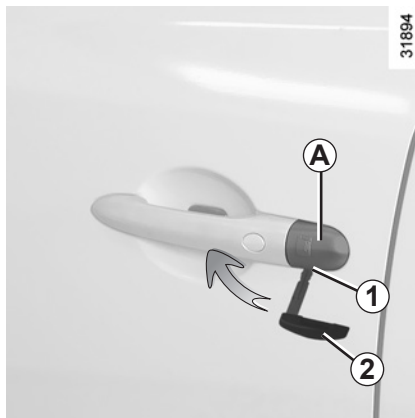
Celui-ci se fait à l'aide de la carte RENAULT : reportez-vous aux paragraphes « Cartes RENAULT » en chapitre 1.

Dans certains cas, la carte RENAULT peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la carte RENAULT, batterie déchargée...;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Il est possible alors :

- d'utiliser la clé intégrée à la carte pour déverrouiller la porte avant gauche;
- de verrouiller manuellement chacune des portes (reportez-vous à la page suivante);
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur (reportez-vous aux pages suivantes).



Utilisation de la clé intégrée à la carte RENAULT

- Récupérez la clé intégrée (reportez-vous au paragraphe « Cartes RENAULT : généralités » en chapitre 1);
- retirez le cache **A** de la porte gauche (à l'aide de l'embout de la clé **2**) au niveau de l'encoche **1**;
- effectuez un mouvement vers le haut pour ôter le cache **A**;
- introduisez la clé **2** dans la serrure et verrouillez ou déverrouillez la porte avant gauche.



Verrouillage manuel des portes

Porte ouverte, faites pivoter la vis **3** (à l'aide de l'embout de la clé) et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule ou par la clé pour la porte avant gauche.

VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE DES PORTES (2/2)



Commande de verrouillage/déverrouillage de l'intérieur

Le contacteur **4** commande simultanément les portes et le coffre.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objet avec un ouvrant ouvert : **moteur arrêté**, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **4** pour verrouiller les autres ouvrants.

Verrouillage des ouvrants sans la carte RENAULT

(cas de non-fonctionnement de la carte RENAULT par exemple)

Moteur arrêté, une porte avant ouverte, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **4**.

À la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

Le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la carte RENAULT.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte RENAULT à l'intérieur.

Témoin d'état des ouvrants

Contact mis, le témoin intégré au contacteur **4** vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous condamnez le véhicule de l'extérieur, le témoin reste allumé pendant environ une minute puis s'éteint.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE



Principe de fonctionnement

Au démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le bouton **1** de décondamnation des portes.
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant.

Nota : s'il y a ouverture/fermeture d'une porte, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h.

Pour activer cette fonction :

Après la mise sous contact et véhicule à l'arrêt, vous disposez d'environ 20 secondes pour appuyer sur le contacteur **1** de verrouillage de porte (pendant environ 5 secondes).

Le message « Blocage auto des portes activé » s'affiche au tableau de bord et un signal sonore retentit.

Pour désactiver cette fonction :

Après la mise sous contact et véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **1** de verrouillage de porte pendant environ 5 secondes.

Le message « Blocage auto des portes désactivé » s'affiche au tableau de bord et un signal sonore retentit.

Anomalies de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le voyant intégré au bouton **1** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...) vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à un Représentant de la marque.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

APPUIS-TÊTE AVANT



Pour monter l'appui-tête

Tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée.

Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur le bouton **1** et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée.

Pour régler l'inclinaison de l'appui-tête

(suivant véhicule)

Basculez l'appui-tête **A** vers l'avant ou vers l'arrière jusqu'à la position désirée.

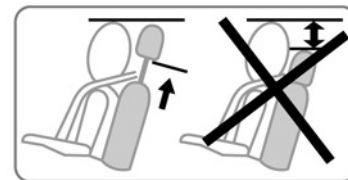
Pour l'enlever

Montez l'appui-tête au maximum, puis tout en appuyant sur le bouton **1** levez l'appui-tête pour le libérer.

Pour le remettre en place

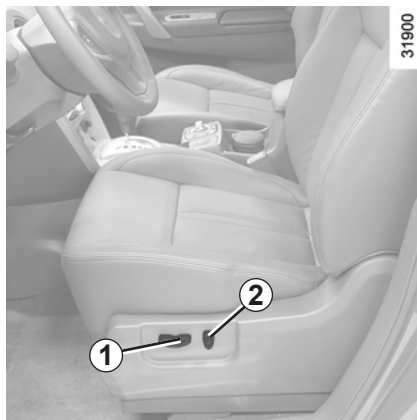
Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux, crantage vers l'avant.

Maintenez la touche **1** et déplacez l'appui-tête jusqu'à la hauteur désirée.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie **A** doit être minimale.

SIÈGES AVANT (1/2)



Sièges avant à commandes électriques

Pour avancer ou reculer le siège

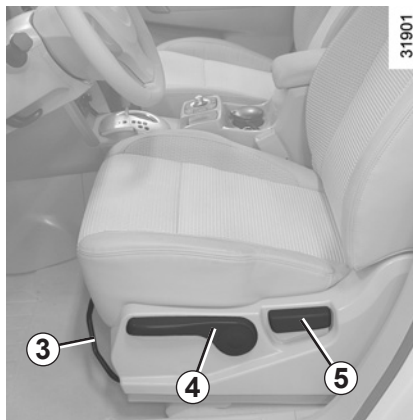
Actionnez le contacteur **1** vers l'avant ou l'arrière.

Pour monter ou descendre l'assise du siège

Actionnez l'arrière du contacteur **1** vers le haut ou vers le bas.

Pour incliner le dossier

Actionnez le haut du contacteur **2** vers l'avant ou vers l'arrière.



Siège avant à commandes manuelle

Pour avancer ou reculer le siège

Levez la poignée **3** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage.

Pour monter ou descendre l'assise du siège

(suivant véhicule)

Déplacez le levier **4** autant que nécessaire :

- déplacez-le vers le haut pour monter le siège ;
- déplacez-le vers le bas pour descendre le siège.

Pour incliner le dossier

Actionnez le levier **5** pour commander l'inclinaison du dossier.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages voiture à l'arrêt.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

SIÈGES AVANT(2/2)



Pour rabattre le siège passager

Suivant véhicule, le dossier côté passager peut se rabattre sur l'assise et permet d'obtenir une position tablette. Levez la poignée **6** et abaissez le dossier.



Pour régler le siège conducteur au niveau des lombaires :

Déplacez le levier **7**.



Sièges chauffants

(suivant véhicule)

Moteur tournant, appuyez sur le haut (pour choisir le réglage le plus chaud) ou sur le bas (pour choisir le réglage moyen) du contacteur **8**.

Le témoin intégré au bouton s'allume.

Le système, qui est thermostaté, détermine, suivant la position choisie, si le chauffage est nécessaire.

Si le chauffage du siège passager est

activé, le témoin  s'allume au tableau de bord.



Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et la position tablette du dossier du siège passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé. (Reportez vous au paragraphe « désactivation/activation airbag passager avant » en chapitre 1).

Risque de blessures très graves en cas de déploiement des airbags.

En cours de roulage, le passager arrière ne doit, en aucun cas, mettre ses pieds sur le dossier du siège avant. Risque de blessures.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (1/2)

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière. Reportez-vous au paragraphe « Fonctionnalités de la banquette arrière » chapitre 3.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale d'embrayage. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ;
- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- **réglez la position du volant.**



Ajustement des ceintures de sécurité

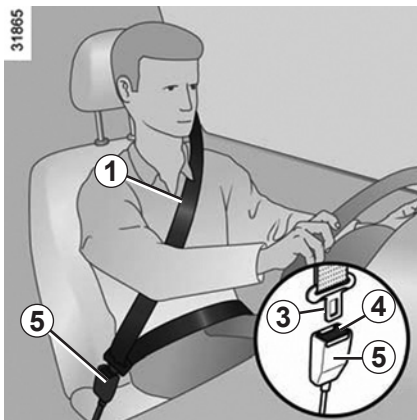
Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de thorax **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

CEINTURES DE SÉCURITÉ (2/2)



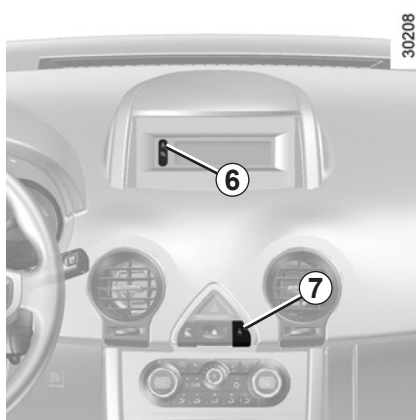
Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**). En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau. Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement, la sangle pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la Marque.

Déverrouillage

Appuyez sur le bouton **4**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.

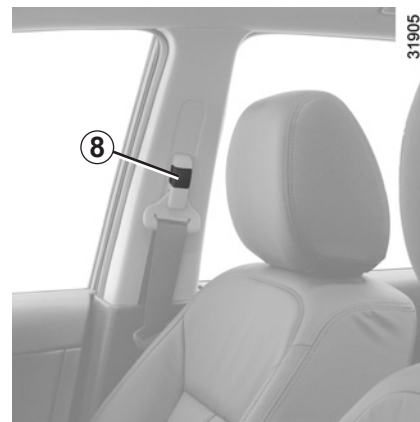
1.18



Témoin d'alerte de non-port de la ceinture passager (Suivant véhicule)

Il s'allume sur l'afficheur central **6** ou au tableau de bord **7** au démarrage du moteur puis, si la ceinture conducteur ou passager avant (quand le siège est occupé) n'est pas bouclée lorsque le véhicule atteint environ 20 km/h (12 mph), il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes.

Nota : un objet posé sur l'assise passager peut dans certains cas déclencher le témoin d'alerte.



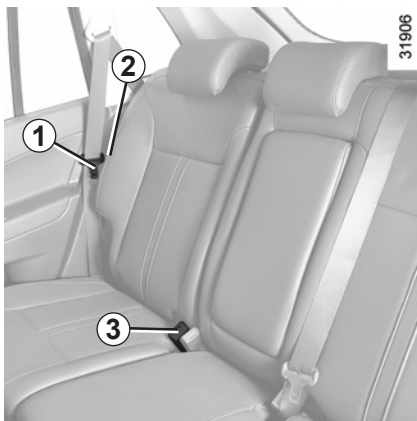
Réglage en hauteur des ceintures de sécurité avant

Utilisez le bouton **8** pour régler la hauteur de la ceinture de telle sorte que la sangle de thorax **1** passe comme indiqué précédemment :

- pour descendre la ceinture, appuyez sur le bouton **8** et baissez simultanément la ceinture ;
- pour monter la ceinture, appuyez sur le bouton **8** et montez simultanément la ceinture.

Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

CEINTURES DE SÉCURITÉ ARRIÈRE



Ceinture latérale

Saisissez le pêne **1** et tirez lentement sur la sangle.

Placez la partie supérieure de la sangle le plus près possible de votre épaule et la partie inférieure le plus près possible de votre bassin.

Engagez le pêne **1** dans le boîtier de verrouillage **3**.

Nota : rangez les ceintures de sécurité latérales dans les pinces **2** lorsqu'elle ne sont pas utilisées.



Ceinture centrale

Saisissez le pêne **4** et tirez lentement sur la sangle.

Placez la partie supérieure de la sangle le plus près possible de votre épaule et la partie inférieure le plus près possible de votre bassin.

Engagez le pêne **4** dans le boîtier de verrouillage **5**.



Vérifiez le bon positionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation de la banquette arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ : avertissements

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.
- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip...) : car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner la ceinture de sécurité de façon à pouvoir l'utiliser correctement.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (1/4)

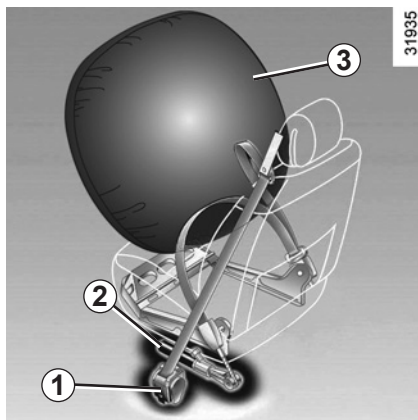
Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs d'enrouleur de ceinture de sécurité 1**;
- **prétensionneur de ceinture de bassin 2**;
- **airbags frontaux conducteur et passager 3**.

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Les systèmes suivants se déclencheront selon le niveau de violence du choc :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- le prétensionneur de ceinture ventrale pour plaquer l'occupant sur son siège ;
- l'airbag frontal.



Prétensionneurs

Les prétensionneurs servent à plaquer la sangle contre le corps (en maintenant l'occupant sur son siège) et à augmenter ainsi l'efficacité de la ceinture.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :

- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture ;
- le prétensionneur de ceinture ventrale **2** qui rétracte instantanément la ceinture ventrale.



– Après un accident, faites vérifier le système de retenue dans son ensemble.

- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (2/4)

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le thorax.

Airbag conducteur et passager

Un marquage « airbag » sur le volant et sur la planche de bord (zone de l'airbag **A**) rappelle la présence de cet équipement.

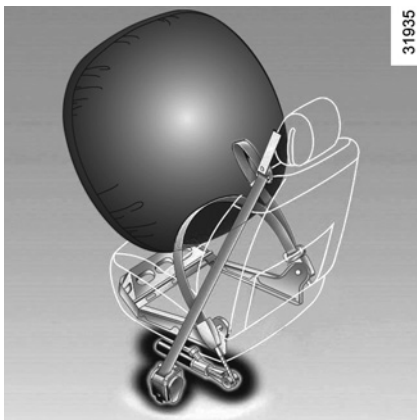
Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique intelligent commun intégrant un capteur de choc et la surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- un témoin d'alerte d'airbag  au tableau de bord ;
- des capteurs déportés complètent ce dispositif.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique. Cela explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (3/4)



Mise en route

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.



Anomalies de fonctionnement

Le témoin **4** s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance dans le système (airbags, prétensionneurs...).

Consultez au plus tôt votre Représentant de la marque. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (4/4)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Représentant de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant. adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (paragraphe « Réglage de la position de conduite » chapitre 1). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects de l'airbag.

Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS.

(Reportez-vous au paragraphe « Désactivation des airbags passager avant » en chapitre 1.)

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES ARRIÈRE

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le thorax.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

Airbags latéraux

Il s'agit d'un airbag équipant chaque siège avant qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbags rideaux

Il s'agit d'un airbag équipant chaque côté supérieur du véhicule et qui se déploie le long des vitres latérales avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses existent en boutique de la marque : consultez un Représentant de la marque. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.
- Les fentes sur les dossiers avant (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité. L'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence. Le non port de la ceinture de sécurité expose les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident.

Cela peut également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (1/2)

Transport d'enfant

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » (reportez-vous au paragraphe « Ouverture et fermeture des portes » en chapitre 1).



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade!

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (2/2)

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement,
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles.

Ne laissez pas votre enfant dépasser la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix du siège enfant

31235



Sièges enfant dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.

31233



Sièges enfant face à la route

La tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais ou bouclier tant que sa taille le permet. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

31234



Rehausses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (1/2)

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.

Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant le règlement ECE-R44 dans un des trois cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique.

Pour ces deux derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.

Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

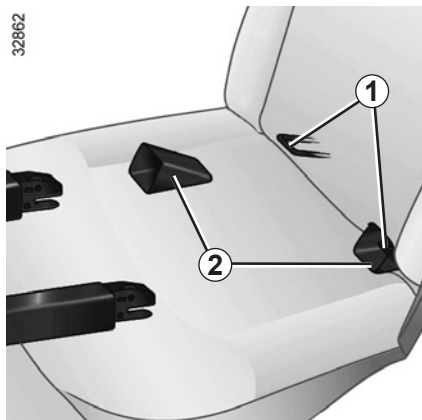
Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.



Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (2/2)

32862



Les deux anneaux **1** sont situés entre le dossier et l'assise du siège (derrière un cache) et sont repérés par un marquage.

Pour faciliter la mise en place et le verrouillage de votre siège enfant sur les anneaux **1**, utilisez les guides d'accès **2** du siège enfant.

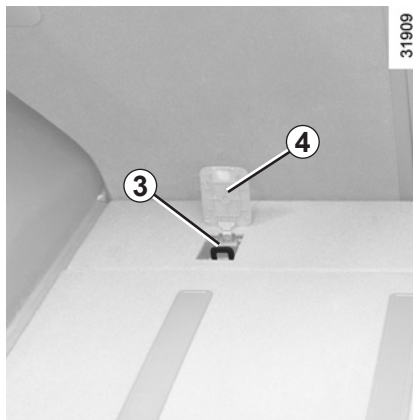


Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.

31909



Le troisième anneau est utilisé pour attacher la sangle supérieure de certains sièges enfant.

Pour y accéder, faites passer la sangle du siège enfant derrière le dossier de la banquette arrière, puis ouvrez la trappe **4**.

Fixez le crochet de la sangle sur l'anneau **3** et tendez la sangle pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le haut du dossier du siège du véhicule.



Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule.

Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (1/3)

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma en page suivante vous indique où fixer un siège enfant.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma en page suivante. Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- déconnectez l'airbag (reportez-vous aux pages suivantes) ;
- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum et inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Ne modifiez plus ces réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route à cette place, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation/activation airbag passager avant » en chapitre 1).

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le(s) siège(s) situé(s) devant conformément à la notice du siège enfant.

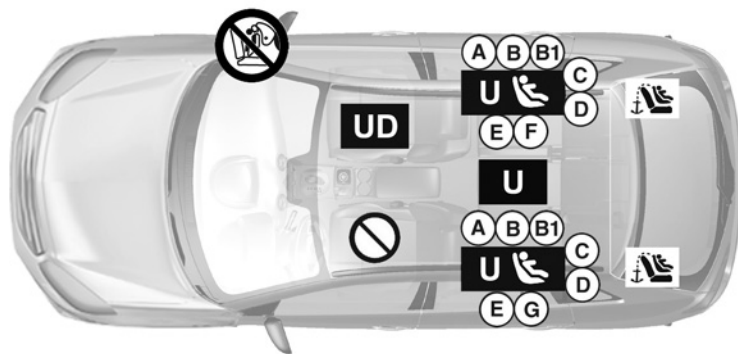
Pour la sécurité de l'enfant face à la route, ne reculez pas le siège qui est devant l'enfant au-delà du milieu de glissière, n'inclinez pas trop le dossier (25° maximum) et relevez le siège le plus possible.

Vérifiez que le siège enfant face à la route est appuyé sur le dossier du siège du véhicule et que l'appui-tête du véhicule ne gêne pas.

En place arrière centrale

Vérifiez que la ceinture soit adaptée à la fixation de votre siège enfant. Consultez un Représentant de la marque.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (2/3)



32305

Visuel d'installation des sièges enfant



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel » ;



Place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **siège dos à la route** homologué « Universel ».

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés sous le tapis de coffre, derrière la banquette.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- D et E : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation/activation airbag passager avant » en fin de paragraphe).



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (3/3)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX	Place avant passager (1) (5)	Places arrière latérales	Place arrière centrale
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	F- G	X	U - IL (2)	U
Coque/siège dos route Groupe 0, 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	C, D, E	U	U - IL (3)	U
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	A, B, B1	X	U - IUF - IL (4)	U
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg		X	U (4)	U

X = Place non autorisée pour l'installation d'un siège enfant.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège à homologation « universelle » ; vérifiez qu'il se monte.

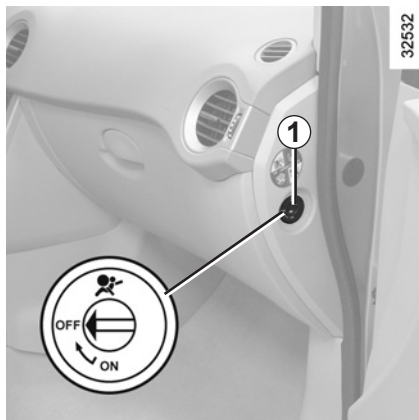
IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par système ISOFIX d'un siège enfant à homologation « universelle/semi-universelle ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

- (1) Seul un siège enfant type dos à la route peut être installé à cette place : placez le siège dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (2) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (3) Avancez le(s) siège(s) avant du véhicule au maximum pour l'installation du siège enfant dos à la route puis reculez-le(s) siège(s) situé(s) devant le siège enfant en respectant les indications de la notice du siège enfant.
- (4) Siège enfant face à la route ; placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du siège du véhicule. Réglez la hauteur de l'appui-tête ou enlevez-le si nécessaire. Ne reculez pas le siège au-delà du milieu de ses glissières de réglage et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.



(5) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation/activation airbag passager avant » en fin de paragraphe).

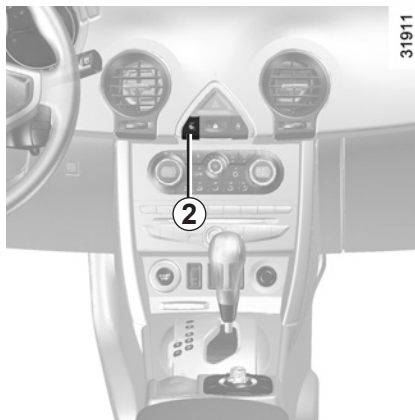
SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation de l'airbag passager avant (1/3)



Désactivation des airbags passager avant

(pour les véhicules qui en sont équipés)

Pour pouvoir installer un siège enfant sur le siège passager avant, vous devez **impérativement** désactiver les dispositifs complémentaires à la ceinture de sécurité passager avant.



Pour désactiver les airbags : véhicule à l'arrêt, insérez la clé intégrée dans le contacteur **1** puis poussez-la et tournez-la sur la position **OFF**.

Contact mis, vérifiez **impérativement** que le témoin est allumé au tableau de bord **2** ou sur l'afficheur central et, suivant véhicule, que le message « Airbag passager désactivé » s'affiche.

Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer un siège enfant tourné vers l'arrière (dos à la route) sur un siège passager avant équipé d'un airbag frontal actif. Risque de blessures très graves en cas de déploiement de l'airbag.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation de l'airbag passager avant (2/3)



A

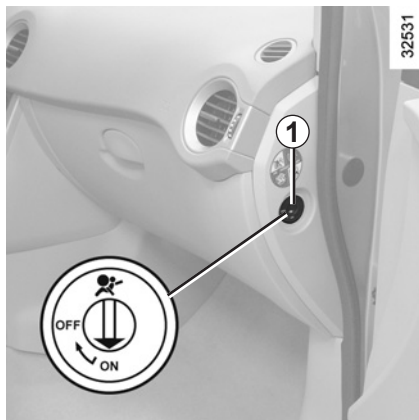


DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer un siège enfant tourné vers l'arrière (dos à la route) sur un siège passager avant équipé d'un airbag frontal actif. Risque de blessures très graves en cas de déploiement de l'airbag.

Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent ces instructions.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation de l'airbag passager avant (3/3)



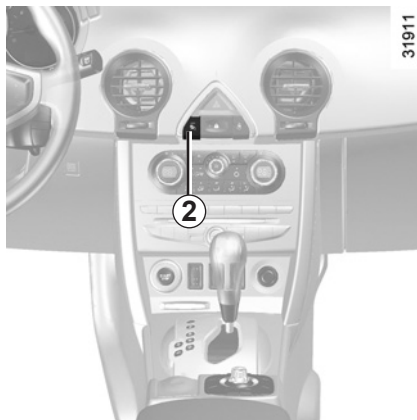
Activation des airbags passager avant

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez les airbags afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

Pour réactiver les airbags : véhicule à l'arrêt, insérez la clé intégrée dans le verrou **1** puis poussez et tournez-le sur la position **ON**.

Contact mis, vérifiez **impérativement** que le témoin au tableau de bord **2** ou sur l'afficheur central est éteint.

Les dispositifs complémentaires à la ceinture de sécurité passager avant sont activés.



Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie, le témoin  clignote et le témoin  s'allume au tableau de bord accompagnés du message « airbag à contrôler ».

Consultez au plus tôt votre Représentant de la marque.

En cas d'anomalie du système activation/désactivation d'airbags passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

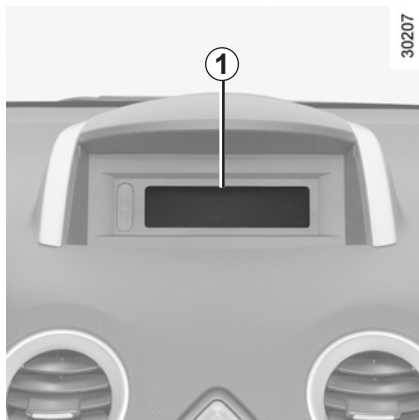


L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE



Contact mis, l'heure et la température extérieure s'affichent.

Mise à l'heure de la montre 1

Reportez-vous à la notice spécifique de l'équipement (système d'aide à la navigation, radio) pour connaître leurs particularités.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), il convient de remettre la montre à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

Indicateur de température extérieure

Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise entre -3°C et $+3^{\circ}\text{C}$, les caractères $^{\circ}\text{C}$ clignotent (signalisation de risque de verglas).

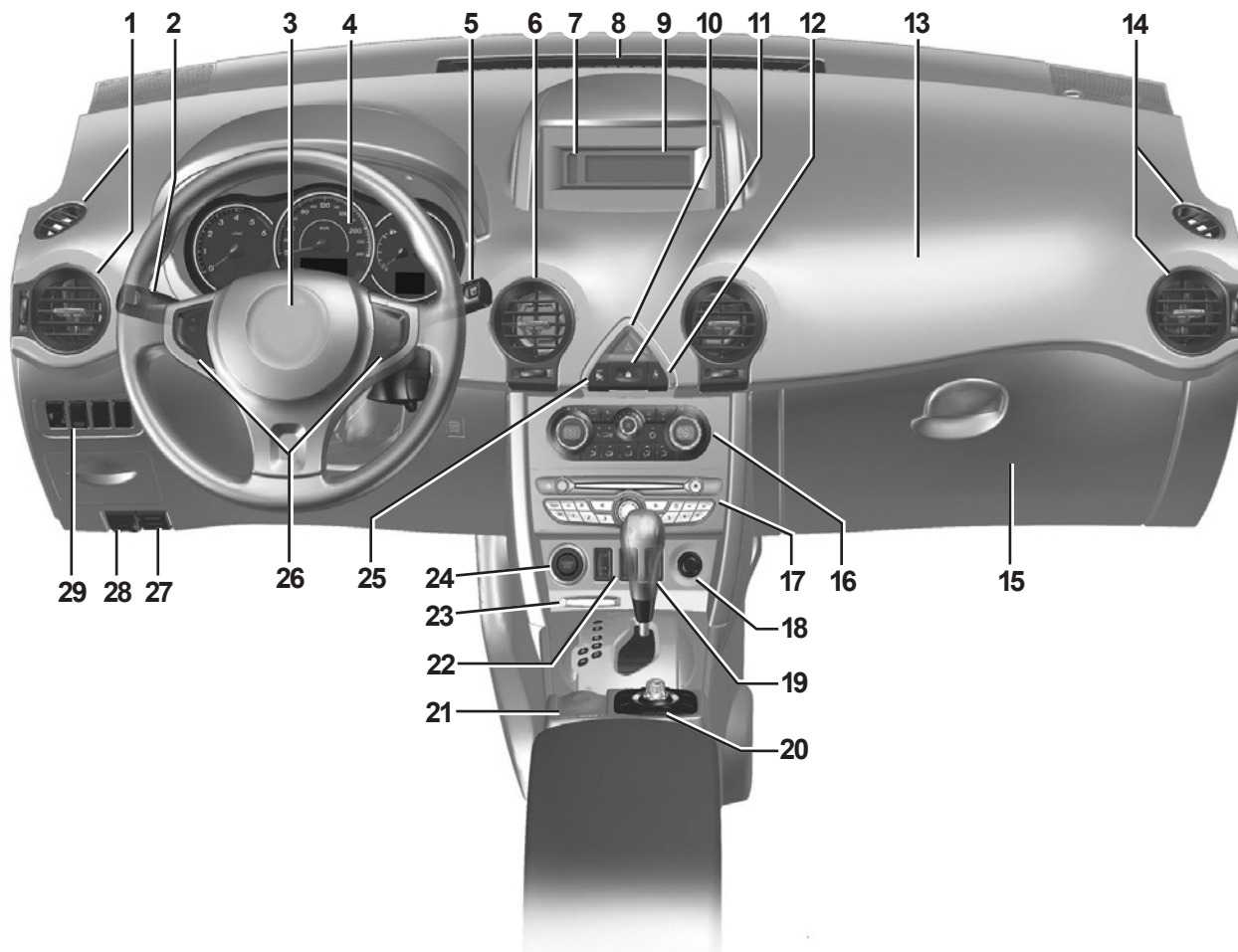
Nota : dans certains cas (arrêt du véhicule inférieur à 3 h 30), l'information affichée sur l'écran à la mise sous contact suivante peut être erronée.



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (1/2)

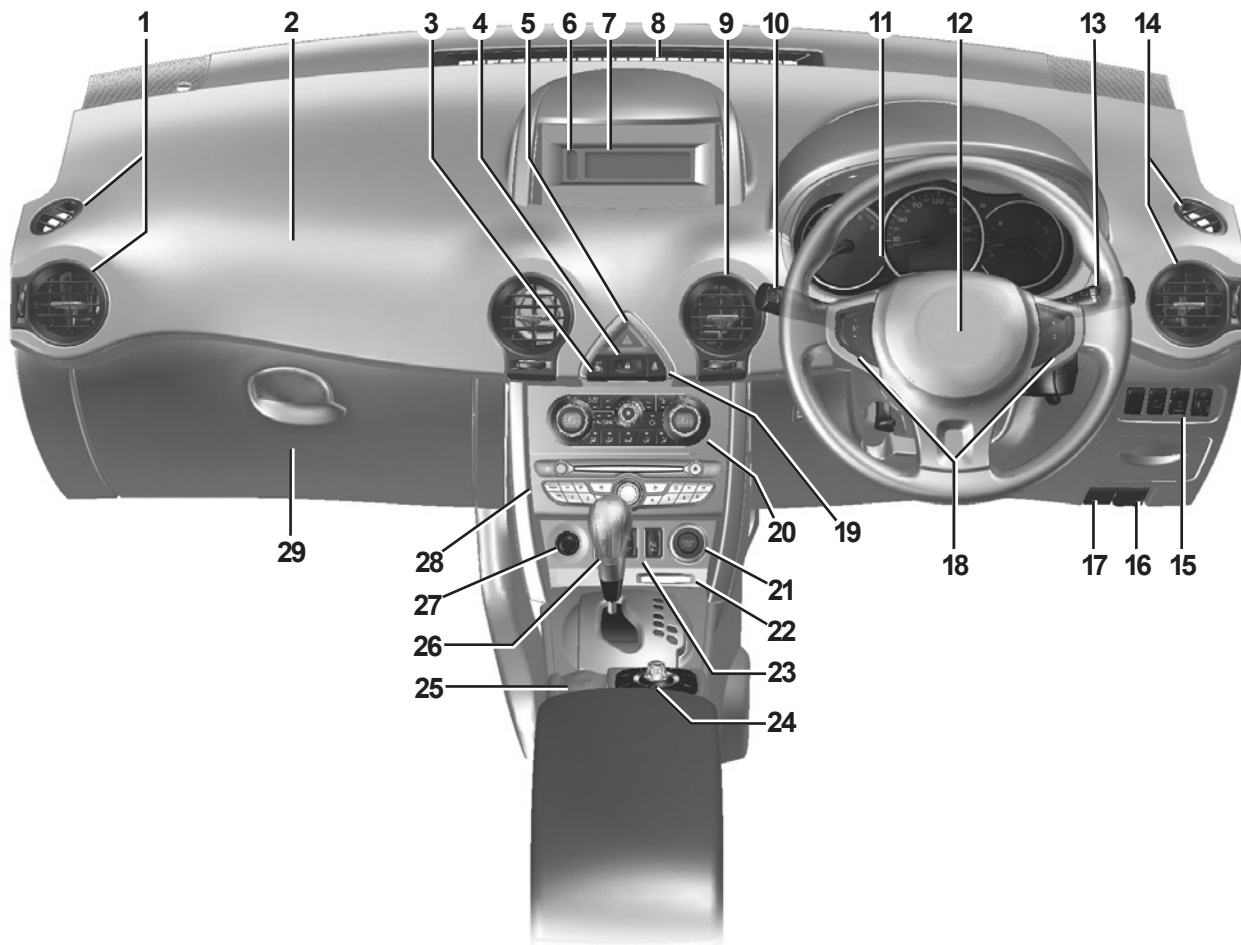


POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- | | | |
|--|---|--|
| <p>1 Sorties d'air.</p> <p>2 Manette de :</p> <ul style="list-style-type: none">– Feux indicateurs de direction ;– Éclairage extérieur ;– Projecteurs antibrouillard avant ;– Feu antibrouillard arrière. <p>3 Emplacement airbag conducteur et avertisseur sonore.</p> <p>4 Tableau de bord.</p> <p>5 Manette de :</p> <ul style="list-style-type: none">– Essuie-vitre/lave-vitre avant et arrière ;– Commandes de défilement des informations de l'ordinateur de bord. <p>6 Aérateurs centraux.</p> <p>7 Témoin de non-port de la ceinture de sécurité et témoin de désactivation de l'airbag passager.</p> <p>8 Frise de désenbuage du pare-brise.</p> | <p>9 Affichage, suivant véhicule, de l'heure, la température, des informations radio, du système de navigation...</p> <p>10 Contacteur de feux de détresse.</p> <p>11 Contacteur de verrouillage centralisé des portes.</p> <p>12 Témoin de ceinture de sécurité siège passager.</p> <p>13 Emplacement airbag passager.</p> <p>14 Sorties d'air.</p> <p>15 Boîte à gants.</p> <p>16 Commandes de climatisation.</p> <p>17 Installation audio.</p> <p>18 Allume-cigares.</p> <p>19 Levier de vitesses.</p> <p>20 Système de navigation.</p> <p>21 Frein de parking manuel ou assisté.</p> | <p>22 Contacteur de :</p> <ul style="list-style-type: none">– Contrôle de descente ;– Régulateur/limiteur de vitesse. <p>23 Lecteur de carte.</p> <p>24 Contacteur de démarrage.</p> <p>25 Témoin de désactivation de l'airbag passager avant.</p> <p>26 Commandes du régulateur/limiteur de vitesse.</p> <p>27 Commande d'ouverture du coffre.</p> <p>28 Ouverture du capot.</p> <p>29 Contacteurs :</p> <ul style="list-style-type: none">– Molette de réglage en hauteur des projecteurs ;– Molette de réglage d'intensité lumineuse du tableau et de la planche de bord ;– Contacteur de désactivation de l'aide au parking ;– Contacteur de désactivation du contrôle de trajectoire. |
|--|---|--|

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (1/2)



30201

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE AINSI QUE DU PAYS.

- 1** Sorties d'air.
- 2** Emplacement airbag passager.
- 3** Témoin de désactivation de l'airbag passager avant.
- 4** Contacteur de verrouillage centralisé des portes.
- 5** Contacteur de feux de détresse.
- 6** Témoin de non-port de la ceinture de sécurité et témoin de désactivation de l'airbag passager.
- 7** Affichage, suivant véhicule, de l'heure, la température, des informations radio, du système de navigation...
- 8** Frise de désembuage du pare-brise.
- 9** Aérateurs centraux.
- 10** Manette de :
 - Feux indicateurs de direction ;
 - Éclairage extérieur ;
 - Projecteurs antibrouillard avant ;
 - Feu antibrouillard arrière.

- 11** Tableau de bord.
- 12** Emplacement airbag conducteur et avertisseur sonore.
- 13** Manette de :
 - Essuie-vitre/lave-vitre avant et arrière ;
 - Commandes de défilement des informations de l'ordinateur de bord.
- 14** Sorties d'air.
- 15** Contacteurs :
 - Molette de réglage en hauteur des projecteurs ;
 - Molette de réglage d'intensité lumineuse du tableau et de la planche de bord ;
 - Contacteur de désactivation de l'aide au parking ;
 - Contacteur de désactivation du contrôle de trajectoire.
- 16** Commande d'ouverture du capot.
- 17** Commande d'ouverture du coffre.

- 18** Commandes du régulateur/limiteur de vitesse.
- 19** Témoin de ceinture de sécurité siège passager.
- 20** Commandes de climatisation.
- 21** Contacteur de démarrage.
- 22** Lecteur de carte.
- 23** Contacteur de :
 - Contrôle de descente ;
 - Régulateur/limiteur de vitesse.
- 24** Système de navigation.
- 25** Frein de parking manuel ou assisté.
- 26** Levier de vitesses.
- 27** Allume-cigares.
- 28** Préréquipement radio.
- 29** Boîte à gants.

TÉMOINS LUMINEUX (1/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.

32308



Le **tableau de bord A** s'éclaire à la mise du contact.
L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin d'Airbag

Il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après quelques secondes. S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoins du limiteur/régulateur de vitesse

Reportez-vous au paragraphe « Régulateur-limiteur de vitesse » en chapitre 2.



Témoin de fonctionnement du chauffage du siège passager

Il indique que le siège chauffant côté passager est en fonction.



Témoin de contrôle du système antipollution

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.
- S'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Reportez-vous au paragraphe « Conseils antipollution, économies de carburant, conduite » en chapitre 2.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela vous impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (2/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.

32308



Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un bip sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de défaillance du frein de parking assisté et témoin d'incident sur circuit de freinage

S'il s'allume au freinage, accompagné du témoin **STOP** c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de charge de batterie

S'il s'allume accompagné du témoin **STOP** cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.



Témoin de pression d'huile

S'il s'allume sur route, accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

Vérifiez le niveau d'huile (reportez-vous au paragraphe « Niveau d'huile moteur » en chapitre 4). Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause : faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (3/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.

32308



Témoin d'assistance à l'économie de carburant

Ils s'allument pour vous conseiller de passer un rapport supérieur (flèche vers le haut) ou inférieur (flèche vers le bas).



Témoin de niveau de carburant

Si ce témoin s'allume ou clignote, faites le plein dès que possible.

Il vous reste environ 50 km d'autonomie à partir du premier allumage du témoin.



Témoin de système de surveillance de pression des pneumatiques

Reportez-vous au paragraphe « Système de surveillance de pression des pneumatiques » en chapitre 2.



Témoin de préchauffage (version diesel)

Contact mis, il s'allume. Il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement. Dès qu'il s'éteint, le moteur démarre.



Témoin de filtre à particules (suivant véhicule)

Reportez-vous au paragraphe « Particularité des versions diesel avec filtre à particules » en chapitre 2.



Témoin de fonctionnement du mode 2 roues motrices

Reportez-vous au paragraphe « Transmission intégrale : 4 roues motrices (4WD) » en chapitre 2.



Témoin de contrôle de la vitesse en descente

Il s'allume à la mise sous contact, puis s'éteint après quelques secondes. Reportez-vous au paragraphe « Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite » en chapitre 2.



Témoin de verrouillage du mode 4 roues motrices.

Reportez-vous au paragraphe « Transmission intégrale : 4 roues motrices (4WD) » en chapitre 2.

TÉMOINS LUMINEUX (4/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin d'alerte de non-port de ceinture avant

Il s'allume au démarrage moteur puis, si la ceinture conducteur ou passager avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée lorsque le véhicule atteint environ 20 km/h (12 mph), il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes.

Nota : un objet posé sur l'assise passager peut dans certains cas déclencher le témoin d'alerte.



Témoin des dispositifs de correction de conduite

Reportez-vous au passage « Dispositifs de correction de conduite », chapitre 2.



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes. S'il ne s'éteint pas après la mise sous contact ou s'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues. Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS : Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de serrage du frein à main ou du frein de parking assisté

Reportez-vous aux paragraphes « Frein à main » ou « Frein de parking assisté » en chapitre 2.



Témoin des feux de position



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin des feux de brouillard avant



Témoin du feu de brouillard arrière



Témoin des feux indicateurs de direction droit



Témoin des feux indicateurs de direction gauche

TABLEAU DE BORD : afficheurs et indicateurs (1/2)



Compte-tours 1 (tr/mn × 1 000)

La zone rouge indique le régime moteur à ne pas dépasser.

Indicateur de vitesse 2 (km ou miles par heure)

Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule, une alarme sonore retentit pendant environ 10 secondes toutes les 40 secondes, tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

Indicateur de niveau de carburant 3

Si le niveau est minimum, le témoin  intégré à l'indicateur s'allume. Faites le plein rapidement. Il vous reste environ 50 km d'autonomie à partir du premier allumage du témoin.

Indicateur de température du liquide de refroidissement

En marche normale, l'aiguille 6 doit se situer avant le repère 5. Elle peut s'approcher de la zone 5 en cas d'utilisation « intensive ».

Une alerte est émise uniquement si le témoin **STOP** et le témoin de surchauffe moteur 4 s'allument, accompagnés du message « Surchauffe du moteur » au tableau de bord.

TABLEAU DE BORD : afficheurs et indicateurs (2/2)



Alerte niveau d'huile moteur minimum 7

Contact mis, l'afficheur alerte le conducteur sur le niveau minimum d'huile moteur. Reportez-vous au paragraphe « Niveau huile moteur » en chapitre 4.

Ordinateur de bord 7

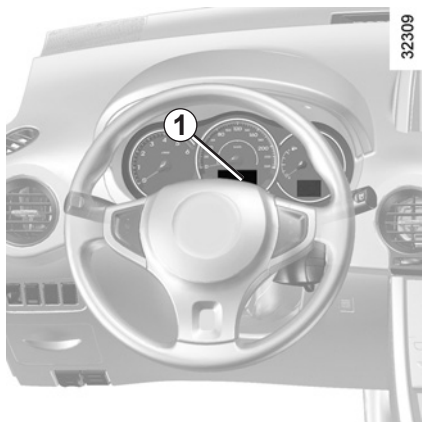
Les paramètres de voyage et les messages d'alertes apparaissent sur l'afficheur 7. Reportez-vous au paragraphe « Ordinateur de bord » en pages suivantes.

Afficheur d'informations 8

Suivant véhicule, l'afficheur 8 peut afficher les informations suivantes :

- l'état des ouvrants ;
- l'état de pression de gonflage des pneumatiques (reportez-vous au paragraphe « Système de surveillance de pression des pneumatiques » en chapitre 2) ;
- le rapport de vitesse engagé (véhicule avec boîte de vitesses automatique).

ORDINATEUR DE BORD (1/10)

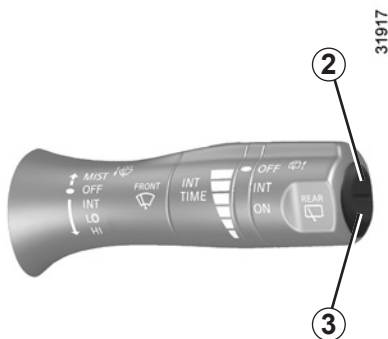


Ordinateur de bord 1

Il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalie de fonctionnement (associés au témoin ) ;
- les messages d'alerte (associés au témoin **STOP**).

Toutes ces fonctions sont décrites en pages suivantes.

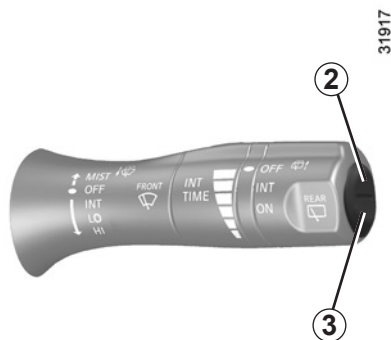


Boutons 2 et 3 de sélection de l'affichage

Faites défiler vers le haut (touche **2**) ou vers le bas (touche **3**) les informations suivantes par appuis successifs et brefs (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays).

- a) totalisateurs général et partiel de distance parcourue ;
- b) paramètres de voyage (suivant véhicule) :
 - carburant utilisé ;
 - consommation moyenne ;
 - consommation instantanée ;
 - autonomie prévisible ;
 - distance parcourue ;
 - vitesse moyenne.

- c) autonomie de vidange ;
- d) vitesse de consigne (limiteur de vitesse/régulateur de vitesse) ;
- e) journal de bord, défilement des messages d'informations et d'anomalies de fonctionnement.



Mise à zéro du totalisateur partiel

L'affichage sélectionné sur « totalisateur partiel », appuyez sur l'une des touches **2** ou **3** jusqu'à la mise à zéro du totalisateur.

Mise à zéro des paramètres de voyage (Top départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, appuyez sur l'une des touches **2** ou **3** jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après le Top Départ, vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant. Cette autonomie tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Or, la consommation moyenne peut diminuer quand :

- la voiture sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

ORDINATEUR DE BORD (3/10)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
28217 123456 Km 1234.5 Km	➡ a) Totalisateur général et partiel.
28223 Carburant  25 L	➡ b) Paramètres de voyage. Carburant utilisé depuis le dernier Top Départ.
28224 Moyenne  7.2 L/100	➡ Consommation moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru au moins 500 mètres depuis le dernier Top Départ.

ORDINATEUR DE BORD (4/10)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Instantanée  9.2 L/100 28225	 Consommation instantanée. Valeur affichée au-dessus d'une vitesse de 30 km/h.
Autonomie   160 Km 31592	 Autonomie prévisible avec le carburant restant. Cette autonomie tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 500 mètres.
Distance  275.5 Km 28227	 Distance parcourue depuis le dernier Top Départ.
Moyenne  58.9 Km/h 28228	 Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 500 mètres.

ORDINATEUR DE BORD (5/10)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Prévoir révision sous 1432 Km 28218 	c) Autonomie de révision. Distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision, puis, lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent : – autonomie inférieure à 1 500 km : le message « Prévoir révision sous » s'affiche, accompagné du kilométrage restant ; – autonomie égale à 0 km ou date de révision atteinte : le message « faire révision » s'affiche accompagné du témoin . Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.
Faire révision 28219	

Nota : suivant le véhicule, l'autonomie de révision s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte à porte, roulage prolongé au ralenti, tractage,...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision peut donc, dans ce cas, diminuer plus vite que la distance réellement parcourue.

Réinitialisation de l'afficheur après la révision conforme au programme d'entretien.

L'autonomie de révision ne doit être réinitialisée qu'après une révision conformément aux préconisations du document d'entretien. Si vous décidez de faire des vidanges plus rapprochées, ne réinitialisez pas cette donnée à chaque changement d'huile, ceci pour éviter tout dépassement de périodicité de remplacement des autres pièces prévue dans le programme d'entretien.

Pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez pendant environ 10 secondes sur l'une des touches de mise à zéro de l'affichage jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.

ORDINATEUR DE BORD (6/10)

Paramètres de voyage

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Régulateur 90 Km/h 28221	 e) Vitesse de consigne du régulateur-limiteur de vitesse. Reportez-vous au paragraphe « Régulateur-limiteur de vitesse » en chapitre 2.
Limiteur 90 Km/h 28222	
Pas de message mémorisé 28229	 g) Journal de bord. Affichage successif : – des messages d'information (remplacer pile carte...); – des messages d'anomalies de fonctionnement (injection à contrôler...).

ORDINATEUR DE BORD (7/10)

Messages d'information

Ceux-ci peuvent soit aider dans la phase de mise en route du véhicule, soit informer d'un choix ou d'un état de conduite. Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation des messages
“Top up oil level”	Vous devez faire l'appoint dès que possible.
“Replace card battery”	La charge de la pile de la carte est trop basse (reportez-vous au paragraphe « Carte Renault : pile » en chapitre 5).
“Bleed diesel filter”	Indique une présence d'eau dans le filtre à gazole, consultez au plus tôt votre Représentant de la marque.
“No keycard press and hold”	Pour arrêter le moteur, si une carte n'est pas reconnue, vous devez effectuer un appui long sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur.
“Press clutch + START”	Pour pouvoir démarrer, vous devez appuyer sur la pédale d'embrayage avant d'appuyer sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur.

ORDINATEUR DE BORD (8/10)

Messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule. Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation des messages
“Véhicule à contrôler”	Indique une défaillance d'un des capteurs des pédales, du système de gestion de la batterie ou d'un capteur du niveau d'huile...
“Check power steering”	Indique une anomalie du système de direction assistée.
“Check parking brake”	Indique une anomalie du frein de parking.
“Check exhaust emission”	Indique une anomalie dans le système de dépollution du véhicule.
“Check 4WD”	Indique une anomalie dans le système de transmission intégrale (4WD) du véhicule.
“Check airbag”	Indique une anomalie du système d'airbags (airbag, prétensionneurs...).

ORDINATEUR DE BORD (9/10)

Les messages d’alerte

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de message d’alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l’afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu’il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d’un voyant et/ou d’un bip sonore.

Exemples de messages	Interprétation des messages
“Panne de l’injection”	Indique un problème grave au niveau du moteur.
“Oil pressure fault”	Indique une défaillance de la pression d’huile moteur.
“Brake system fault”	Indique une anomalie du système de freinage.
“Panne recharge batterie”	Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie du véhicule.
“Power steering fault”	Indique une anomalie du système de direction assistée.
“Parking brake fault”	Indique une anomalie du système du frein de parking.

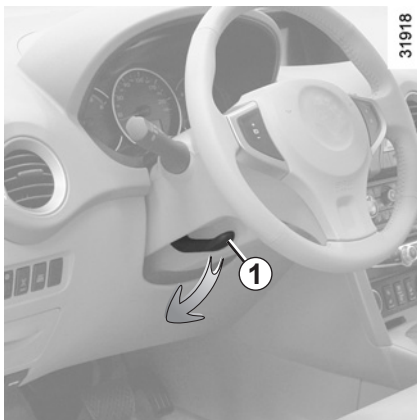
Les messages d’alerte

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de message d’alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l’afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu’il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d’un voyant et/ou d’un bip sonore.

Exemples de messages	Interprétation des messages
“Immobiliser le véhicule”	Indique une défaillance du frein de parking assisté. Serrez manuellement le frein de parking assisté et assurez-vous de l’immobilisation du véhicule à l’aide d’une cale.
“Surchauffedu moteur”	Indique une surchauffe du moteur du véhicule.
“Crevaison”	Indique une crevaison sur la roue signalée sur l’afficheur.
“Underinflation critical”	Indique un fort sous gonflage de la roue signalée dans l’afficheur.
“Risk of steering locking”	Indique un problème sur la direction.

VOLANT DE DIRECTION/DIRECTION ASSISTÉE



Réglage en hauteur et en profondeur

Tirez le levier **1** et positionnez le volant dans la position désirée; poussez le levier au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage voiture à l'arrêt.

Direction à assistance variable

Elle est dotée d'un système qui adapte le niveau d'assistance à la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

Anomalies de fonctionnement

- Si le message « Direction à contrôler » s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin , consultez rapidement un Représentant de la marque.
- Si le message « Panne de la direction » s'affiche au tableau de bord et que le témoin **STOP** s'allume, arrêtez le véhicule dès que possible et consultez votre Représentant de la marque.

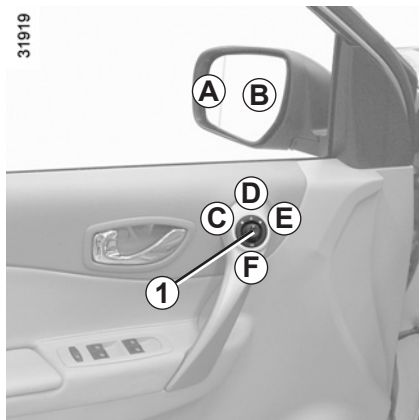
Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.

Ne roulez pas avec la batterie mal chargée. Le volant risque de ne pas fonctionner correctement.

Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.

La manœuvre rapide du volant pourrait émettre un bruit, ce qui est normal.

RÉTROVISEURS



Rétroviseurs extérieurs

Moteur tournant, manœuvrez le bouton 1 :

- position **C** pour régler le rétroviseur gauche;
- position **E** pour régler le rétroviseur droit;

D étant la position inactive.

Rétroviseurs rabattables

Moteur tournant, manœuvrez le bouton **1** en position **F** : les rétroviseurs extérieurs se rabattent.

Pour les remettre en position de roulage, revenez en position **C**, **D** ou **E**.

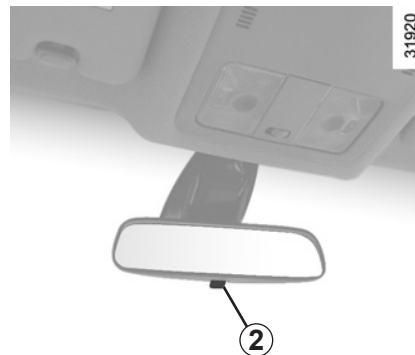
Rétroviseurs dégivrants

Le dégivrage est assuré conjointement avec celui de la lunette arrière.



Le miroir du rétroviseur extérieur côté conducteur peut comporter deux zones visiblement délimitées. La zone **B** correspond à ce qui est normalement vu dans un rétroviseur classique. La zone **A** permet d'acquiesce, pour votre sécurité, la visibilité latérale arrière.

Les objets dans la zone A apparaissent beaucoup plus éloignés que dans la réalité.



Rétroviseur intérieur

Il est orientable.

Rétroviseur avec levier 2

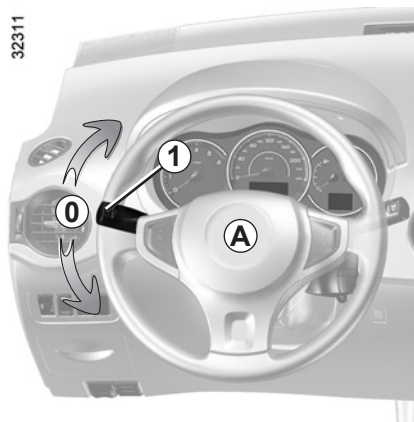
En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier **2** situé derrière le rétroviseur.

Rétroviseur sans levier 2

Le rétroviseur fonce automatiquement lorsque vous êtes suivi par un véhicule éclairé.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX

32311



Avertisseur sonore

Appuyez sur le volant en **A**.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous.

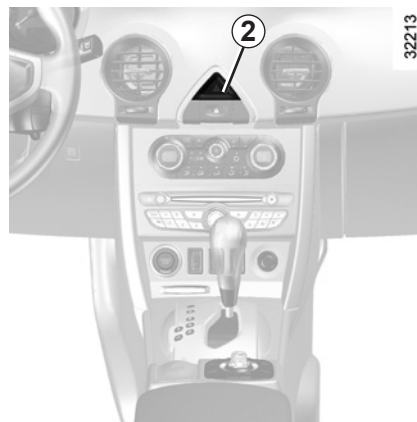
Feux indicateur de direction

Déplacez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à **0**. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manœuvre.

En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à **0**.

Actionnez brièvement la manette **1** vers le haut ou vers le bas jusqu'à la position intermédiaire puis relâchez-la : le clignotant clignote trois fois.



32213

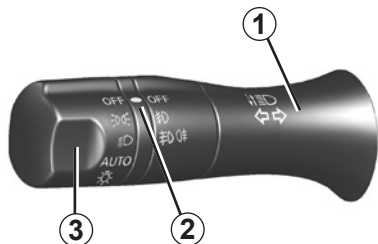


Feux de détresse

Appuyez sur le contacteur **2**. Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

Suivant véhicule, en cas de très forte décélération, les feux de détresse peuvent s'allumer automatiquement. Vous pouvez les éteindre en appuyant deux fois sur le contacteur **2**.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (1/3)

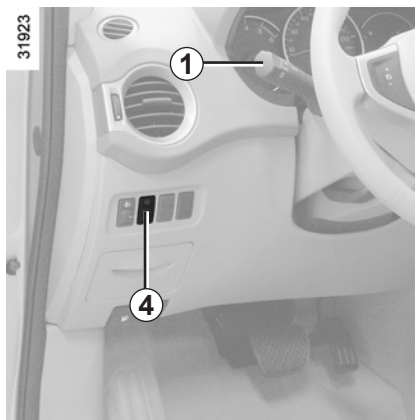


Feux de position

Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Le tableau de bord s'allume. Il est possible de régler l'intensité lumineuse en tournant la molette **4**. Si les feux de position ne sont pas allumés, il n'est pas possible de régler l'intensité lumineuse. Cette commande peut également être utilisée pour régler la luminosité de l'équipement audio et de l'afficheur de l'air conditionné.

31923



Feux de croisement

Fonctionnement manuel

Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonctionnement automatique (suivant véhicule)

Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **2** : moteur tournant, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.



Feux de route

Feux de croisement allumés, poussez la manette **1** vers l'avant. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

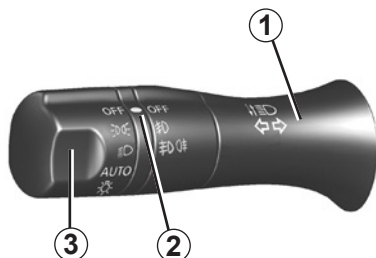
Pour revenir en position feux de croisement, tirez la manette **1** vers vous.

Si les projecteurs avant sont éteints, vous pouvez tirer la manette **1** vers vous pour déclencher un appel de phare. Dès que vous relâchez la manette, les feux s'éteignent.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés..).

32312



Feux additionnels de virage

Suivant véhicule, lors de la prise de virage, si les feux de croisement sont allumés et sous certaines conditions de conduite (vitesse, angle du volant...), des feux complémentaires s'allument pour éclairer l'intérieur du virage.

Extinction des feux

Il y a deux possibilités :

- manuellement, amenez la bague 3 en position OFF ;
- automatiquement, l'éclairage s'éteint à l'arrêt du moteur ou lors de l'ouverture de la porte conducteur. Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la bague 3.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

Cette fonction (utile par exemple pour éclairer l'ouverture d'un portail, d'un garage...) vous permet d'allumer momentanément les feux de croisement.

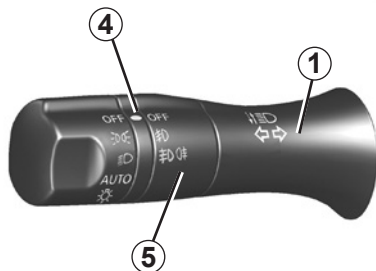
Moteur arrêté et feux éteints, bague 3 en position OFF, tirez la manette 1 vers vous : les feux de croisement s'allument pendant environ trente secondes.

Cette action est limitée à dix fois pour un temps maximum de dix minutes.

Pour arrêter l'éclairage avant son arrêt automatique, faites tourner la bague de la manette 1 puis ramenez-la en position OFF.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (3/3)

32312



Feux de brouillard avant

Tournez la bague centrale **5** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **4**.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

Feu de brouillard arrière

Tournez la bague centrale **5** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **4**, puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur

et un témoin  s'allume alors au tableau de bord.

Pour éteindre le feu de brouillard arrière, tournez la bague centrale **5** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **4**, puis relâchez.

Le témoin  s'éteint sur le tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Extinction des feux de brouillard avant et arrière.

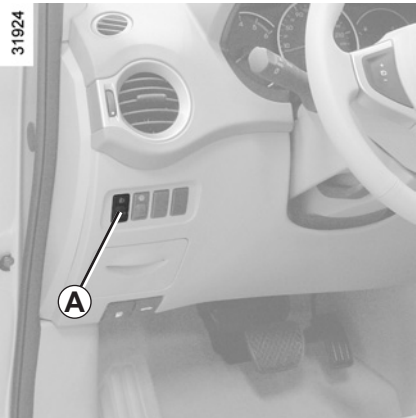
Tournez la bague **5** jusqu'à l'apparition du repère **4** en face du symbole OFF.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique.

L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

RÉGLAGE ÉLECTRIQUE DE LA HAUTEUR DES FAISCEAUX



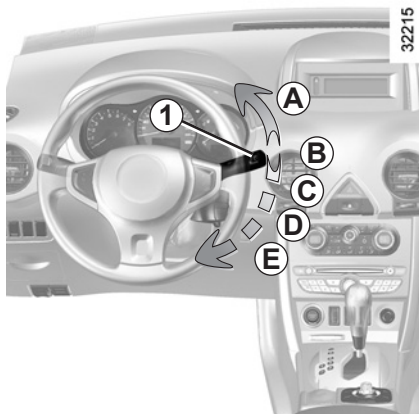
Pour les véhicules qui en sont équipés, la commande **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez la commande **A** vers le bas pour baisser les projecteurs et vers le haut pour les lever.

Pour les véhicules qui ne sont pas équipés de la commande **A**, le réglage est automatique.

Exemples de position de réglage de la commande A en fonction de la charge	
	0
	0
	1
	1
	2
	3

ESSUIE-VITRES/LAVE-VITRE AVANT (1/2)



Contact mis, actionnez la manette 1.

A Balayage à la demande

La manette revient en position **B** dès que vous la relâchez.

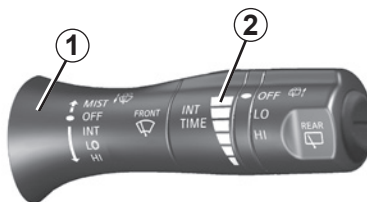
B Arrêt

C Balayage intermittent

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant la bague 2.

D Balayage continu lent

E Balayage continu rapide



Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage d'une vitesse continue rapide à une vitesse continue lente.

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Véhicule équipé d'essuie-vitre avant avec capteur de pluie

A Balayage à la demande

La manette revient à la position **B** dès que vous la relâchez.

B Arrêt

C Fonction essuyage automatique

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée.

Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant la bague 2.

D Balayage continu lent

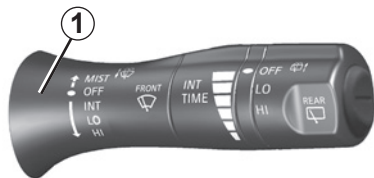
E balayage continu rapide



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitre est en position **B** (arrêt).

Risques de blessures.

ESSUIE-VITRES/LAVE-VITRE AVANT (2/2)



Lave-vitre, lave-projecteurs

(suivant véhicule)

Contact mis, tirez la manette **1** vers vous puis relâchez.

Projecteurs éteints

Un appui bref déclenche le lave-vitre ainsi qu'un aller-retour de l'essuie-vitre.

Un appui prolongé déclenche le lave-vitre ainsi que quatre allers-retours de l'essuie-vitre suivis d'un dernier aller-retour après quelques secondes.

Projecteurs allumés

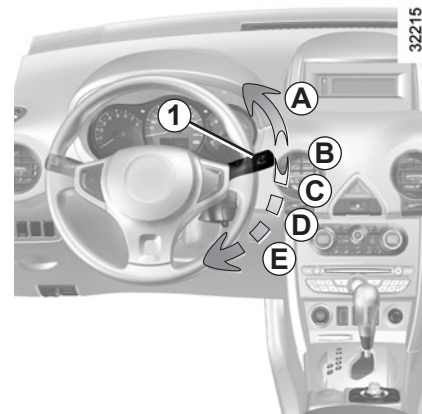
Vous actionnez également en même temps le dispositif lave-projecteurs.

Par temps de neige ou de gel, dégagez le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) et la lunette arrière avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- ils doivent rester propres : nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière est sec ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

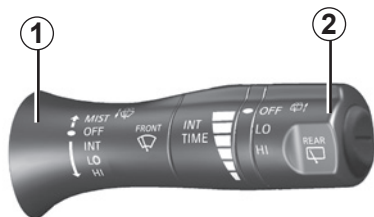
Dans tous les cas, changez-les dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...) ramenez la manette **1** en position **B** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.

ESSUIE-VITRE/LAVE-VITRE ARRIERE



 **Essuie-vitre arrière**
Contact mis, tournez l'extrémité de la bague 2.

- OFF : Arrêt du balayage
- LO : Balayage continu lent
- HI : Balayage continu rapide

Avant d'utiliser l'essuie-vitre arrière, assurez-vous qu'aucun objet transporté ne gêne la course du balai.
Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer la porte de coffre.

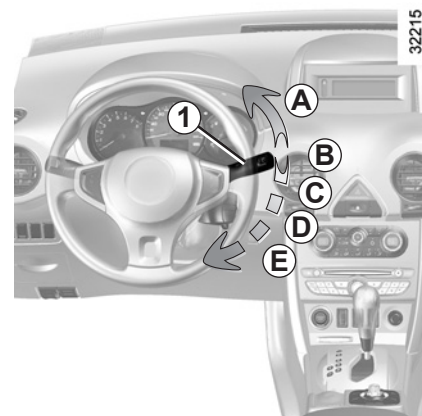
Essuie/lave-vitre arrière

Pour actionner le dispositif, poussez la manette 1.

Un appui prolongé déclenche le lave-vitre ainsi que quatre allers-retours de l'essuie-vitre suivis d'un dernier aller-retour après quelques secondes.

Particularité

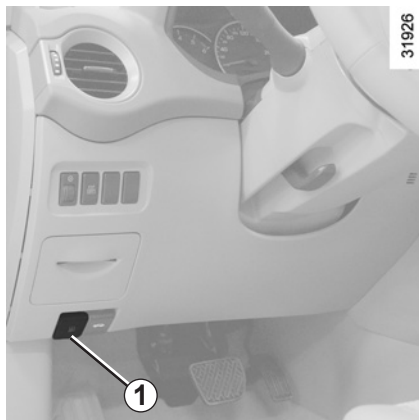
Si les essuie-vitre avant fonctionnent, il se produit un balayage intermittent de l'essuie-vitre arrière lorsque vous enclenchez la marche arrière.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...) ramenez la manette 1 en position B (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.

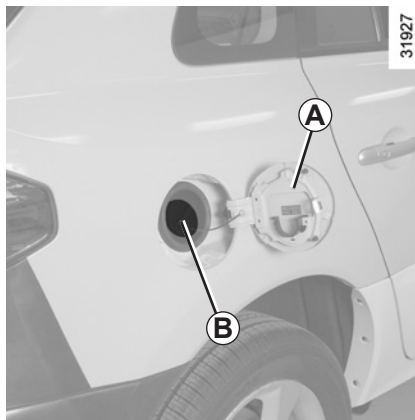
RÉSERVOIR CARBURANT (1/3)



Capacité utilisable du réservoir : 65 litres environ.

Tirez le levier **1**, situé sous la planche de bord côté conducteur pour déverrouiller le portillon **A**. Ouvrez-le puis dévissez le bouchon de réservoir à carburant **B**.

Pour le remplissage, reportez-vous au paragraphe « Remplissage carburant ».



Qualité du carburant

Utilisez un carburant de bonne qualité respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et **impérativement** conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **A**. Reportez-vous au paragraphe « Caractéristiques moteur » en chapitre 6.



Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

Versions Diesel

Utilisez **impérativement** du gazole conforme aux indications portées sur l'étiquette située à l'intérieur du portillon **A**.

Versions essence

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. L'Indice d'Octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **A**. Reportez-vous aux « Caractéristiques moteurs » en chapitre 6.



Bouchon de remplissage : il est spécifique. Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il soit identique au bouchon d'origine.

Adressez-vous à votre Représentant de la marque.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

RÉSERVOIR CARBURANT (2/3)

Véhicules fonctionnant au carburant à base d'éthanol

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb ou un carburant contenant au maximum 85 % d'éthanol (E85).

Par grand froid, le démarrage du moteur peut être difficile, voire impossible. Pour éviter ce problème, utilisez de l'essence sans plomb ou, pour les véhicules qui en sont équipés, utilisez le réchauffeur intégré au moteur : branchez l'embout spécifique de la rallonge fournie dans la prise intégrée à la calandre et l'autre embout dans une prise **220V** pendant au moins 6 heures avant un démarrage.

Nota : lors de l'utilisation de ce carburant vous pouvez constater une surconsommation.



Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité. Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Remplissage carburant

Introduisez le pistolet jusqu'en **butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage. À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau. Le bouchon et son pourtour doivent rester propres.

Versions essence

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).

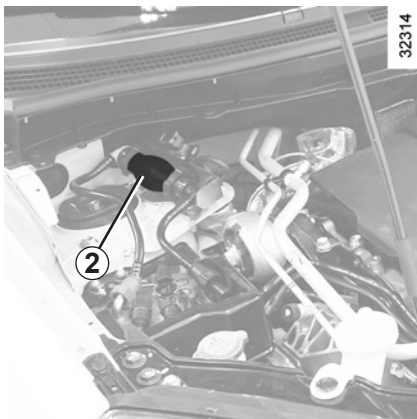


Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible aux conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse et faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un Représentant de la marque.

RÉSERVOIR CARBURANT (3/3)



Panne de carburant version diesel

Après une panne due à l'épuisement complet du carburant, vous devez réamorcer le circuit avant d'essayer de redémarrer le moteur :

- Ouvrez le capot moteur ;
- actionnez la poire **2** à plusieurs reprises et arrêtez lorsque vous sentez la pression.

Vous pouvez ensuite redémarrer le moteur, si celui-ci ne fonctionne pas correctement, laissez le tourner au ralenti. Si après plusieurs tentatives, le moteur ne démarre pas, faites appel à un Représentant de la marque.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteur, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risques de blessures.

Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés aux économies de carburant et à l'environnement)

Rodage	2.2
Démarrage du moteur	2.3
Arrêt du moteur	2.5
Particularités des versions essence	2.6
Particularités des versions diesel	2.7
Particularités des versions diesel équipées d'un filtre à particules	2.8
Levier de vitesses	2.9
Frein à main	2.9
Frein de parking assisté	2.10
Conseils : lutte contre la pollution, économies de carburant	2.14
Environnement	2.17
Système de surveillance de la pression des pneumatiques	2.18
Transmission intégrale : 4 roues motrices	2.21
Dispositifs de correction de conduite	2.24
Limiteur de vitesse	2.29
Régulateur de vitesse	2.32
Capteur de stationnement	2.36
Boîte de vitesses automatique ou transmission à variation continue	2.39

RODAGE

Version essence

Jusqu'à **2 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé (ou 3 000 à 3 500 tr/mn), et passez les vitesses sans faire tourner le moteur à des régimes élevés. De plus, évitez les démarrages rapides et les freinages brusques autant que possible.

Ce n'est qu'après 3 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien du véhicule.

Ne tractez pas de remorque pendant les **800 premiers kilomètres**. Le moteur, les essieux ou d'autres pièces pourraient être détériorés.

Version diesel

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 2 500 tr/mn. Après ce kilométrage, vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est qu'après 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien du véhicule.

DÉMARRAGE DU MOTEUR



Démarrage du moteur

Carte RENAULT à télécommande

Lorsque vous entrez dans le véhicule, insérez la carte RENAULT jus'en butée dans le lecteur de carte **2**.

Pour démarrer, appuyez sur le bouton **1**. Si une vitesse est engagée, appuyez sur la pédale d'embrayage jusqu'au démarrage du moteur.



Carte RENAULT « mains libres »

La carte RENAULT doit être dans le lecteur de carte **2** ou dans la zone de détection **3**.

Pour démarrer, appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage et appuyez sur le bouton **1**. Si une vitesse est engagée, seul l'appui sur la pédale d'embrayage permettra le démarrage.

Démarrage des véhicules à boîte de vitesses automatique

Levier en position **P**.

Pour tous les véhicules :

- si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, le message « Appuyer frein + START » ou « Débrayer + START » ou « Mettre sur P » s'affiche au tableau de bord **A**.
- Dans certains cas, il sera nécessaire de tourner le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage **1** pour aider au déverrouillage de la colonne de direction ; le message « Tourner volant + START » vous en avertit.

Démarrage coffre ouvert (mode « mains libres »)

Le démarrage est possible uniquement si la carte est dans le lecteur **2**.

DÉMARRAGE DU MOTEUR



Fonction accessoires

(Mise sous contact)

Pour disposer de certaines fonctions moteur à l'arrêt (radio, navigation...), appuyez sur le bouton **1** sans appuyer sur les pédales.

Nota : deux appuis successifs sur le bouton **1** arrêtent leur fonctionnement.

Anomalie de fonctionnement

Dans certains cas, la carte RENAULT « mains libres » peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la carte RENAULT, batterie déchargée...
- proximité avec un appareil fonctionnant sur la même fréquence (écran, téléphone portable, jeux vidéo...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques;

Le message « Insérer la carte » apparaît au tableau de bord **A**.

Insérez la carte RENAULT jusqu'en butée dans le lecteur de carte **2**.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait faire démarrer le véhicule ou faire fonctionner des équipements électriques (lève-vitres...) et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...).

Risque de blessures graves.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

ARRÊT DU MOTEUR



Conditions d'arrêt du moteur

Le véhicule doit être à l'arrêt, levier positionné sur **N** ou **P** pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique.

Carte RENAULT à télécommande

Carte dans le lecteur **2**, appuyez sur le bouton **1** : le moteur s'arrête. Dans ce cas, le retrait de la carte du lecteur verrouille la colonne de direction.

Particularité

Si la carte n'est plus dans le lecteur lorsque vous demandez l'arrêt moteur, le message « Carte absente faire appui long » apparaît au tableau de bord **A** : appuyez plus de deux secondes sur le bouton **1**.

Carte RENAULT « mains libres »

Carte dans le véhicule, appuyez sur le bouton **1** : le moteur s'arrête. La colonne de direction se verrouille à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule.

Si la carte n'est plus dans l'habitacle lorsque vous demandez l'arrêt moteur, le message « Carte absente faire appui long » apparaît au tableau de bord : appuyez plus de deux secondes sur le bouton **1**.

Moteur arrêté, les accessoires (radio...) utilisés à ce moment continuent de fonctionner pendant 10 minutes environ.

À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires arrêtent de fonctionner.



Lorsque vous quittez votre véhicule, en particulier carte RENAULT sur vous, assurez-vous que le moteur est bien arrêté.



Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait faire démarrer le véhicule ou faire fonctionner des équipements électriques (lève-vitres...) et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...).

Risque de blessures graves.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé,
- utilisation d'essence plombée,
- utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréés.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- système d'allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite,

- perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule à un Représentant de la marque suivant les périodicités préconisées dans le document d'entretien, vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager votre pot catalytique, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de **l'épuisement complet du combustible** et à condition que la batterie soit bien chargée, vous pouvez redémarrer normalement.

Toutefois, si au bout de quelques secondes, après plusieurs tentatives, le moteur ne démarre pas, faites appel à un Représentant de la marque.

Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée ;
- veillez à ne jamais laisser trop baisser le niveau de gazole dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL AVEC FILTRE À PARTICULES

Suivant véhicule, le témoin  s'allume au tableau de bord pour indiquer un risque de saturation du filtre à particules.

Pour nettoyer le filtre à particules, dans les 100 km suivant l'apparition du témoin, roulez à une vitesse moyenne d'au moins 70 km/h compatible avec les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à extinction du témoin.

Un arrêt du véhicule avant l'extinction du témoin peut vous amener à recommencer l'opération.

A titre indicatif, dans ce cas le nettoyage dure jusqu'à 20 minutes.

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

Si le message « Antipollution à contrôler » s'affiche au tableau de bord, accompagné des témoins  et , consultez rapidement un Représentant de la marque.

En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule.

Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée,
- veillez à ne jamais laisser le niveau de gazole trop baisser dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

LEVIER DE VITESSES/FREIN À MAIN



Passage en marche arrière

Véhicules à boîte de vitesses manuelle : suivez la grille dessinée sur le pommeau **1** et, suivant véhicule, soulevez l'anneau **2** contre le pommeau pour pouvoir passer la marche arrière.



Véhicules à boîte de vitesses automatique : reportez-vous au paragraphe « Boîte de vitesses automatique » en chapitre 2.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière, contact mis.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Frein à main

Pour desserrer

Tirez le levier **4** vers le haut, enfoncez le bouton **3** et ramenez le levier au plancher.

Pour serrer

Tirez vers le haut, assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé.

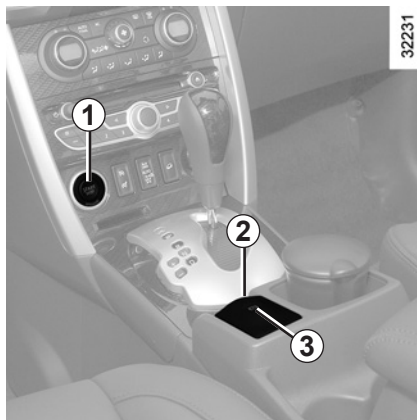


En roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe.



À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1^{re} ou marche arrière) pour les véhicules à boîte de vitesses mécanique ou la position **P** pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (1/4)



Fonctionnement automatique

Le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule lors de l'**arrêt du moteur par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur 1**.

Pour certains pays, la fonction serrage automatique n'est pas activée. Reportez-vous au paragraphe « Fonctionnement manuel ».

Le serrage du frein de parking assisté est confirmé par le message « Frein de parking serré » et le témoin  sur le tableau de bord et par l'allumage du témoin **3** sur le contacteur **2**.

Les témoins **3** et  s'éteignent quelques secondes après l'arrêt du moteur.

Nota : si la porte conducteur est ouverte, les témoins **3** et  s'allument de nouveau. Ils s'éteignent à la fermeture de la porte.

Attention : si une porte du véhicule est ouverte mais que le frein de parking n'est pas serré, un signal sonore retentit et le message « Serrer le frein de parking » s'affiche au tableau de bord.

Dans ce cas, le véhicule doit être immobilisé en tirant puis en relâchant le contacteur **2**.

Le frein de parking est desserré dès que le véhicule commence à rouler.



Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage du frein de parking assisté.

Le témoin  au tableau de bord s'allume accompagné du message « Frein de parking serré ».

Desserrage automatique du frein de parking

Le desserrage se fait dès le démarrage du véhicule en accélérant.

Fonctionnement manuel

Serrage du frein de parking

Tirez puis relâchez le contacteur **2**. Le témoin  au tableau de bord s'allume accompagné du message « Frein de parking serré » et du témoin **3**.

Desserrage du frein de parking

Contact mis, en appuyant sur la pédale de frein, appuyez sur le contacteur **2** jusqu'à ce que les témoins **3** sur le

contacteur **2** et  sur le tableau de bord s'éteignent.

Freinage dynamique

En cas d'urgence, il est possible, **exceptionnellement**, de tirer le contacteur **2** pour arrêter le véhicule. Au-delà

d'un seuil, les témoins  et  s'allument. Consultez un Représentant de la marque.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (2/4)



Cas particuliers

Véhicule en pente ou attelé d'une remorque, tirez sur le contacteur **2** pendant environ 3 secondes pour augmenter la force de serrage du frein de parking.

Nota : si le frein de parking est serré avec la force maximum et que le véhicule ne peut être immobilisé en raison de l'inclinaison de la chaussée, le message « Immobiliser le véhicule » s'affiche au tableau de bord. Vous devez stationner le véhicule à un autre emplacement.

Stationnement avec frein de parking desserre

(en cas de risque de gel...) :

- Arrêtez le moteur en appuyant sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **1**;
- engagez une vitesse (véhicule à boîte de vitesses manuelle) ou positionnez le levier de vitesses sur P (véhicule à boîte de vitesses automatique);
- appuyez simultanément sur la pédale de frein et sur le contacteur **2** jusqu'à ce que le témoin **3** s'éteigne.

Dès que vous ouvrez la porte conducteur, un message d'alerte s'affiche et un signal sonore retentit pendant environ 5 secondes pour indiquer que le frein de parking n'est pas serré.

Nota : le desserrage du frein de parking reste possible tant qu'aucune porte n'est ouverte ou fermée, et que le véhicule n'est pas verrouillé.

Arrêt ponctuel

Pour actionner manuellement le frein de parking assisté, (arrêt à un feu rouge, arrêt moteur tournant...) : tirez et relâchez le contacteur **2**. Le desserrage est automatique dès le redémarrage du véhicule.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (3/4)

Versions avec boîte de vitesses automatique

Porte conducteur ouverte ou mal fermée et moteur tournant, pour des raisons de sécurité, le desserrage automatique est désactivé (ceci afin d'éviter que le véhicule roule tout seul sans conducteur). Le message « Desserrer manuellement » apparaît au tableau de bord lorsque le conducteur appuie sur la pédale d'accélérateur.



Ne sortez jamais de votre véhicule sans remettre le levier de sélection sur **P** ou **N**. En effet, véhicule à l'arrêt, moteur tournant avec une vitesse engagée, si vous accélérez, le véhicule peut se mettre en mouvement.

Risque d'accident.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque les témoins  et dans

certains cas  s'affichent au tableau de bord accompagnés du message « Frein de parking à contrôler », consultez rapidement un Représentant de la marque.



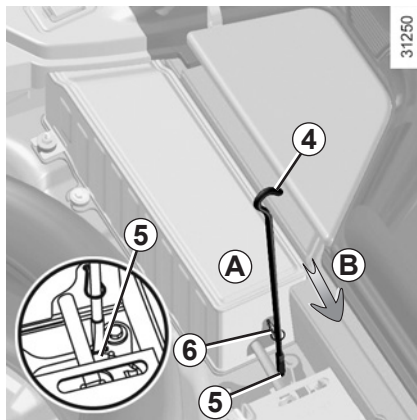
L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela vous impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

Le témoin  clignote, accompagné des témoins  et , et du message « Panne du frein de parking » : cela impose un arrêt immédiat et compatible avec la circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.



Il est alors impératif d'immobiliser le véhicule en engageant la première vitesse (boîte de vitesses mécanique) ou la position **P** (boîte de vitesses automatiques). Si la pente le justifie, calez le véhicule.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (4/4)

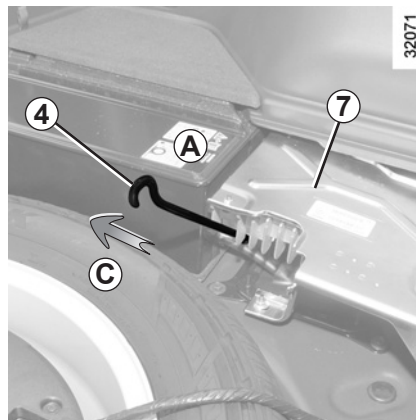


Déverrouillage de secours



Avant un déverrouillage de secours, il est impératif d'immobiliser le véhicule en engageant la première vitesse (boîte de vitesses mécanique) ou la position **P** (boîte de vitesses automatique). Si la pente le justifie, calez le véhicule. Si cette immobilisation s'avère impossible, n'actionnez pas la commande et faites appel à un Représentant de la marque.

L'étiquette sur la zone **A** vous le rappelle.



Vous pouvez déverrouiller le frein de parking. Pour le déverrouiller manuellement :

- retirez le tapis de coffre et le couvre roue de secours ;
- passez la manivelle **4** dans la boucle **6** et, pour les véhicules sans amplificateur **7**, prenez appui dans le logement **5**.
- tirez (mouvement **B**) ou poussez (mouvement **C**) le haut de la manivelle **4** jusqu'à entendre un bruit de déverrouillage.

Cette commande ne permet pas le resserrage.



Le témoin  s'allume, accompagné du message « Frein de parking à contrôler ». Contact mis, appuyez simultanément sur la pédale de frein et sur le contacteur **2**. S'ils ne s'éteignent pas, ne prenez pas la route et faites appel à un Représentant de la marque.



Ne quittez jamais votre véhicule carte **RENAULT** à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait débloquer le frein de parking et provoquer un roulage involontaire.

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (1/3)

Votre véhicule respecte les critères de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage, qui entreront en vigueur en 2015.

Certaines pièces de votre véhicule ont donc été conçues en vue de leur recyclage ultérieur.

Ces pièces sont facilement démontables afin d'être récupérées et retraitées dans les filières de recyclage.

De plus, de par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

Assistance à l'économie de carburant

Suivant véhicule, afin d'optimiser la consommation, un témoin au tableau de bord vous informe du meilleur moment pour engager le rapport supérieur ou le rapport inférieur :



engagez le rapport supérieur ;



engagez le rapport inférieur.

Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

- **allumage** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications qui ont été établies par nos Bureaux d'Études.

En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écartements spécifiés pour votre moteur. Pour cela consultez un Représentant de la marque.

- **ralenti** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **filtre à air, filtre à gazole** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (2/3)

Contrôle des gaz d'échappement

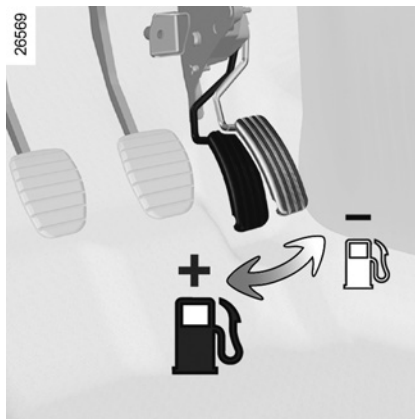
Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule. Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Conduite

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- La vitesse coûte cher.
- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible sans toutefois fatiguer le moteur. Sur version avec boîte de vitesses automatique, restez de préférence en position **D**.
- Évitez les accélérations brutales.

- La conduite « sportive » coûte cher : préférez-lui la conduite « en souplesse ».
- Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur l'accélérateur.
- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.
- Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

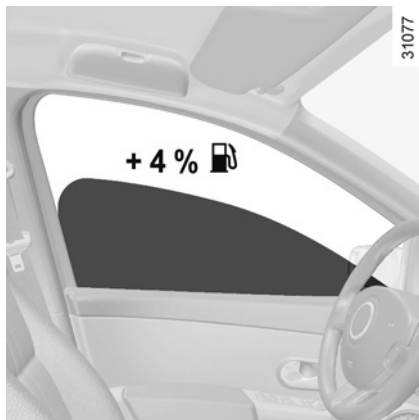


Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis adaptés au véhicule s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (3/3)



Conseils d'utilisation

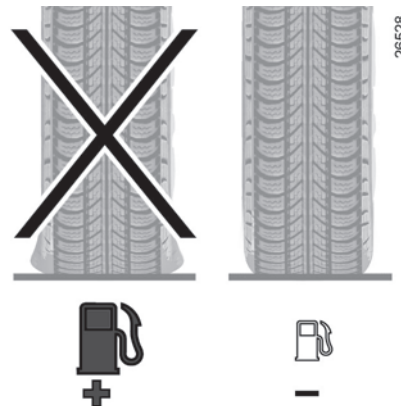
- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.

- Pour les véhicules équipés du **conditionnement d'air**, il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant son utilisation. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.
- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.



- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter l'**environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Cet engagement se traduit par la signature du groupe Renault eco².



31016

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO₂), et donc à moins consommer (ex : 140 g/km équivaut à 5,3 l/100km pour un véhicule Diesel).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Pour certains véhicules diesel, ce système est complété par un filtre à particules permettant de réduire les émissions de particules de suies.

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.

- Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

Recyclage

Votre véhicule est recyclable à 85% et valorisable à 95%.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (1/3)

Ce système surveille la pression de gonflage des pneumatiques.

Les pressions doivent être ajustées à froid

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.



Principe de fonctionnement

Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur dans la valve de gonflage qui mesure périodiquement la pression du pneumatique.

Le système informe le conducteur sur l'ordinateur de bord **1** que les roues sont suffisamment gonflées et l'alerte en cas de pression insuffisante ou de fuite.

la présence, à proximité ou dans le véhicule, d'appareil fonctionnant sur la même fréquence peut perturber le fonctionnement du système de surveillance de pression des pneumatiques.

Dans ce cas, le système signale la baisse de pression des pneumatiques dans les conditions normales.

Si les pneumatiques sont équipés de chaînes à neige ou enfouis dans la neige, le fonctionnement du système de surveillance peut être perturbé.



Changement de roue

Suivant les conditions de roulage, le système peut prendre plusieurs minutes pour une bonne prise en compte des positions des roues et des pressions de pneumatique : vérifiez la pression des pneumatiques après chaque intervention.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (2/3)

Changement des roues

Le système de surveillance de pression des pneumatiques met environ 8 minutes pour identifier les roues remplacées. Pendant ce temps, le système ne fonctionne plus.

Monte de pneumatiques (remplacement de pneumatiques ou monte de pneumatiques hiver)

Le remplacement des pneumatiques nécessitant des précautions particulières, nous vous conseillons de consulter votre Représentant de la marque.



Lorsque le système de surveillance de pression des pneumatiques procède à l'identification des roues remplacées, il se peut que le système transmette des informations imprécises qui peuvent avoir des conséquences graves.

Roue de secours

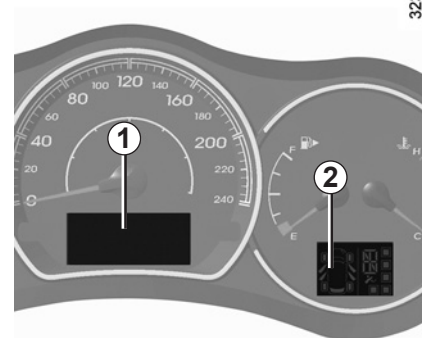
La roue de secours ne possède pas de capteur, elle n'est donc pas reconnaissable par le système.

Lorsqu'elle est montée en lieu et place d'une autre roue, le système détecte alors une anomalie de fonctionnement.

Remplacement roues/pneus

Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, enjoliveurs...).

Consultez un Représentant de la marque pour le remplacement des pneumatiques et pour connaître les accessoires compatibles avec le système et disponibles chez un Représentant de la marque : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.



Affichage

L'affichage **1** et **2** du tableau de bord indique les anomalies de pression (pneu dégonflé, crevaison, dysfonctionnement du système...).

La signification des témoins, des signaux et des messages figure à la page suivante.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (3/3)

Exemples de messages pouvant apparaître sur les deux afficheurs du tableau de bord

Message	Affichage	Interprétation des messages
"Pression pneus à réajuster"		La pression de gonflage est inférieure à la normale.
"Sous-gonflage important"		Le témoin STOP s'allume et un signal sonore retentit à l'affichage de ce message. Arrêtez le véhicule dès que possible et consultez votre Représentant de la marque. La pression de gonflage indiquée est très inférieure à la valeur normale et a atteint un niveau dangereux.
"Crevaison"		Le témoin STOP s'allume et un signal sonore retentit à l'affichage de ce message. Arrêtez le véhicule dès que possible et consultez votre Représentant de la marque. Le pneu indiqué est dégonflé ou crevé.
"Capteurs pneus à contrôler"		Une des roues ne s'affiche plus ; le capteur de cette roue présente une anomalie.
"Capteurs pneus à contrôler"		Aucun capteur de pression des pneus n'est détecté, ou le système présente une anomalie.
"Capteurs pneus absents"		Le signal du pneu indiqué n'est plus reçu et le capteur de pression ne peut plus effectuer de contrôle (installation d'une roue de secours...).

TRANSMISSION INTÉGRALE : 4 roues motrices (4WD) (1/3)



Contacteur du mode de conduite 1

En fonction des conditions de circulation, vous pouvez choisir, en appuyant sur le bouton **1**, un mode parmi :

- AUTO;
- 2WD;
- 4WD Lock.

mode « AUTO »

C'est le mode défini à chaque démarrage du moteur.

Principe de fonctionnement

Le mode « AUTO » distribue automatiquement le couple entre les essieux avant et arrière en fonction des conditions routières et de la vitesse du véhicule. Cette position optimise la tenue de route. Utilisez ce mode sur les routes en bon état ou les chaussées glissantes.

mode « 2WD »

Appuyez sur la partie supérieure du bouton **1**. Le témoin **2WD** s'allume au tableau de bord.

Principe de fonctionnement

Le mode « 2WD » utilise uniquement les roues avant. Utilisez ce mode sur les routes en bon état.

Pour désactiver ce mode, appuyez de nouveau sur le haut du bouton **1**. Le témoin s'éteint au tableau de bord.

mode « 4WD Lock »

Appuyez sur le bas du bouton **1**. Le bouton revient ensuite à sa position initiale. Le témoin **4WD LOCK** s'allume au tableau de bord.

Pour désactiver ce mode, appuyez de nouveau sur le bas du bouton **1**. Le témoin s'éteint au tableau de bord.

Principe de fonctionnement

Le mode « 4WD Lock » utilise les essieux avant et arrière avec 50 % de puissance chacun. Utilisez ce mode sur les chaussées déformées et les routes non goudronnées.

Nota : si la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h lorsque le mode « 4WD Lock » est sélectionné, le système repasse automatiquement en mode « AUTO ».

Particularités de la transmission intégrale

- Il se peut que le véhicule soit plus bruyant lorsque les modes « AUTO » ou « 4WD Lock » sont activés. Ceci est normal ;
- si le système détecte une différence de dimensions entre les roues avant et arrière (cas par exemple du montage de pneumatiques de mauvaises dimensions, d'un sous-gonflage, d'une usure prononcée sur un essieu, etc.), le message « 4WD indisponible » s'affiche au tableau de bord et le témoin **2WD** clignote. Sélectionnez le mode « 2WD » et roulez à allure modérée ;
- utilisez toujours quatre pneumatiques avec un niveau d'usure identique ;

- dès que vous dépassez 40 km/h en mode « 4WD Lock », le système repasse automatiquement en mode « AUTO ». Le témoin s'éteint ;
- lorsque les roues avant et arrière tournent à des vitesses différentes (par exemple, en cas de conduite sur chaussées dégradées, sable ou boue, ou en cas de remorquage, pneumatiques avec des usures différentes), l'huile du système peut, compte tenu des contraintes mécaniques, monter en température. Dans ce cas, le système repasse automatiquement en mode « 2WD » pour éviter toute surchauffe. **Le message « 4WD indisponible » s'affiche au tableau de bord et le témoin **2WD** ou **4WD LOCK** s'allume.** Garez le véhicule à un emplacement sûr et attendez que le message « 4WD indisponible » disparaisse.

Si l'alerte apparaît de nouveau, consultez un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « 4WD à contrôler » et le témoin  s'affichent au tableau de bord.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

TRANSMISSION INTÉGRALE : 4 roues motrices (4WD) (3/3)



Système 4 roues motrices

- En fonction des conditions de conduite, le système peut passer automatiquement de « 2 roues motrices » à « 4 roues motrices ». Dans ce cas, le témoin « 4WD » ne s'allume pas.
- Quel que soit le mode sélectionné, ne démarrez pas le moteur si les roues arrière sont posées au sol et que les roues avant sont dans le vide (voiture sur cric) ou reposent sur des rouleaux.
- N'appuyez pas sur le contacteur du choix de mode en virage, en marche arrière ou lorsque des roues patinent. Sélectionnez uniquement le mode « 2WD », « AUTO » ou « 4WD Lock » lorsque le véhicule roule en ligne droite.
- Lorsque le moteur chauffe, le régime de ralenti peut être plus élevé. Soyez vigilant lorsque vous conduisez ou lorsque vous vous arrêtez sur des chaussées glissantes avec le mode « AUTO » sélectionné.
- Utilisez exclusivement des pneumatiques répondant aux caractéristiques requises.
- Installez les chaînes à neige uniquement sur les roues avant.
- Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.** Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

- Il est conseillé de ne pas utiliser le mode « 4WD Lock » en permanence sur les chaussées en bon état.
- Montez toujours sur les quatre roues des pneumatiques aux caractéristiques identiques (marque, taille, structure, usure...). L'utilisation de pneumatiques de tailles différentes sur les roues avant et arrière et/ou gauche et droite peut avoir des conséquences graves sur les pneumatiques mêmes, la boîte de vitesses, la boîte de transfert et les pignons du différentiel arrière.

DISPOSITIFS DE CORRECTION DE LA CONDUITE (1/5)

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- de l'**antiblocage des roues ABS** ;
- du **contrôle dynamique de conduite ESC avec système anti-patinage ASR** ;
- de l'**assistance au freinage d'urgence** ;
- du **contrôle de la vitesse en descente** ;
- de l'**aide au démarrage en côte**.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

ABS (antiblocage des roues)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).

En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

Anomalies de fonctionnement :

- Si le message « ABS à contrôler »

s'affiche et les témoins  et  s'allument au tableau de bord pendant la conduite, **la sécurité du freinage est toujours garantie sans ABS** ;

- si le message « Panne système de freinage » s'affiche et les témoins ,  et  s'allument au tableau de bord pendant la conduite, **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage**.

Consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION DE LA CONDUITE (2/5)

Contrôle dynamique de conduite ESC avec contrôle de sous-virage et système antipatinage ASR

Contrôle dynamique de conduite ESC

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur.

Système antipatinage ASR

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accéléérations ou de décélérations.

Principe de fonctionnement

À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi sur le régime moteur selon l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.



allumé indique que le système ESC (avec l'ASR) est activé.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESC à contrôler » et les témoins

et s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESC et l'ASR sont désactivés.

Consultez un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION DE LA CONDUITE (3/5)



Désactivation de la fonction ESC (y compris du système antipatinage (ASR))

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage. Si cet effet n'est pas souhaité, il est possible de désactiver la fonction par appui sur le contacteur **1**.

Le message « ESC désactivé » apparaît au tableau de bord pour vous en avertir.

Si vous désactivez cette fonction, le système antipatinage (ASR) est également désactivé.

L'ESC et l'ASR apportant une sécurité supplémentaire, il est déconseillé de rouler avec la fonction inhibée. Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur **1**.

Nota : le système se réactive automatiquement à chaque coupure du moteur.

Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

À partir de la vitesse d'enfoncement de la pédale de frein, le système détecte une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de détresse

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.

DISPOSITIFS DE CORRECTION DE LA CONDUITE (4/5)



Contrôle de la vitesse en descente

Ce dispositif permet de limiter la vitesse du véhicule (à environ 7 km/h) sans intervenir sur la pédale de frein (lorsque vous roulez dans une forte descente).

Activation/désactivation du système

- **Activation** : appuyez sur le bouton **1**. Le message « HDC activé » apparaît au tableau de bord.
- **Désactivation** : appuyez de nouveau sur le bouton **1** : le message « HDC désactivé » apparaît au tableau de bord.

Mise en service du système

Véhicule roulant en descente à une vitesse inférieure à 25 km/h sur le premier rapport ou en marche arrière (position **D** ou **R** pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique), appuyez sur le contacteur **2** pour passer en mode « 4WD Lock ».

Dès qu'une déclivité suffisante est détectée, le témoin , accompagné du message « HDC opérationnel », apparaît au tableau de bord.

Nota : si la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h, la transmission passe automatiquement au mode « AUTO » (le

témoin  s'éteint).

Le système peut être réactivé en appuyant sur « 4WD Lock » dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 40 km/h.

Ce système ne fonctionne pas lorsque le levier de vitesses est au point mort (position **N** ou **P** pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique), ou si le véhicule roule sur le plat.

Le système de contrôle de la vitesse de descente s'arrête dès que vous appuyez sur la pédale de frein ou d'accélérateur et reprend dès que vous la relâchez.



Moteur froid, la fonction de contrôle de descente automatique peut être désactivée momentanément (le



témoin  s'éteint). Lorsque la température du moteur augmente, le témoin s'allume de nouveau et la fonction est disponible.

Le système de contrôle de descente automatique peut se désactiver temporairement en cas de risque de hausse de la température du système de freinage.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents et/ou en pente.

Risques de blessures graves.

DISPOSITIFS DE CORRECTION DE LA CONDUITE (5/5)

Aide au démarrage en côte

Ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, selon la pente en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

Fonctionnement du système

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que le point mort (position autre que **N** ou **P** pour les boîtes de vitesses automatique) et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent progressivement (le véhicule roule en fonction de la pente).



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents et/ou en pente.

Risques de blessures graves.

RÉGULATEUR, LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur de vitesse (1/3)



Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie appelée **vitesse limitée**.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse limitée (+).
- 3 Activation, mémorisation et rappel de la vitesse limitée (R).
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (O).
- 5 Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse limitée (-).



Mise en service

Appuyez sur le contacteur **1** côté . Le témoin **6** s'allume en orange et le message « Limiteur » apparaît au tableau de bord, accompagné de tirets pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur **2** (+) ou **5** (-): la vitesse minimum enregistrée sera de 30 km/h.

RÉGULATEUR, LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur de vitesse (2/3)



Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

Variation de la vitesse limitée

Pour faire varier la vitesse limitée agissez par appuis successifs sur le contacteur **2 (+)** pour augmenter la vitesse ou sur le contacteur **5 (-)** pour la diminuer.

Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse de consigne clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

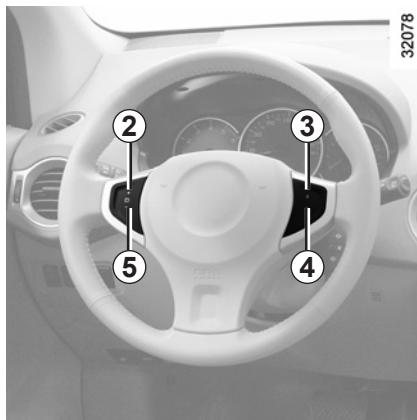
Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

En cas de forte descente, la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.



La fonction limiteur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

RÉGULATEUR, LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur de vitesse (3/3)



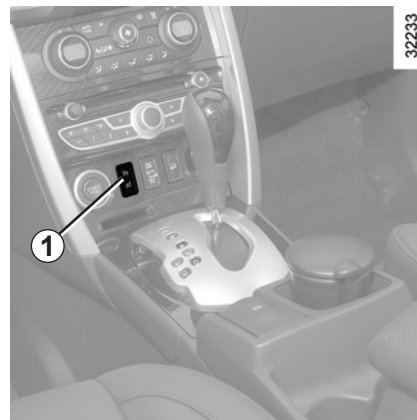
Mise en veille de la fonction

La fonction du limiteur de vitesse est suspendue lorsque vous pressez le contacteur **4** (O). Dans ce cas, la vitesse limitée reste mémorisée et le message « En mémoire » apparaît au tableau de bord.

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **3** (R).

Lorsque le limiteur est suspendu, un appui sur les contacteurs **2** (+) ou **5** (-) réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **1**, dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée. L'extinction du témoin orange (S) au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

RÉGULATEUR, LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (1/4)



Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable d'une façon continue à partir de 30 km/h.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

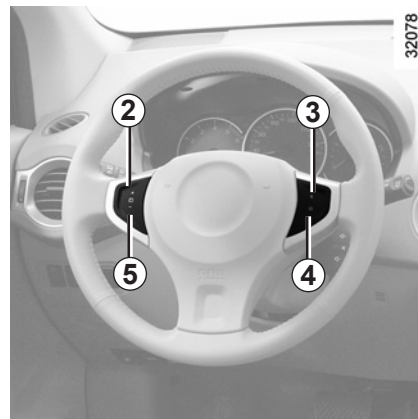
La conception du système fait qu'il est possible de constater un écart entre la vitesse de consigne et la vitesse au tableau de bord.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur. Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse de régulation (+).
- 3 Activation mémorisation et rappel de la vitesse de régulation (R).
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (O).
- 5 Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse de régulation (-).

RÉGULATEUR, LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (2/4)



Mise en service

Pressez le contacteur **1** côté

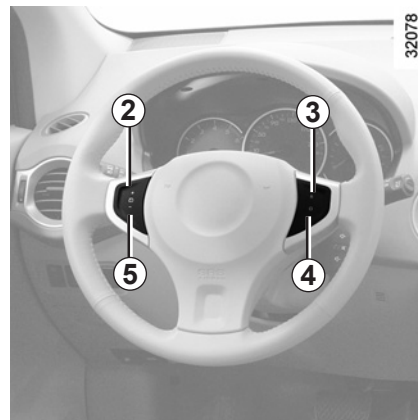
Le témoin **7** s'allume en vert et le message « Régulateur » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.



Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur **2** (+) ou **5** (-) : la fonction est activée et la vitesse est mémorisée.

La mise en régulation est confirmée par l'allumage du témoin **6** en vert en plus du témoin **7**.



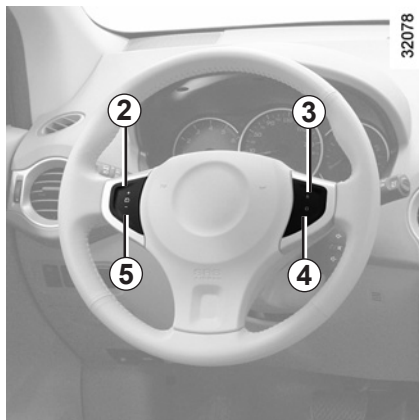
Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, il est toutefois conseillé de garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

RÉGULATEUR, LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (3/4)



Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **2 (+)** pour augmenter la vitesse,
- le contacteur **5 (-)** pour diminuer la vitesse.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Dépassement de la vitesse de régulation

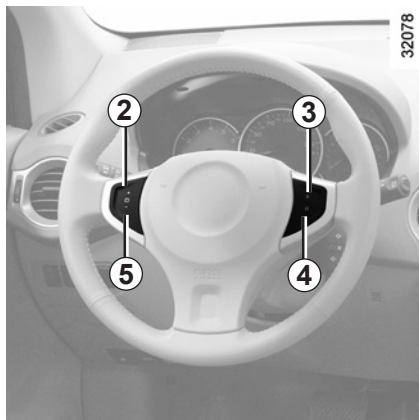
À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur. Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, le véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse de régulation

En cas de forte descente, la vitesse de régulation ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.

RÉGULATEUR, LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (4/4)



Mise en veille de la fonction

La fonction est suspendue lorsque vous agissez sur :

- le contacteur **4** (O) ;
- la pédale de frein ;
- la pédale d'embrayage ou le passage en position neutre pour les véhicules à boîte automatique ou à transmission variable en continu.

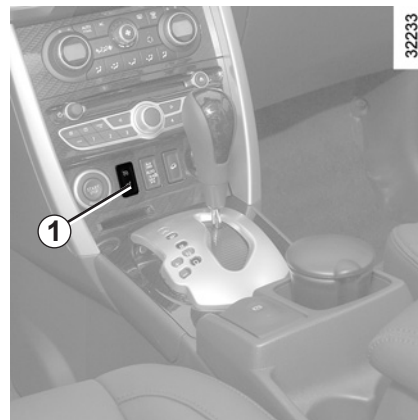
Dans les trois cas, le message « En mémoire » s'affiche au tableau de bord, suivi de la vitesse mémorisée. La mise en veille est confirmée par l'extinction du témoin .

Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Vitesse du véhicule supérieure à 30km/h, appuyez sur le contacteur **3** (R).

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.

Lorsque le régulateur est suspendu, un appui sur les contacteurs **2** (+) ou **5** (-) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est pris en compte.



Arrêt de la fonction

La fonction régulateur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **1**, dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée. L'extinction

des témoins verts  et  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

AIDE AU PARKING (1/3)

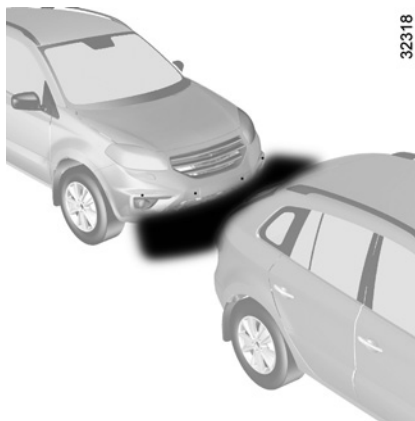
Principe de fonctionnement

Pour les véhicules qui en sont équipés, des détecteurs à ultrasons, implantés dans le bouclier arrière et/ou avant du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle.

Cette mesure se traduit par des bips sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 25 centimètres du véhicule.

Particularités

Veillez à ce que les détecteurs ultrasons ne soient pas occultés (saletés, boue, neige...).



Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique, par le biais des signaux sonores, la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres de marche arrière.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles (tels qu'un enfant, un animal, poussette, vélo...) ou un obstacle trop petit ou trop fin (pierre de taille moyenne, piquet très fin...) lors de la manœuvre.

Aide au parking avant (selon le véhicule)

Fonctionnement

En marche avant, à moins de 12 km/h, tout objet se trouvant à moins de 1 mètre environ du véhicule est détecté : un signal sonore retentit.

Activation/désactivation automatique de l'aide au parking avant

Le système se désactive :

- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 12 km/h environ ;
- lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de trois secondes : uniquement dans le cas où la vitesse du véhicule était supérieure à 12 km/h environ et qu'un obstacle se trouve à plus de 30 centimètres du véhicule (ex : embouteillage) ;
- lorsque vous êtes au point mort ou en position **N** ou **P** avec une boîte de vitesses automatique ;

AIDE AU PARKING (2/3)



32319

Aide au parking arrière

Fonctionnement

Au passage de la marche arrière, tout objet se trouvant à 1,50 mètre environ de l'arrière du véhicule est détecté : un signal sonore retentit.

Dans le cas où un obstacle est présent à l'avant et à l'arrière du véhicule, seul le plus proche sera pris en compte et le bip correspondant se fera entendre. Si un obstacle est détecté à la fois à l'avant et à l'arrière dans une zone de détection inférieure à 30 centimètres, alors des bips avant et des bips arrière retentiront alternativement.

Activation/désactivation automatique de l'aide au stationnement arrière

Le système se désactive :

- lorsque le frein de parking assisté est serré ;
- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 12 km/h environ ;
- lorsque vous êtes au point mort ou en positions **N** et **P** avec une boîte de vitesses automatique.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manoeuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.



Activation/désactivation ponctuelle

Appuyez sur le contacteur **1** pour désactiver le système : le voyant du contacteur s'allume et le message « Aide au parking désactivée » s'affiche au tableau de bord.

Un nouvel appui sur le contacteur réactive le système.

Nota : dans ce cas, le système se réactive automatiquement à chaque coupure du moteur.

Activation/désactivation prolongée

Appuyez sur le contacteur pendant 3 secondes environ pour désactiver le système : le voyant du contacteur s'allume et le message « Aide au parking désactivée » s'affiche au tableau de bord.

Une nouvelle pression de 3 secondes environ sur le contacteur réactive le système.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Aide au parking à contrôler » s'affiche au tableau de bord, le témoin  s'allume et un signal sonore retentit.

Consultez un Représentant de la marque.

Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 12 km/h, certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur, pluie, avertisseur sonore...) peuvent déclencher des bips sonores.

Dans les conditions suivantes, le système d'aide au parking peut ne pas fonctionner :

- les capteurs sont occultés (saletés, boue, neige...) ;
Nettoyez avec un chiffon doux.
- les capteurs sont gelés.

Dans les conditions suivantes, le système d'aide au stationnement peut connaître des dysfonctionnements :

- surface rude, route gravillonnée, côte ou chemin forestier...
- en cas de pluies diluviennes ou d'éclaboussures d'eau.

Le système peut ne pas détecter les objets tels que :

- obstacle trop fin (objets aux arêtes vives ou corde...) ;
- matière absorbant facilement des ondes sonores (coton, éponge, neige...)

BOÎTES DE VITESSES AUTOMATIQUES OU À VARIATION CONTINUE (1/3)

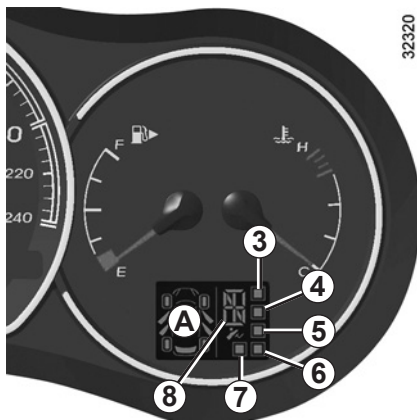


Suivant véhicule, vous disposez soit d'une boîte de vitesses automatique, soit d'une boîte de vitesses à variation continue.

Levier de sélection 2

L'afficheur **A** au tableau de bord vous informe du mode et du rapport engagé.

- 3 : **P** : parking
- 4 : **R** : marche arrière
- 5 : **N** : neutre (point mort)
- 6 : **D** : mode automatique
- 7 : mode manuel
- 8 : zone d'affichage du mode ou du rapport de boîte engagé en mode manuel



Mise en route

Le levier 2 en position **P** ou **N**, mettez le contact.

Pour quitter la position **P**, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein avant de presser le bouton de déverrouillage 1.

Pied sur la pédale de frein (le témoin  sur l'afficheur **A** s'éteint), quittez la position **P**.

L'engagement du levier en position D ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.

Conduite en mode automatique

Engagez le levier en position **D**. Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car l'« automatisme » tient compte de la charge du véhicule, du profil de la route et du style de conduite choisi.

Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position **D**, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à un régime moteur plus bas.

Accélérations et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.

BOÎTES DE VITESSES AUTOMATIQUES OU À VARIATION CONTINUE (2/3)

Conduite en mode manuel

Le levier de sélection en position **D**, amenez le levier vers la gauche. Des impulsions successives sur le levier permettent de passer les rapports de vitesse manuellement :

- vers l'arrière pour descendre les rapports ;
- vers l'avant pour les monter.

Le rapport de vitesse engagé apparaît au tableau de bord.

Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (ex : protection du moteur, mise en action du contrôle dynamique de conduite ESC, etc.) « l'automatisme » peut imposer de lui-même le rapport.

De même, pour éviter des « fausses manœuvres », le changement de rapport peut être refusé par « l'automatisme » : dans ce cas l'affichage du rapport clignote quelques secondes pour vous en avertir.

Par temps très froid, le système peut interdire le passage des rapports en mode manuel le temps que la boîte de vitesses atteigne la bonne température.

Situations exceptionnelles

- **Si le profil de la route et sa sinuosité** ne permettent pas de se maintenir en mode automatique (par ex. en montagne), il est conseillé de passer en mode manuel.

Cela permet d'éviter des changements de vitesses répétés en montée, et d'obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.

- **Par temps froid**, pour éviter de caler, démarrez le moteur et attendez quelques secondes avant de déplacer le levier de sélection de la position **P** ou **N** vers la position **D** ou **R**.
- **Véhicules non équipés du système antipatinage** : sur route glissante ou à faible adhérence, pour éviter le patinage au démarrage, il convient de passer en mode manuel et de sélectionner le deuxième rapport avant de démarrer.

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position **P** : la boîte est au point mort et les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.

Suivant véhicule, **serez le frein à main ou assurez-vous que le frein de parking assisté soit bien serré** (reportez-vous au paragraphe « Frein de parking » en chapitre 2).



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

BOÎTES DE VITESSES AUTOMATIQUES OU À VARIATION CONTINUE (3/3)

Anomalies de fonctionnement

- **en roulant**, si le message « Boîte de vitesses à contrôler » apparaît au tableau de bord, il signale une défaillance.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

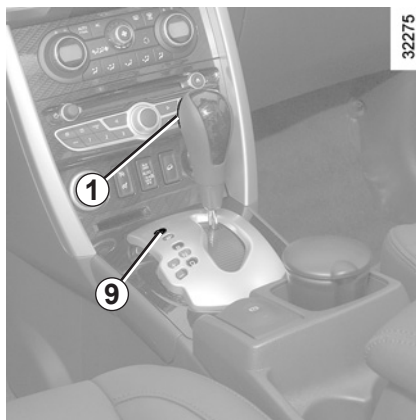
- **en roulant**, si le message « Surchauffe de la boîte de vitesses » apparaît au tableau de bord, dès que vous le pouvez, engagez le levier en position **N**.

Consultez au plus tôt votre Représentant de la marque.

- **Dépannage d'un véhicule à boîte automatique**, reportez-vous au paragraphe « Remorquage » en chapitre 5.

Particularité des véhicules équipés d'une boîte de vitesses à variation continue :

Dans certaines conditions de roulage vitesses élevées, la boîte de vitesse peut limiter temporairement le régime maximum du moteur. Ceci est normal.



À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur la position **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein et sur le bouton de déverrouillage **1**, il y a possibilité de libérer manuellement le levier. Pour cela, déclipsez le cache **9** à l'embase du levier. Puis, appuyez simultanément sur :

- le bouton situé sous le cache **5** (avec un outil de type tournevis plat) ;
- la pédale de frein ;
- le bouton **1**.

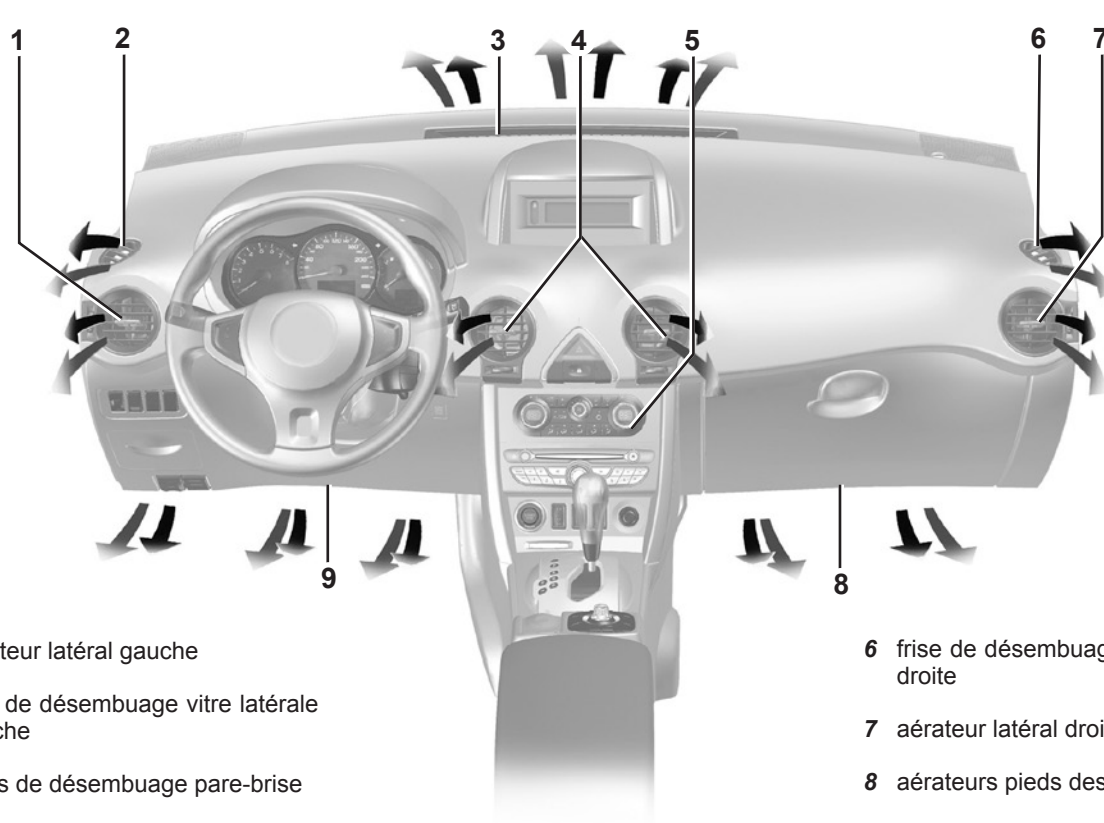
Déplacez ensuite le levier.



Chapitre 3 : Votre confort

Aérateurs (sorties d'air)	3.2
Chauffage/air conditionné manuel	3.4
Climatisation automatique	3.7
Air conditionné : informations et conseils d'utilisation	3.13
Lève-vitres électriques	3.14
Toit ouvrant électrique	3.16
Pare-soleil	3.18
Rétroviseur enfants	3.19
Éclairage intérieur	3.20
Rangements/aménagements de l'habitacle	3.22
Prises d'accessoires	3.28
Cendrier/allume-cigares	3.28
Appuis-tête arrière	3.29
Fonctions de la banquette arrière	3.30
Coffre	3.32
Cache-bagages	3.34
Transport d'objets dans le coffre/remorquage	3.35
Points d'arrimage/filet à bagages	3.36
Barres de toit	3.37
Équipement multimédia	3.38

AÉRATEURS, sorties d'air (1/2)



32257

1 aérateur latéral gauche

2 frise de désembuage vitre latérale gauche

3 frises de désembuage pare-brise

4 Aérateurs centraux.

5 tableau de commande

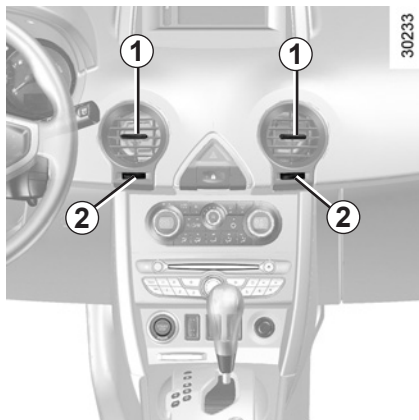
6 frise de désembuage vitre latérale droite

7 aérateur latéral droit

8 aérateurs pieds des occupants

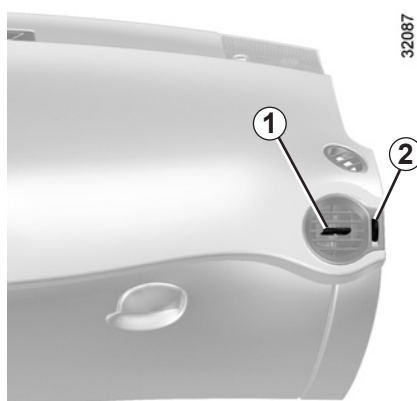
9 aérateurs pieds conducteur

AÉRATEURS, sorties d'air (2/2)



Débit d'air

Tournez les molettes **2** pour régler le débit d'air.



Orientation

Déplacez les curseurs **1** ou **3**.

Débit d'air des aérateurs arrière.

(suivant véhicule)

Reportez-vous au paragraphe « climatisation automatique ».

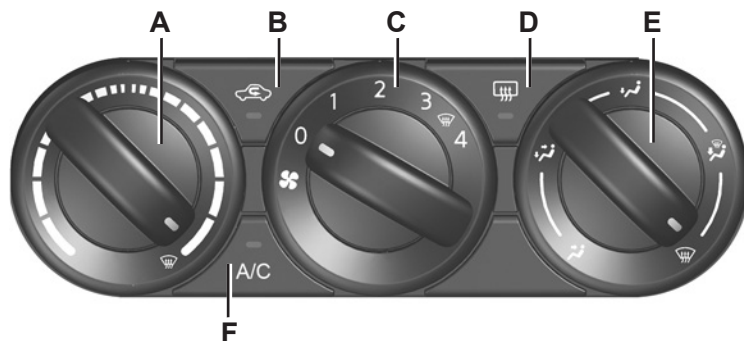


Contre des mauvaises odeurs dans votre véhicule, n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet. Consultez un Représentant de la marque.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.



Commandes

(suivant véhicule)

- A** – Réglage de la température de l'air.
- B** – Mise en service/arrêt du recyclage d'air.
- C** – Réglage de la vitesse de ventilation.
- D** – Commande de dégivrage/désembuage de lunette arrière et de rétroviseur extérieur.
- E** – Commande de répartition d'air.
- F** – Commande et témoin de mise en route de l'air conditionné.

Réglage de la température

Tournez la commande **A** selon la température souhaitée. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température est élevée.

Informations et conseils d'utilisation :

Reportez-vous au paragraphe « Air conditionné : informations et conseils d'utilisation ».

Mode recyclage d'air

Appuyez sur le bouton **B** : le témoin de la touche s'allume.

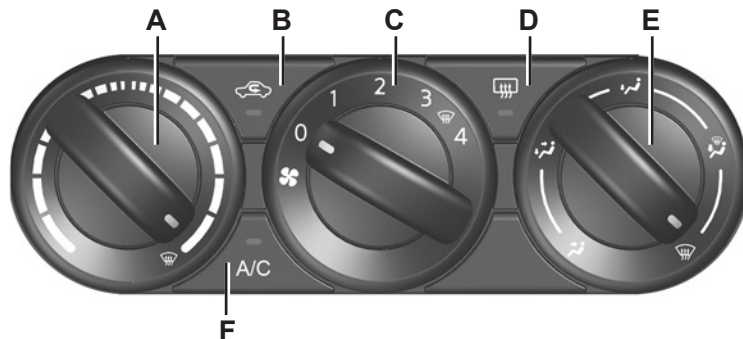
Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air de l'extérieur.

Le recyclage permet :

- de s'isoler de l'air extérieur (circulation en zone polluée...);
- d'atteindre plus rapidement la température souhaitée dans l'habitacle.

L'utilisation prolongée du recyclage d'air peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant de nouveau sur le bouton **B** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.



Réglage de la vitesse de ventilation

Utilisation normale

Tournez la commande **C** sur l'une des quatre positions pour mettre en route la ventilation et régler sa puissance.

Choisissez la position **1** pour une ventilation minimum et la position **4** pour obtenir la ventilation maximum.

Position 0

Dans ce cas :

- l'air conditionné s'arrête automatiquement même si la touche **F** est activée (le témoin de la touche est allumé).
- la vitesse de ventilation est nulle.
- vous pouvez néanmoins ressentir un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

La touche **F** permet de mettre en service (voyant allumé) ou d'arrêter (voyant éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

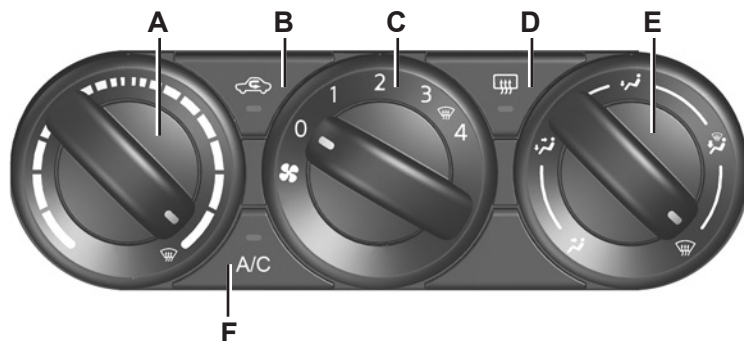
L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle ;
- d'éliminer rapidement l'humidité.

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse.

Lors d'une utilisation prolongée de l'air conditionné, une sensation de froid peut apparaître.

Dans ce cas, augmentez la température (tournez la commande **A** dans le sens des aiguilles d'une montre).



Répartition de l'air dans l'habitacle

Tournez la commande **E** pour sélectionner le mode souhaité.



le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et les pieds des occupants : ce réglage convient au maintien d'une température optimale par temps chaud.



Le flux d'air est dirigé principalement vers les pieds des occupants.



Pour éviter la formation de buée, le flux d'air est réparti entre le pare-brise, les vitres latérales et les pieds des occupants : ce réglage convient au maintien d'une température optimale par temps froid.



Pour éviter la formation de buée, tout le flux d'air est dirigé vers le pare-brise et les vitres latérales.

Dégivrage / désembuage de la lunette arrière

Appuyez sur la touche **D** : le témoin de la touche s'allume.

Cette fonctionnalité permet d'éviter que de la buée se forme sur la vitre arrière.

Pour l'arrêter, appuyez à nouveau sur la touche **D**.

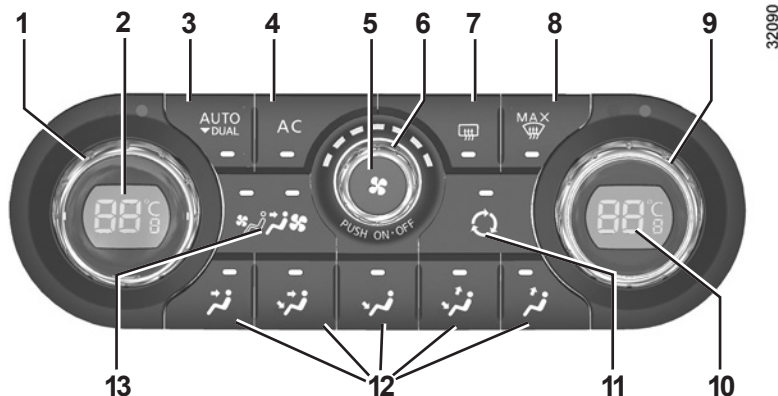
Fonction « voir clair »

Pour éviter la formation de buée, amenez toutes les commandes sur la

position  (température, vitesse de ventilation et répartition de l'air dans l'habitacle).

Assurez-vous d'être en position admission d'air extérieur (le témoin de la touche **B** s'éteint).

CLIMATISATION AUTOMATIQUE (1/6)



Les commandes

(suivant véhicule)

- 1 Réglage de la température côté gauche.
- 2 Affichage de la température côté gauche
- 3 Mise en marche/arrêt du mode automatique. Fonction DUAL.
- 4 Mise en service et arrêt de l'air conditionné.
- 5 Contacteur général Marche/Arrêt.

Informations et conseils d'utilisation

Reportez-vous au paragraphe « Air conditionné : informations et conseils d'utilisation ».

- 6 Réglage de la vitesse de ventilation.
- 7 Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs.
- 8 Dégivrage maximum.
- 9 Réglage de la température côté droit.
- 10 Affichage de la température côté droit.
- 11 Commande de recyclage de l'air.
- 12 Réglages de la distribution de l'air dans l'habitacle
- 13 Réglage de la ventilation aux places arrière.

Réglage de la température de l'air

- Tournez la commande **1** pour régler la température côté conducteur : la température s'affiche sur l'écran **2**;
- Tournez la commande **9** pour régler la température côté passager : la température s'affiche sur l'écran **10**.

Particularité : les valeurs de température maximale et minimale, « HI » « 32 °C » et « LO » « 16 °C », permettent au système de produire un maximum de froid ou un maximum de chaud.

Fonction DUAL

Un appui de plus de 2 secondes sur la touche **3** règle la température passager sur la température du conducteur.

Chaque touche dispose d'un témoin :

- Témoin allumé, la fonction est en marche.
- Témoin éteint, la fonction est arrêtée.



Mode automatique

Appuyez sur la touche du mode automatique **3**. Le témoin de la touche s'allume.

La climatisation automatique est un système garantissant, dans la plupart des cas, le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

C'est le mode d'utilisation conseillé.

Pour atteindre et maintenir le niveau de confort choisi et pour maintenir une bonne visibilité, le système agit sur :

- la vitesse de ventilation ;
- la répartition d'air ;
- la mise en marche et l'arrêt du conditionnement d'air ;
- la température de l'air.

Seuls les températures et le témoin de la touche 3 s'affichent.

En mode automatique (témoin allumé sur la touche **3**), le système pilote lui-même l'intégralité des fonctions.

Lorsque vous modifiez certaines fonctions, le témoin de la touche **3** s'éteint. Seule la fonction modifiée n'est plus gérée par le système.



32090

Modification de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le niveau de confort souhaité.

Utilisez la commande **6** pour augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.

Dans ce cas, le mode automatique s'arrête.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

Appuyez sur la touche **4** pour mettre en route (témoin allumé) ou arrêter (témoin éteint) le conditionnement d'air.

Remarque : l'activation de la fonction « voir clair » force la mise en route du conditionnement d'air. Appuyez sur la touche **3** pour activer le mode automatique de nouveau.

Les valeurs de température affichées traduisent un niveau de confort.

Lors du démarrage du véhicule par ambiance chaude ou par ambiance froide, le fait d'augmenter ou de diminuer la valeur affichée ne permet en aucun cas d'atteindre plus rapidement le confort, quel que soit le niveau de confort indiqué, le système optimise la descente ou la montée en température (la ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale : elle augmente progressivement jusqu'à ce que la température moteur soit suffisante, cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes).

D'une façon générale, sauf gêne particulière, les aérateurs de planche de bord doivent rester constamment ouverts.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE (4/6)

Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche **8**, le témoin intégré s'allume.

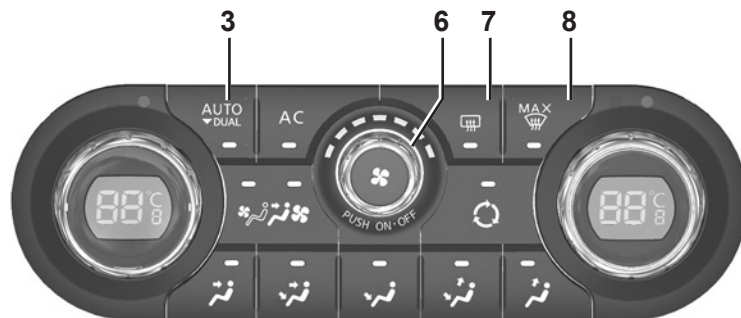
Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant véhicule). Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière.

Appuyez sur la touche **7** pour arrêter le fonctionnement de la lunette arrière dégivrante, le témoin intégré s'éteint.

Vous pouvez modifier la vitesse de ventilation : tournez la commande **6**.

Pour sortir de cette fonction, vous pouvez appuyer :

- de nouveau sur la touche **8**;
- sur la touche **3**.



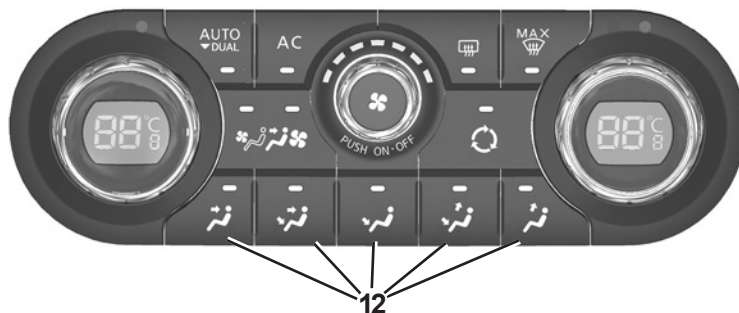
32090

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Appuyez sur la touche **7**, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **7**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

En mode automatique, par temps froid, le système de ventilation ne se met pas instantanément en marche à l'allure maximale : celle-ci augmente progressivement jusqu'à ce que la température du moteur soit suffisante pour permettre de réchauffer l'air de l'habitacle. Cela peut prendre de quelques secondes à plusieurs minutes.



Répartition de l'air dans l'habitacle

Il existe cinq combinaisons possibles de répartition d'air, lesquelles peuvent être sélectionnées en appuyant sur les touches **12**.

Les témoins des touches indiquent le mode sélectionné.



Tout le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales.



Tout le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise, les vitres latérales et les sorties d'air de plancher.

Ce réglage convient au maintien d'une température optimale par temps froid.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les sorties d'air de plancher.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage de pare-brise et vers les sorties d'air de plancher.

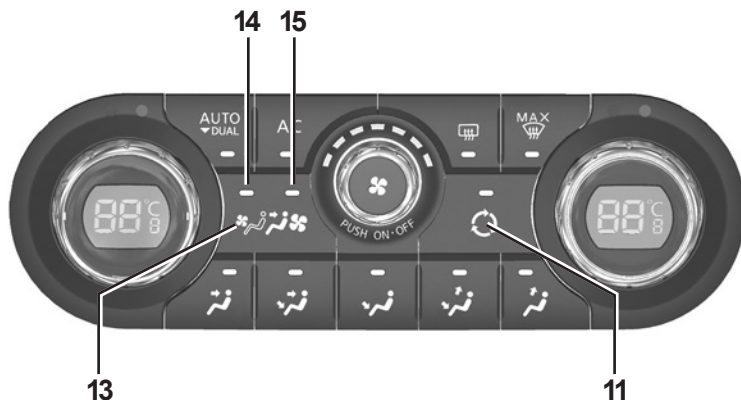
Ce réglage convient au maintien d'une température optimale par temps chaud.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage de pare-brise

Si vous utilisez le mode manuel de la répartition d'air, le témoin de fonctionnement de la touche **3** s'éteint (mode automatique). Seule la répartition d'air n'est alors plus pilotée automatiquement par le système.

Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **3**.



32090

Réglage du mode de recyclage d'air

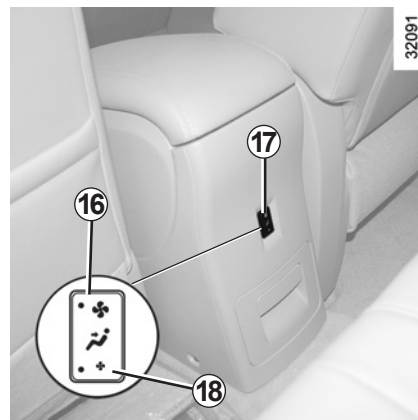
Un appui sur la touche **11** active le mode de recyclage d'air (le symbole s'allume sur l'afficheur).

Pendant le recyclage, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

Le recyclage d'air permet de s'isoler de l'air extérieur (circulation en zone polluée...).

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur ou recyclage automatique) en appuyant à nouveau sur la touche **11** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.



32091

Débit d'air des aérateurs arrière.

(suivant véhicule)

Des appuis successifs sur les boutons **13** ou **17** vous permettent de modifier la vitesse de ventilation aux places arrière, selon trois réglages différents :

- vitesse lente (témoins **14** et **18** allumés);
- vitesse rapide (témoins **15** et **16** allumés);
- arrêt.

Conseils d'utilisations

Dans certains cas, (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...) vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction « **voir clair** » pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.

Remarque

Présence d'eau sous le véhicule.

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Anomalies de fonctionnement

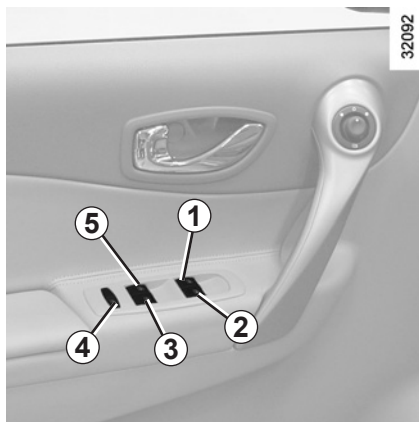
D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

- **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.** Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.
- **Non-production d'air froid.** Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES (1/2)



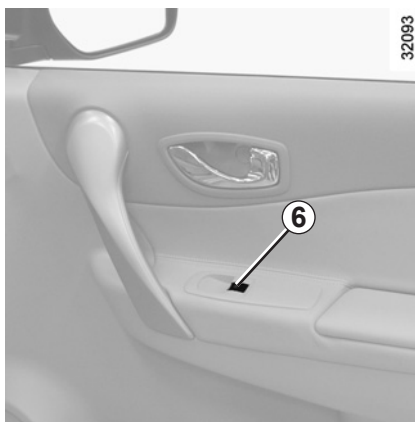
Contact mis, appuyez sur le contacteur pour baisser la vitre au niveau souhaité ;

Soulevez le contacteur de la vitre concernée pour la lever jusqu'à la hauteur désirée.

De la place conducteur

Agissez sur le contacteur :

- **1** pour le côté conducteur ;
- **2** pour le côté passager avant ;
- **3 et 5** pour les passagers arrière.



De la place passager avant et des places arrière

Agissez sur le contacteur **6**.



Sécurité occupants arrière

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres en appuyant sur le contacteur **4**.

Particularité : les lève-vitres électriques fonctionnent jusqu'à environ 45 secondes après l'arrêt moteur ou jusqu'à l'ouverture de la porte conducteur.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES (2/2)

Lève-vitres impulsionnels

Lorsque le véhicule en est équipé, le mode impulsif s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques décrit précédemment.

- **Appuyez à fond et brièvement** sur le contacteur concerné : la vitre s'abaisse complètement.
- **Soulevez à fond et brièvement** le contacteur concerné : la vitre se lève complètement.

Une action sur le contacteur durant le fonctionnement arrête la course de la vitre.

Ce mode peut équiper la vitre conducteur seule ou toutes les vitres : agissez sur les contacteurs **1, 2, 3, 5**, ou **6**.

Particularités

Lorsqu'une vitre rencontre une résistance en fin de course (ex. : doigts, branche d'arbre...) elle s'arrête puis redescend de quelques centimètres.

Si vous manipulez le contacteur pendant que la vitre est en mouvement, elle s'arrête de fonctionner.

Fermeture à distance des vitres

(véhicules avec lève-vitres impulsif à toutes les vitres).

Au verrouillage des portes de l'extérieur, **si vous exercez deux pressions rapprochées sur le bouton de verrouillage de la carte RENAULT** ou, en mode mains libres, **sur le bouton d'une porte ou du coffre**, les vitres se ferment automatiquement.

Il est recommandé de n'actionner le système que si l'utilisateur voit bien le véhicule et que personne n'est à l'intérieur.

Particularité : pour les véhicules équipés de la supercondamnation, reportez-vous au paragraphe « Carte RENAULT : supercondamnation » en chapitre 1.

Nota : la fermeture des vitres à l'aide de la carte RENAULT désactive le mode mains libres.



La fermeture des vitres peut occasionner des blessures graves.

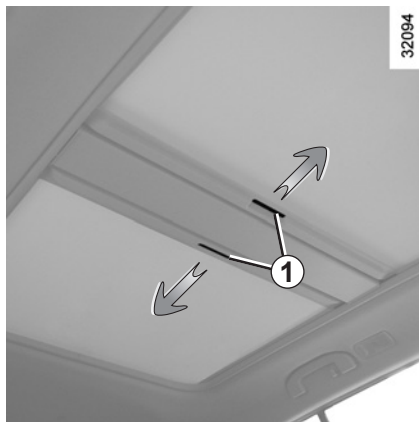
Anomalies de fonctionnement

En cas de non-fonctionnement de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsif : tirez sur le contacteur concerné jusqu'à fermeture complète de la vitre, maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant trois secondes puis faites descendre et remonter complètement la vitre pour réinitialiser le système.

Si besoin, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entre-ouverte : risque d'endommagement du lève-vitres.

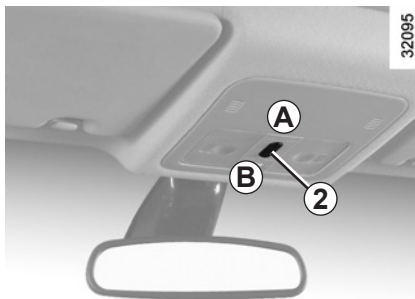
TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE (1/2)



Velum

Actionnez les poignées **1** vers l'avant ou vers l'arrière pour obtenir l'ouverture souhaitée.

- Ne manœuvrez jamais le toit ouvrant velum fermé.
- Ne roulez jamais toit ouvert et velum fermé.



Entrebâillement du toit

Ouverture : ouvrez le velum, puis appuyez sur le bouton **2** (côté **A**) : le toit s'entrebâille.

Fermeture : appuyez sur le bouton **2** (côté **B**).

Coulissement du toit

Ouverture : ouvrez le velum puis appuyez brièvement sur le bouton **2** (côté **A**)

Toute action sur le bouton **2** immobilisera le toit.

Fermeture : appuyez brièvement sur le bouton **2** (côté **B**).

Ce système fonctionne :

- à la mise sous contact,
- contact coupé jusqu'à l'ouverture de la porte conducteur (limité à environ 45 secondes).



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en appuyant sur le bouton **2** vers l'arrière (côté **A**)

Risque de blessures graves.

TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE (2/2)

Fermeture à distance du toit ouvrant

(véhicules équipés de lève-vitres impulsionnels à toutes les vitres).

Au verrouillage des portes de l'extérieur, si **vous exercez deux pressions rapprochées sur le bouton de verrouillage de la carte RENAULT, ou, en mode mains libres, sur le bouton d'une porte ou du coffre**, les vitres et le toit ouvrant se ferment automatiquement.

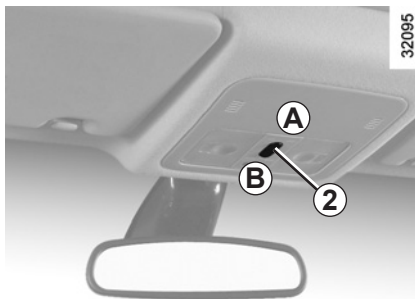
Particularité

Votre véhicule est équipé d'un limiteur d'effort : lorsque la vitre du toit rencontre une résistance en fin de course (ex. : doigts d'une personne...) elle s'arrête puis recule de quelques centimètres.

Il est recommandé de n'actionner le système que si l'utilisateur voit bien le véhicule et que personne n'est à l'intérieur.



La fermeture du toit peut occasionner des blessures graves.



Nota : pour les véhicules équipés de la supercondamnation, reportez-vous au paragraphe « Carte RENAULT : supercondamnation » en chapitre 1.

Anomalie de fonctionnement du toit ouvrant

Dans ce cas, vérifiez l'absence d'obstacles puis amenez le bouton **2** en position **B** jusqu'à fermeture complète du toit ouvrant.

Attention, pendant cette manipulation, la fonction limiteur d'effort du toit ouvrant est désactivée. Consultez au plus tôt votre Représentant de la marque.

Précautions d'utilisation

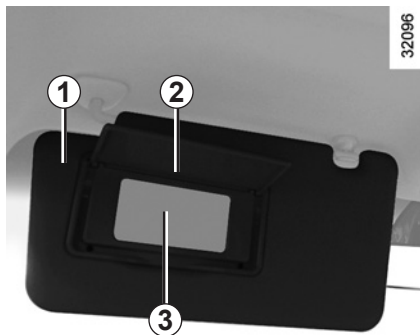
- **veillez** à ce que le toit ouvrant soit bien fermé lorsque vous quittez votre véhicule ;
- **nettoyez** tous les trois mois le joint d'étanchéité à l'aide des produits sélectionnés par nos services techniques ;
- **n'ouvrez pas** le toit ouvrant immédiatement après passage sous la pluie ou après avoir lavé votre véhicule.
- **Véhicule avec barres de toit**

De manière générale, lorsque le toit est chargé, il est déconseillé de manœuvrer le toit ouvrant.

Avant de manipuler le toit ouvrant, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement du toit ouvrant.

Adressez-vous à votre Représentant de la marque, pour connaître les adaptations possibles.

PARE-SOLEIL

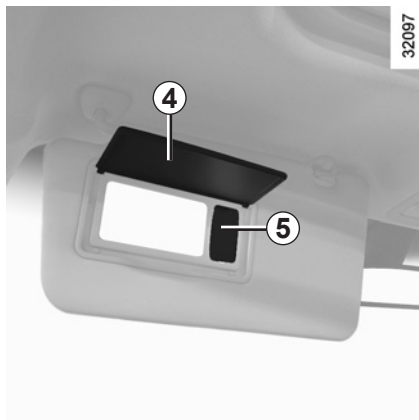


Pare-soleil avant

Abaissez le pare-soleil **1** sur le pare-brise ou déclipsez-le et tournez-le sur la vitre latérale.

Miroirs de courtoisie non éclairants

Soulevez le couvercle **2**.



Miroirs de courtoisie éclairants

Soulevez le couvercle **4**.

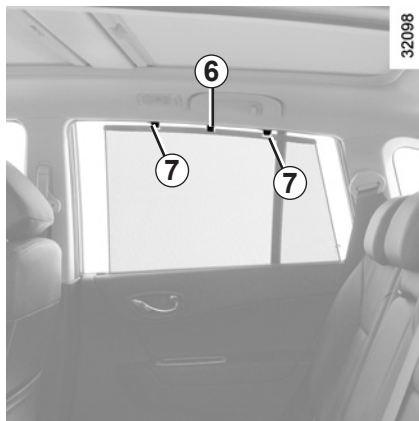
L'éclairage **5** est automatique.



En roulage, veuillez à refermer le couvercle du miroir de courtoisie.

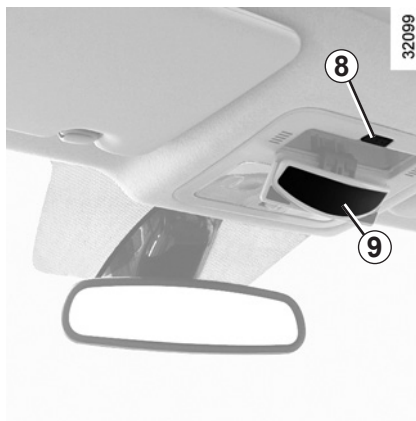
Risque de blessures.

PARE-SOLEIL/MIROIR DE COMMUNICATION



Store pare-soleil latéral

Tirez vers le haut le pare-soleil à l'aide de la languette **6** jusqu'à venir engager les crochets **7** dans leur logement (assurez-vous du bon encliquetage des crochets).



Miroir de communication

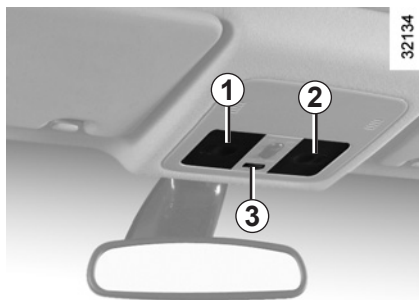
(suivant véhicule)

Il permet de voir les places arrière.

- **Ouverture** : appuyez sur le bouton **8**. Le miroir **9** descend.
- **Fermeture** : ramenez le miroir **9** vers le haut.

Il est possible de l'orienter verticalement.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (1/2)



Plafonniers

Actionnez le contacteur **3** :

- **côté gauche** : la lumière s'allume à l'ouverture d'une porte. Si vous fermez toutes les portes, la lumière s'éteint. Si le contact est coupé et que vous fermez la porte, la lumière s'éteint après environ 30 secondes ;
- **côté droit** : la lumière ne s'allume pas à l'ouverture de la porte.

Spots de lecture

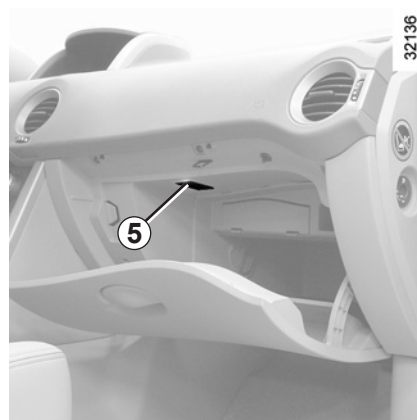
En place avant, appuyez sur les diffuseurs **1** pour le conducteur, et **2** pour le passager avant.



Éclaireurs de portes

Chaque éclairateur **4** s'allume à l'ouverture d'une porte.

Le déverrouillage et l'ouverture des portes ou du coffre entraînent l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclaireurs de sol.



Éclaireur de boîte à gants **5**

L'éclaireur **5** s'allume à l'ouverture du portillon.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (2/2)



Éclaireur arrière 7

Utilisez le contacteur 6 :

- **position haute** : l'éclaireur est éteint;
- **position centrale** : l'éclaireur s'allume si une porte est ouverte. Il s'éteint dès que la porte est fermée.

Contact mis et portes fermées, l'éclaireur s'éteint environ 15 secondes après;

- **position basse** : l'éclaireur reste allumé.

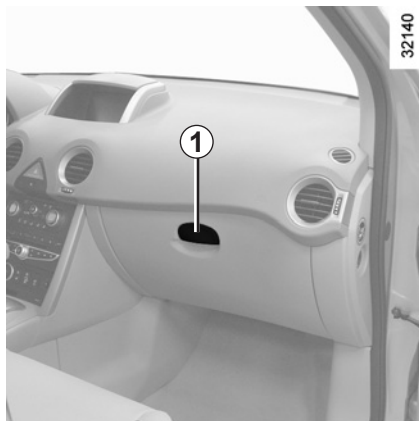


Éclaireur de coffre 9

Utilisez le contacteur 8 :

- **positions haute et basse** : éclaireur éteint;
- **position centrale** : l'éclaireur s'allume dès que le coffre est ouvert. Il s'éteint dès que le coffre est fermé.

RANGEMENTS/AMÉNAGEMENTS DE L'HABITACLE (1/6)



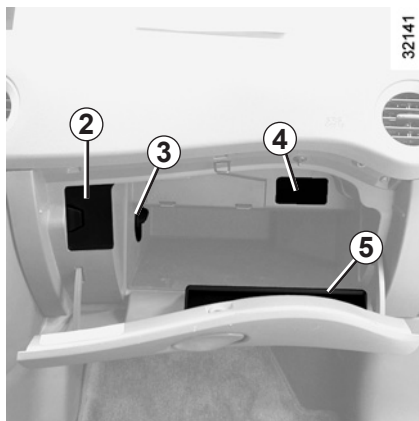
Vide-poches passager

Pour ouvrir, tirez la palette 1.

Il peut accueillir des documents au format A4, de grandes bouteilles d'eau...



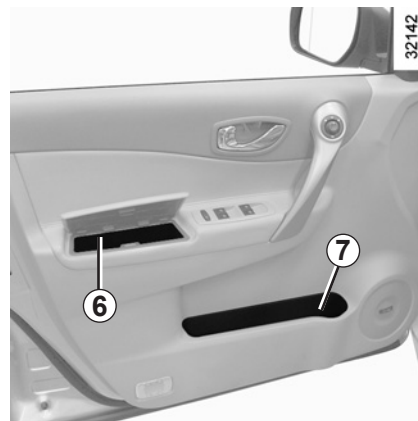
Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Dans ce vide-poches vous disposez suivant véhicule :

- d'un **porte-cartes 2**
- d'une **sortie d'air** : suivant véhicule, actionnez la commande 3 pour l'ouvrir ou la fermer.
L'air provient de l'extérieur ou du système d'air conditionné.
- d'un **emplacement pour téléphone mobile 4**.

Rangement de lot de bord 5



Vide-poches d'accoudoir de porte avant 6

Vide-poches de porte 7

Il peut accueillir des livres, des cartes, des canettes...



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements ouverts, de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

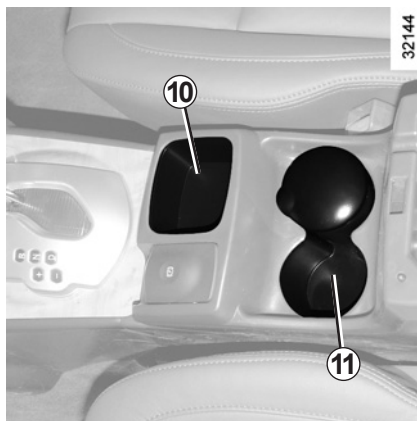
RANGEMENTS/AMÉNAGEMENTS DE L'HABITACLE (2/6)



Range-lunettes 8

Rangement pare-soleil 9

Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes routières...



Rangement téléphone mobile et cendrier 10

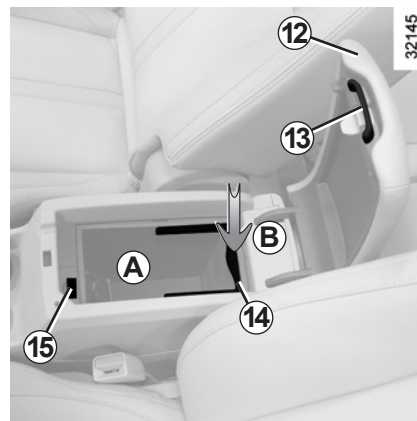
(suivant véhicule)

Nota : ne déposez pas de bouteille ou de canette dans ce rangement.

Porte-canettes 11



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas. Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.



Vide-poches accoudoir central avant A

Levez la commande 13 puis soulevez le couvercle 12.

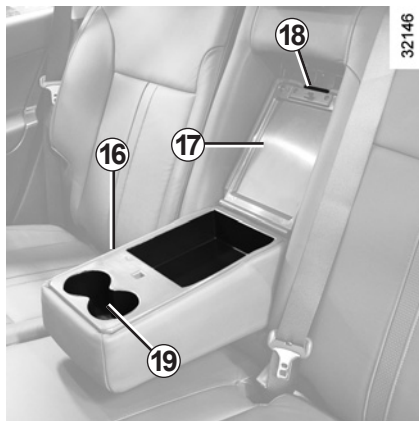
Vide-poches amovible

(suivant véhicule)

Pour sortir le vide-poches : soulevez l'anse 14, puis tirez dessus. Pour remettre le vide-poches en place, rabattez l'anse 14 et appuyez sur le vide-poches (mouvement B).

Range-monnaie 15

RANGEMENTS/AMÉNAGEMENTS DE L'HABITACLE (3/6)



Rangements dans l'accoudoir arrière 16

Suivant véhicule, vous pouvez disposer de rangements dans l'accoudoir arrière.

Abaissez l'accoudoir **16** et soulevez le couvercle **17** à l'aide de la poignée de déverrouillage **18**.

Porte-canettes 19

(suivant véhicule)



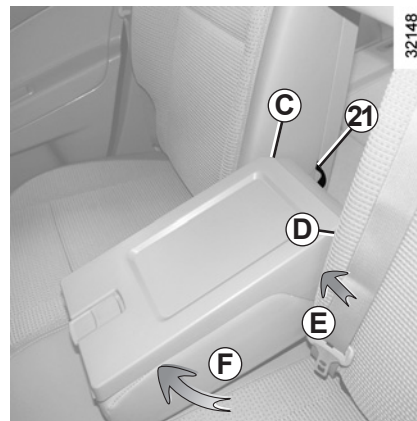
Trappe à skis

Si vous souhaitez transporter des objets longs (skis...) dans le coffre, abaissez l'accoudoir **16**, appuyez sur la trappe **20** et rabattez-la vers l'avant.



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.



Démontage de l'accoudoir arrière

Tirez sur la sangle **21** pour la déclipper.

Poussez le côté gauche de l'accoudoir (mouvement **E**) puis dégagez les pions **D** du même côté (mouvement **F**). Vous pouvez retirer l'accoudoir.

Pour le remontage, insérez d'abord les pions du côté **C**, puis côté **D**. Repositionnez la sangle **21**.

Refermez l'accoudoir pour vérifier son bon verrouillage.

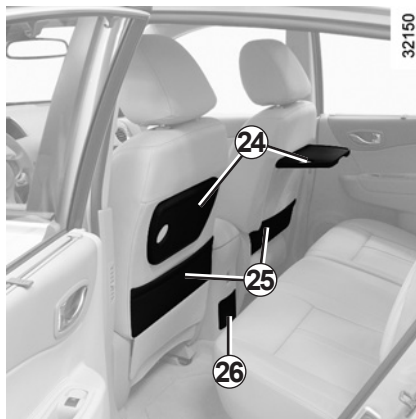
RANGEMENTS/AMÉNAGEMENTS DE L'HABITACLE (4/6)



Poignée de maintien en virage 22

Elle sert à se maintenir en roulage. Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

Crochets porte-vêtements 23



Tablettes arrière 24 (suivant véhicule)

Levez-la jusqu'à sa position horizontale.

Poches de rangement 25

Tiroir de rangement arrière de console centrale 26 (suivant véhicule)



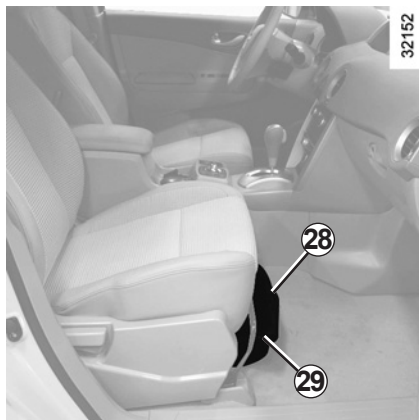
Vide-poches de porte arrière 27

Vous pouvez y ranger des livres, des canettes ou des cartes.



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements ouverts, de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

RANGEMENTS/AMÉNAGEMENTS DE L'HABITACLE (5/6)



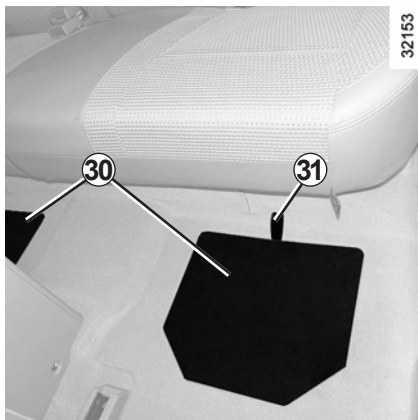
Tiroir sous siège passager 29

Maintenir la poignée **28** et tirez le tiroir **29**.

Vous pouvez y ranger des cartes routières, des livres...



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements ouverts, de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.



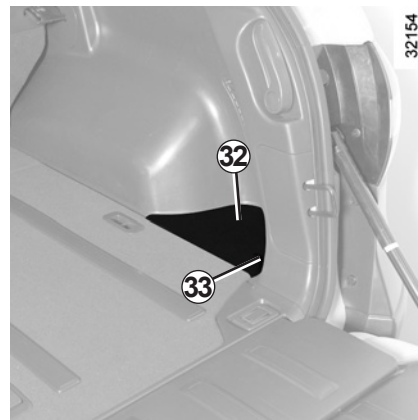
Rangements de plancher de l'habitacle 30

(suivant véhicule)

Une trappe **30** est située de chaque côté du plancher au niveau des sièges arrière.

Soulevez le couvercle à l'aide de la sangle **31**.

Vous pouvez y ranger lampe-torche, livres, vêtements...



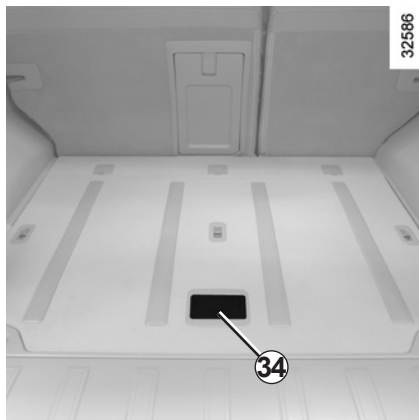
Rangements plancher du coffre 32

La trappe **32** équipe les deux côtés du plancher de coffre.

Retirez le couvercle en tirant sur la sangle **33**.

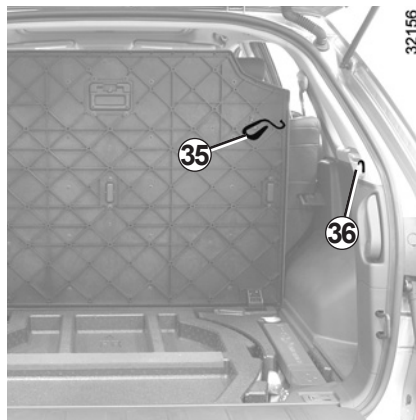
Vous pouvez y ranger le filet d'aménagement du coffre.

RANGEMENTS/AMÉNAGEMENTS DE L'HABITACLE (6/6)

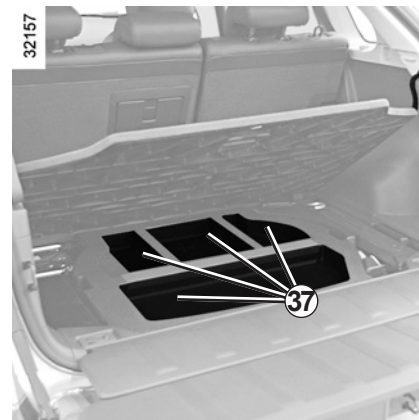


Rangements sous le tapis de coffre à bagages.

Soulevez le tapis de coffre par la poignée **34**.

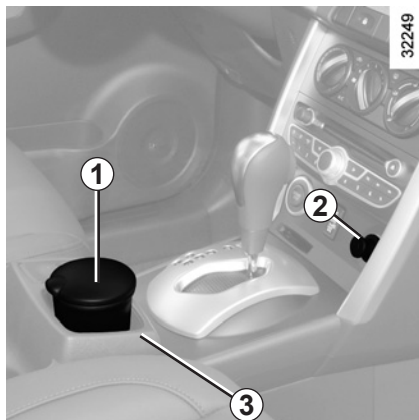


Soulevez la poignée puis fixez le crochet **35** à l'anneau **36**.



Suivant véhicule, vous disposez de rangements **37**.

CENDRIER, ALLUME-CIGARES, PRISE ACCESSOIRES



Cendrier 1

Il s'agit d'un cendrier amovible qui se loge dans les porte-canettes ou dans le rangement 3 équipant le véhicule.

Allume-cigares 2

Contact mis, enfoncez l'allume-cigares 2.

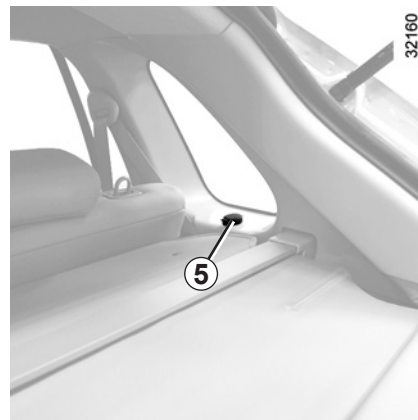
Il revient de lui-même avec un petit déclic, dès qu'il est incandescent. Tirez-le. Après usage, replacez-le sans l'enfoncer à fond.



Prises d'accessoires 4 et 5 (suivant véhicule)

Suivant véhicule, elle peut être installée à la place de l'allume-cigares 2.

Les prises sont prévues pour le branchement d'accessoires agréés par nos services techniques, consultez un Représentant de la marque, et dont la puissance ne doit pas dépasser 120 Watts (tension 12 V).



Si votre véhicule n'est pas équipé d'un allume-cigares et d'un cendrier, vous pouvez vous les procurer chez un Représentant de la marque.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts.

Risque d'incendie.

APPUIS-TÊTE ARRIÈRE



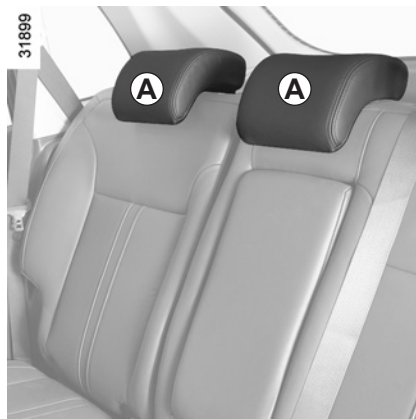
Position d'utilisation

Montez ou descendez l'appui-tête tout en le maintenant tiré vers l'avant du véhicule.

Position de rangement A

Appuyez sur la languette **1** ou **2** et abaissez complètement l'appui-tête.

La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.



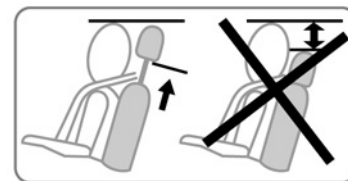
Pour l'enlever

Appuyez sur les languettes **1** et **2** simultanément et enlevez l'appui-tête.

Pour le remettre en place

Faites glisser les tiges dans les fourreaux, appuyez sur les languettes **1** et **2** simultanément et abaissez l'appui-tête.

Nota : pour enlever ou remettre l'appui-tête, vous devez basculer le dossier du siège. Reportez-vous au paragraphe « Fonctionnalités de la banquette arrière » en chapitre 3.



L'appui-tête est un élément de sécurité important. Veillez à sa présence et à son bon positionnement.

FONCTIONNALITÉS DE LA BANQUETTE ARRIÈRE (1/2)



Pour rabattre les sièges arrières depuis le coffre

(suivant véhicule)

- abaissez les appuis-tête ;
- avancez le siège avant autant que nécessaire ;
- rangez la ceinture dans la pince 5 ;
- actionnez les commandes 1.



Vérifiez qu'aucune personne, ou animal, ne se trouve à proximité de la banquette arrière avant de tirer la manette 1.

Risque de blessures.



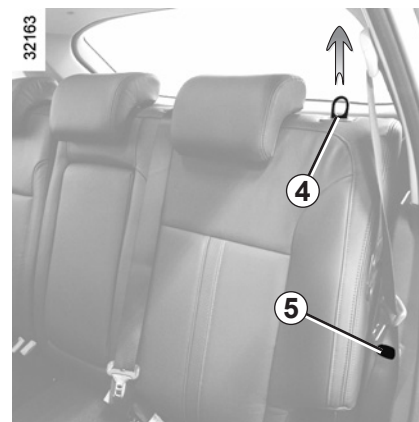
Pour rabattre les sièges arrières depuis l'habitacle

- abaissez l'appui-tête ;
- avancez le siège avant autant que nécessaire ;
- rangez la ceinture dans la pince 5 ;
- tirez sur le levier 3 : l'assise du siège se soulève ;
- tirez sur la poignée 4 et rabattez le dossier de siège.



Lors du réglage du siège, assurez-vous toujours que la ceinture de sécurité puisse revenir à sa position d'origine.

Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.



Pour ramener le siège en position d'origine

- soulevez le dossier et replacez-le dans sa position d'origine ;
 - rabattez l'assise de siège 2 ;
 - vérifiez le bon verrouillage du siège.
- Lorsque la ceinture de sécurité n'est pas utilisée, attachez-la au crochet 5.

FONCTIONNALITÉS DE LA BANQUETTE ARRIÈRE (2/2)



Pour régler le dossier du siège arrière

(suivant véhicule)

Vous disposez de 5 positions pour régler l'inclinaison du dossier du siège arrière. Basculez-le pendant que vous soulevez le levier **6**.



Lors du réglage du siège, assurez-vous toujours que la ceinture de sécurité puisse revenir à sa position d'origine.

Lors des manœuvres de la banquette arrière, assurez-vous de la propreté des ancrages de la banquette (ils doivent être exempts de graviers, chiffons...).

Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

Dans le cas d'utilisation de housse de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas l'encliquetage du dossier.

Veillez à bien positionner les ceintures.

Repositionnez les appuis-tête.

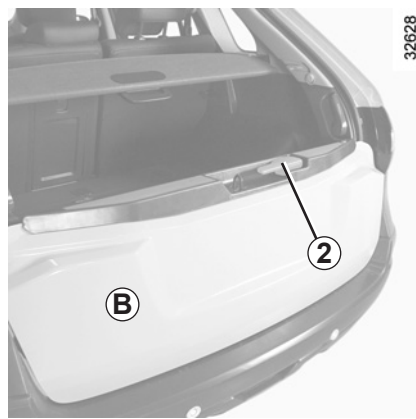
COFFRE À BAGAGES (1/2)



Hayon à double ouverture

Ouverture

Accès rapide : appuyez sur le contacteur **1** et soulevez la partie haute **A**.



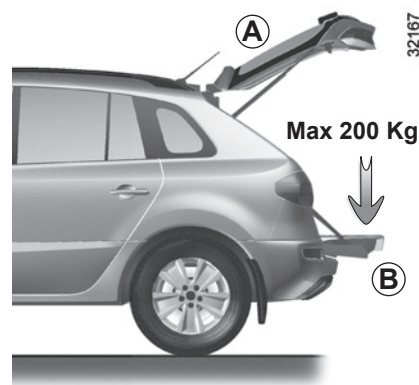
Accès complet : lorsque la partie haute est ouverte, tirez la poignée **2** et accompagnez la partie basse **B** jusqu'en bas.



Ne roulez pas avec la partie basse du coffre à bagages ouverte.



Rouler lunette arrière ouverte peut incommoder les passagers à cause des remontées possibles de gaz d'échappement. Cette utilisation doit être réservée, **pour de courtes distances**, au **transport d'objets encombrants** sans avoir à ouvrir la porte de coffre. Dans ce cas, fermez les autres vitres et le toit ouvrant et faites fonctionner la **ventilation en position moyenne ou maximale**, ceci dans le but d'empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans l'habitacle.



Masse maximum autorisée sur la partie basse de la porte de coffre lorsqu'elle est ouverte : 200 kg uniformément repartis (même lors du chargement).

Veillez à ce que les objets transportés, ne tombent pas lors de l'ouverture de la partie basse.

Lors de l'ouverture de la partie basse du hayon, accompagnez-la. Ne la lâchez pas brutalement.

COFFRE À BAGAGES (2/2)



Pour fermer la porte de coffre

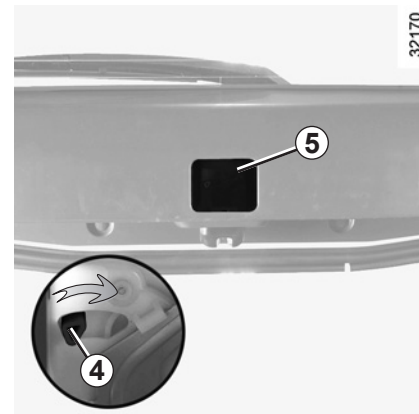
Relevez la partie basse **B** de la porte de coffre, puis refermez-la.



Ensuite, abaissez la partie haute **A** et refermez la.

Pour votre confort, utilisez la poignée **3** située dans le hayon pour la refermer.

Nota : assurez-vous **impérativement** que la partie basse du hayon est bien fermée avant de refermer la partie haute.



Ouverture du hayon de l'intérieur du véhicule

Si vous ne pouvez pas ouvrir le hayon de l'extérieur, vous pouvez l'ouvrir de l'intérieur du véhicule.

- Abaissez les sièges arrière vers l'avant et pénétrez dans le coffre à bagages;
- retirez le cache **5** à l'aide d'un tournevis ou d'un outil adapté;
- actionnez la commande **4**;
- poussez la partie haute de la porte de coffre pour l'ouvrir.

CACHE-BAGAGES (SUIVANT VÉHICULE)

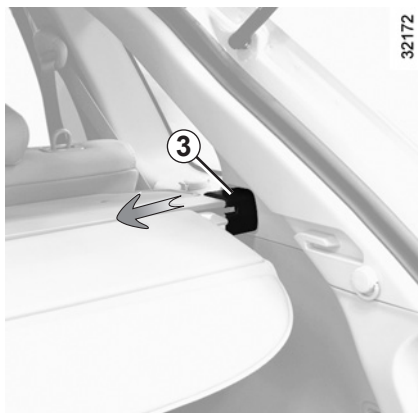


Pour dérouler la partie souple du cache-bagages

Tirez la poignée **1** située sous le cache et placez chaque extrémité du cache dans l'encoche **2**.

Pour enrouler la partie souple du cache-bagages

Tirez la poignée **1** puis levez-la en accompagnant l'enroulement du cache-bagages.



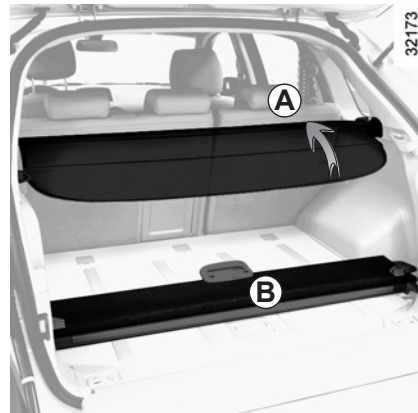
Dépose du cache-bagages

Pressez les deux embouts **3** vers le centre du cache-bagages, puis basculez-le.

Attention, le cache-bagages est lourd.

Pour installer le cache-bagages, procédez en sens inverse.

Nota : il est plus facile de retirer le cache-bagages si la partie basse du hayon est fermée.



Rangement du cache-bagages

Enroulez la tablette (mouvement **A**).

Détachez le cache-bagages et placez-le en position **B**.



Ne placez pas d'objets lourds ou durs sur le cache-bagages. En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE, REMORQUAGE (attelage)

32322



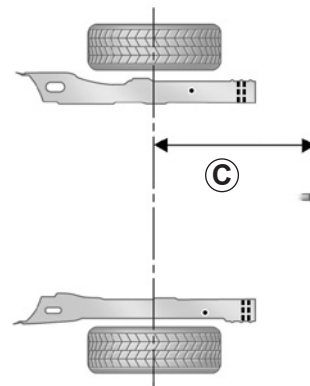
Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre le dossier de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (exemple **A**) ou contre les dossiers des sièges avant lorsque les dossiers de la banquette arrière sont rabattus (exemple **B**).



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

32323

32180



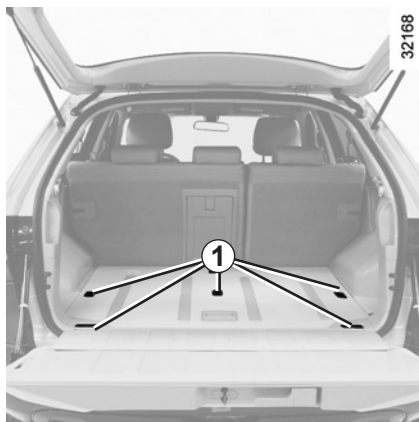
32179



C : 1138 mm

Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée : reportez-vous au chapitre 6, paragraphe « Masses ».

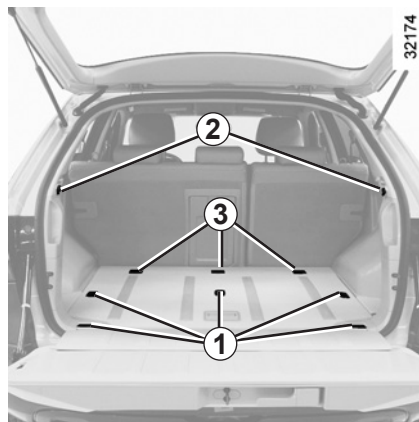
CROCHETS D'ARRIMAGE/FILET DE SÉPARATION DE BAGAGES



Crochets d'arrimage 1



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les emplacements pour les crochets d'arrimage **1** situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.



Filet de séparation de bagages

Vous pouvez fixer le filet de séparation de bagages à l'aide des crochets d'arrimage **1**, **2** et **3**.



Il est interdit d'installer un filet de séparation de bagages sur un des crochets **3** s'il est déjà utilisé pour fixer un siège enfant (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants » du chapitre 1).

Risque de blessures en cas de choc.



Le filet de séparation de bagages ne doit pas être utilisé pour retenir ou fixer des objets.

Risques de blessures.

BARRES DE TOIT



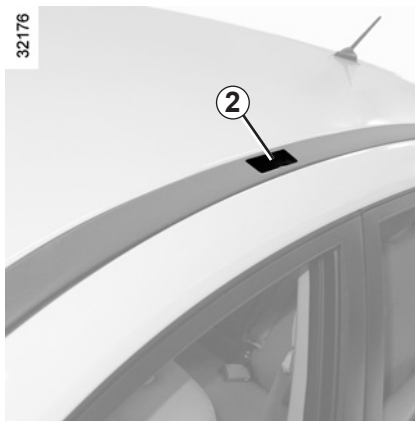
Barres de toit 1

(suivant véhicule)

Vous pouvez transporter des bagages sur des barres porte-objets fixées aux barres de toit. Pour le montage et les conditions d'utilisation des barres porte-objets, consultez la notice du fabricant.



Lorsque les barres de toit d'origine, et homologuées par nos services techniques, sont livrées avec des vis, utilisez exclusivement celles-ci pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.



Points de fixation des barres de toit 2

Pour accéder aux points de fixation, faites pivoter chaque volet 2 vers le haut à l'aide d'un outil de type tourne-vis plat.

Pour le montage et les conditions d'utilisation de la galerie de toit, consultez la notice du fabricant.

Avant d'installer des barres de toit, démontez les obturateurs situés sous les volets 2 et conservez-les.

Repositionnez-les après le démontage des barres de toit.

Il est strictement interdit de mettre les barres de toit en position transversale (position de portage) lorsque le véhicule passe dans une cabine de lavage comportant des brosses à rouleaux.

Charge admise sur la galerie de toit : reportez-vous au chapitre 6, paragraphe « masses ».

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA

La présence et l'emplacement de ces équipements dépendent de l'équipement multimédia du véhicule.

- 1 Radio ;
- 2 commande centrale ;
- 3 commande sous volant ;
- 4 micros ;
- 5 prises multimédia.

Commande intégrée de téléphone mains libres

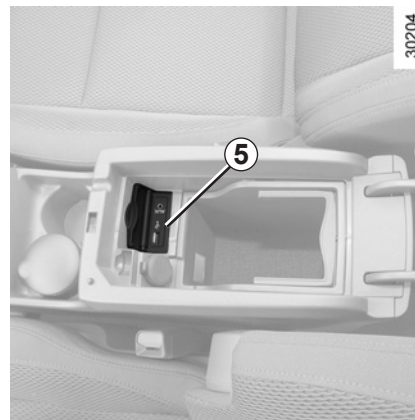
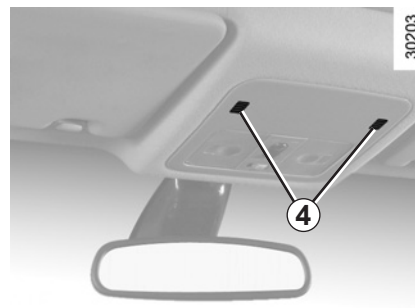
Pour les véhicules qui en sont équipés, servez-vous des micros **4** et de la commande sous volant **3**.

Pour le fonctionnement de ces équipements : consultez la notice de l'équipement qu'il est conseillé de conserver avec les autres documents de bord.



Utilisation du téléphone

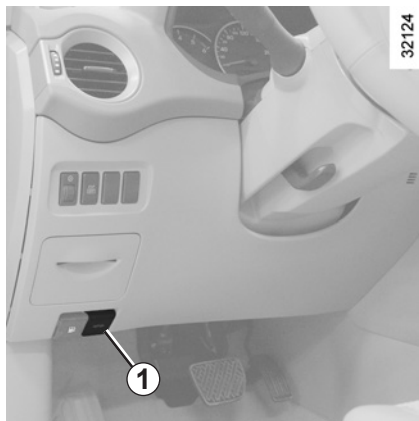
Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.



Chapitre 4 : Entretien

Capot moteur	4.2
Niveau d'huile moteur : généralités	4.3
Niveau d'huile moteur : appoints, remplissage	4.5
Vidange moteur	4.6
Niveaux :	4.7
liquide de refroidissement	4.7
liquide de frein	4.8
réservoir de lave-vitre/lave-projecteurs	4.9
Filtres	4.9
Pressions de gonflage des pneumatiques	4.10
Batterie	4.11
Entretien de la carrosserie	4.12
Entretien des garnitures intérieures	4.14

CAPOT MOTEUR



Ouverture du capot

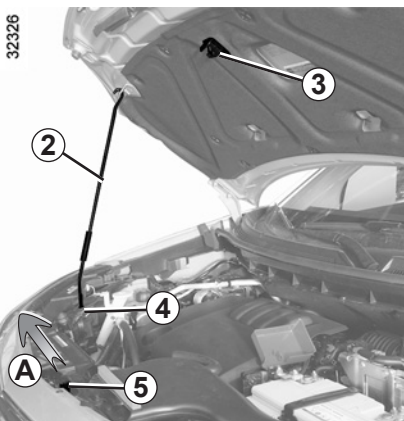
Pour ouvrir, tirez la commande **1**, située du côté gauche de la planche de bord.

Pour déverrouiller, poussez la languette **5** dans le sens de la flèche **A** (le capot se décrochète).



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.



Ouvrez le capot, dégagez la béquille **2** du support **3** et fixez-la à l'emplacement **4** (pour votre sécurité, ne négligez **jamais** cette opération).



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.

Fermeture du capot

Vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Pour fermer le capot, remettez la béquille **2** sur le support **3** (tout en maintenant le capot), abaissez le capot jusqu'à ce qu'il soit à 30 cm de la position fermée puis lâchez-le. Il se verrouille automatiquement sous l'effet de son propre poids.

Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...).



S'assurer du bon verrouillage du capot.

S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités (1/2)

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire un appoint d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

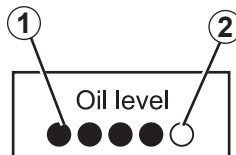
Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge. Reportez-vous en pages suivantes.

L'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.

Top up
oil level



Message 1
Minimum
amount
warning

Message 2
Indication
of oil
amount

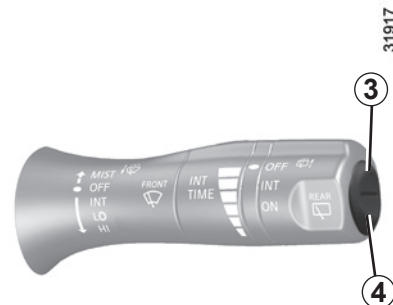
Informations sur le niveau d'huile au tableau de bord

Tout en démarrant le moteur, appuyez sur **3** ou **4** lorsque le message « Test fonctions sous contrôle » s'affiche.

si le niveau est au-dessus du niveau minimum

Le message « Niveau d'huile » apparaît sur l'afficheur, accompagné de cercles **1** indiquant le niveau. Au fur et à mesure que le niveau descend, ils sont remplacés par des cercles **2**.

Pour passer en lecture ordinateur de bord, appuyez de nouveau sur **3** ou **4**.



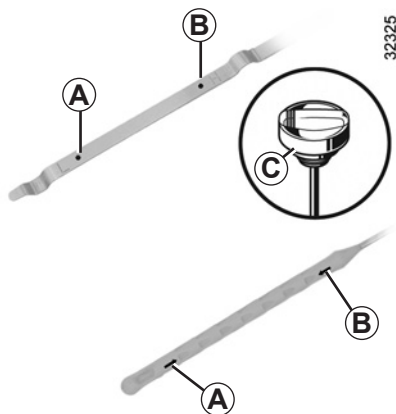
Si le niveau d'huile atteint le repère mini : le message « Niveau d'huile à réajuster » apparaît sur l'afficheur au tableau de bord.

Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.



L'afficheur n'alerte qu'en cas de niveau minimum, jamais en cas de dépassement du niveau maximum qui n'est détectable qu'à la lecture à la jauge.

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités (2/2)



Lecture du niveau à la jauge

- sortez la jauge (reportez-vous en pages suivantes pour connaître son emplacement) et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée, (pour les véhicules équipés du « bouchon-jauge » **C**, vissez complètement le bouchon) ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « **mini** » **A** ni dépasser le « **maxi** » **B**.

Une fois l'opération effectuée, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.

Dépassement du niveau maximum d'huile moteur.

La lecture du niveau ne doit se faire qu'à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment.

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.



Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'endommagement du moteur et du catalyseur.

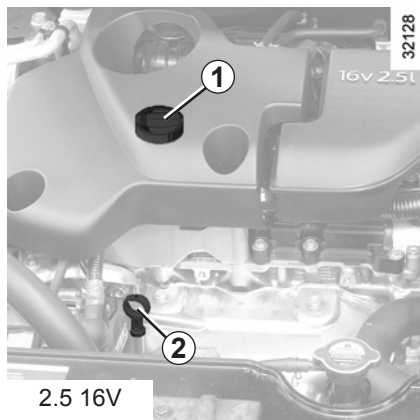
En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Afin d'éviter les éclaboussures, nous vous conseillons d'utiliser un entonnoir lors de l'appoint/remplissage d'huile.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.
Risque de blessures.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage (1/2)



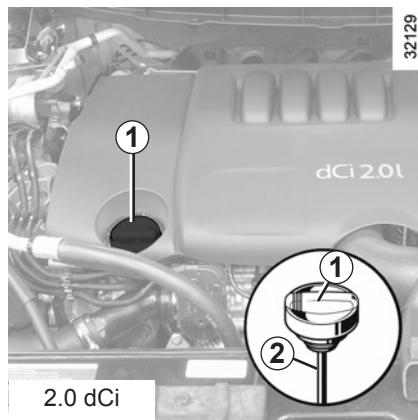
Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Ne dépassez pas le niveau « maxi » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1** et la jauge **2**.



- Dévissez le bouchon **1** ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 10 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Une fois l'opération effectuée, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage (2/2)

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

**Capacités moyennes de vidange
filtre à huile compris**
(pour information)

Moteur 2.5 16V : 5,1 litres

Moteur 2.0 dCi : 7,4 litres

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.



Remplissage : attention lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur, risque d'incendie. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon sinon, risque d'incendie par projection d'huile sur les pièces chaudes du moteur.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

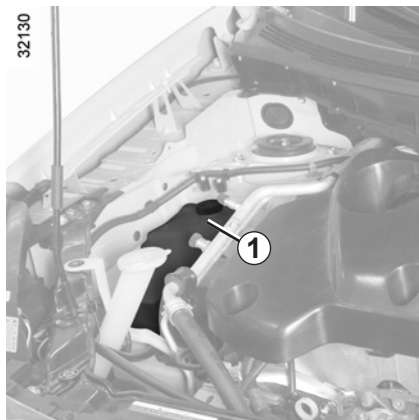
Risque de blessures.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

NIVEAUX (1/3)



Liquide de refroidissement

Moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « **MINI** » et « **MAXI** » indiqués sur le bocal de liquide de refroidissement **1**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « **MINI** ».

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Périodicité de remplacement

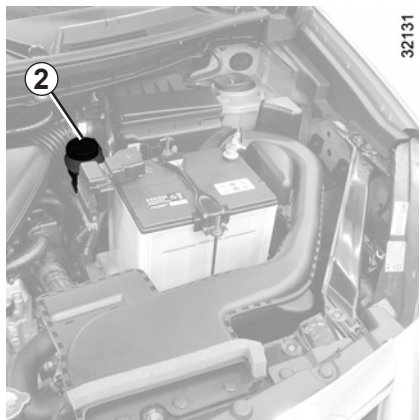
Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.

NIVEAUX (2/3)



Liquide de freins

Il est à contrôler souvent et, en tout cas, chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Niveau 2

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** ».

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état de l'usure des disques et des tambours procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le réseau de la marque ou sur le site internet du constructeur.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

NIVEAUX (3/3)/FILTRES



Réservoir lave-vitres/Lave-projecteurs

Remplissage

Ouvrez le bouchon **3**, remplissez jusqu'à voir le liquide, refermez le bouchon.

Remarque

Pour connaître le niveau de liquide, ouvrez le bouchon **3**, sortez la jauge puis lisez le niveau.

Liquide

Produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

Gicleurs

Pour régler la hauteur des gicleurs de lave-vitres du pare-brise, utilisez un outil type aiguille.

Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES

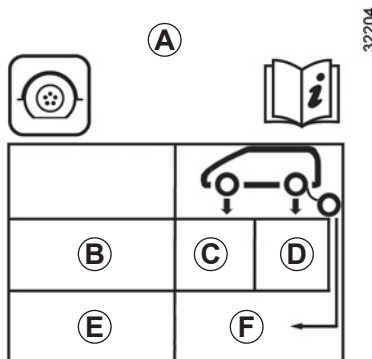


La pression de gonflage des pneumatiques est indiquée sur l'étiquette **A** située sur le chant de la porte conducteur.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.



Zone **B** : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

Zone **C** : pression de gonflage des pneumatiques avant.

Zone **D** : pression de gonflage des pneumatiques arrière.

Zone **E** : dimension du pneumatique équipant la roue de secours.

Zone **F** : pression de gonflage du pneumatique de la roue de secours.

Sécurité pneumatique et monte de chaînes

Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

Particularité

Pour les véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) **et tractant une remorque**. La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar**.

Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « Masses » au chapitre 6.

BATTERIE



Elle ne nécessite pas d'entretien.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

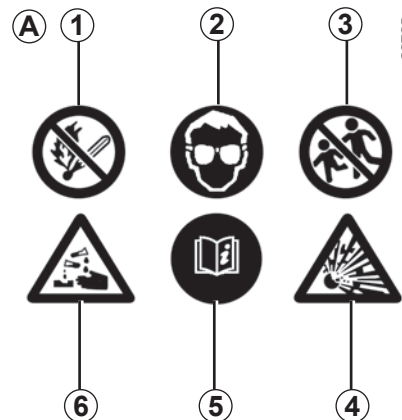
Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.



La batterie étant **spécifique** (présence d'un tuyau de dégazage qui permet l'évacuation de gaz corrosifs et explosifs vers l'extérieur), veillez à la remplacer par une batterie permettant le branchement de ce tuyau. Consultez un Représentant de la marque.

Remplacement de la batterie

Cette opération étant complexe, nous vous conseillons de faire appel à un Représentant de la marque.



Étiquette A

Respectez les indications portées sur la batterie :

- 1 flamme nue interdite et défense de fumer ;
- 2 protection obligatoire de la vue ;
- 3 tenir éloigné des enfants ;
- 4 matières explosives ;
- 5 reportez-vous à la notice ;
- 6 matières corrosives.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risques de blessures.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Protection contre les agents corrosifs

Bien que votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion très performantes, il n'en demeure pas moins soumis à l'action :

– d'agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles),
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud),
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

– d'actions abrasives

Poussière atmosphérique et sable ramenés par le vent, la boue, les gravillons projetés par d'autres véhicules...

– des incidents de circulation

Pour ne pas perdre le bénéfice de ces techniques, un minimum de précautions s'impose pour vous assurer pleinement contre ces risques.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Dégraisser ou nettoyer les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur), dessous de caisse, pièces avec charnières (ex. : intérieur de la trappe à carburant) et plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs) à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques. Sans précautions d'usage, cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.
- Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.
- Gratter la boue ou des salissures pour les enlever sans les détremper.
- Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

- Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.
- Enlever des taches avec des solvants non sélectionnés par nos services et qui peuvent attaquer la peinture.
- Rouler souvent dans la neige et la boue sans laver le véhicule et particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (2/2)

Ce qu'il faut faire

- Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.
- Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.
- Dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion, ne pas oublier les visites périodiques. Reportez-vous au document d'entretien.
- Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules, (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

- Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampoings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- **la fiente d'oiseaux** qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;

Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;

- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse.

- Avant un passage sous un portique de lavage à brosses, ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt (reportez-vous au paragraphe « Essuie-vitre, lave-vitre avant » en chapitre 1). Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.

- Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tâche doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tâche, utilisez de **l'eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) à **base de savon naturel**.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tâche liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tâche solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tâche).

Nettoyez comme indiqué pour une tâche liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tâche afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide.

Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (2/2)

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veuillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coïncement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Il est fortement déconseillé de positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum... qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



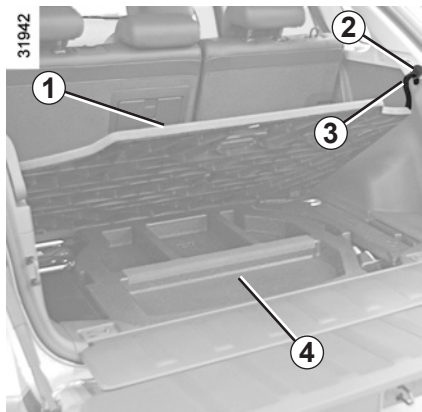
Il est fortement déconseillé d'utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisation à l'intérieur de l'habitacle : sans précaution d'usage, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.



Chapitre 5 : Conseils pratiques

Crevaision	5.2
Roue de secours	5.2
Bloc outils	5.3
Changement de roue	5.4
Pneumatiques (pneumatiques et sécurité, utilisation hivernale)	5.6
Projecteurs avant (remplacement des lampes)	5.9
Feux arrière et latéraux (remplacement des lampes)	5.12
Éclairage intérieur (remplacement des lampes)	5.15
Fusibles	5.18
Batterie : dépannage	5.20
Carte RENAULT : pile	5.22
Accessoires	5.23
Essuie-vitres (remplacement des balais)	5.24
Remorquage	5.25
Anomalies de fonctionnement	5.29

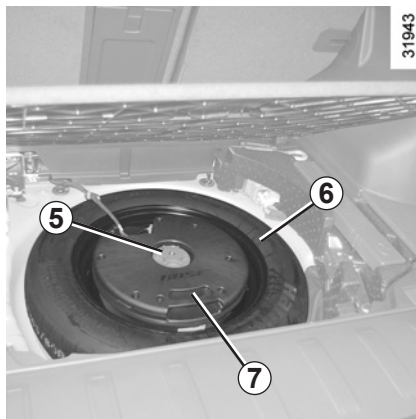
CREVAISON, ROUE DE SECOURS



Roue de secours 6

Elle est placée dans le coffre. Pour y accéder :

- Ouvrez le coffre, soulevez le tapis de sol **1**, attachez la sangle **3** au crochet **2** puis retirez le couvercle **4**;
- dévissez la fixation **5** dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la;
- si le véhicule est équipé d'un haut-parleur **7**, retirez la bande adhésive puis posez-le sur le côté;
- récupérez la roue de secours **6**.



Particularité

Le système de surveillance de pression des pneumatiques ne contrôle pas la roue de secours (la roue remplacée par la roue de secours disparaît de l'afficheur au tableau de bord).

Reportez-vous au paragraphe « Système de surveillance de pression des pneumatiques » en chapitre 2.



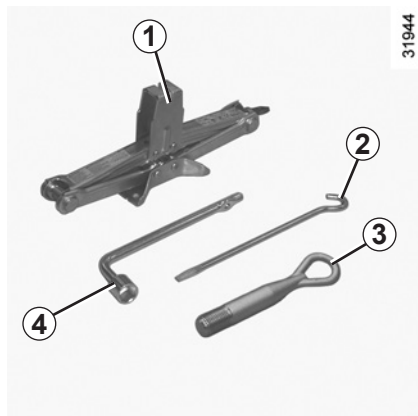
Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.



Véhicules équipés d'une roue de secours d'une taille inférieure aux quatre autres roues :

- Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.
- Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue de même dimension que celle d'origine.
- Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.
- Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélérations brutales et réduisez votre vitesse en virage.
- Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière afin d'avoir une roue de taille normale à l'avant puis vérifiez les pressions de gonflage.

BLOC-OUTILS



Les outils sont situés dans le coffre à bagages sous le tapis de coffre.

La présence des outils dans le bloc outils dépend du véhicule.

Cric 1

Repliez le cric correctement avant de le remettre dans son logement.

Manivelle de cric 2

Anneau de remorquage 3

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage » en chapitre 5.

Clé de roue 4

Permet le blocage/déblocage des vis de roue.

Nota : suivant véhicule, les outils **2** et **4** sont dans une pochette.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien clipper les outils dans le bloc-outils puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Lorsque des vis de roue sont livrées dans le bloc outils, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours : reportez-vous à l'étiquette située sur la roue de secours.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

CHANGEMENT DE ROUE (1/2)

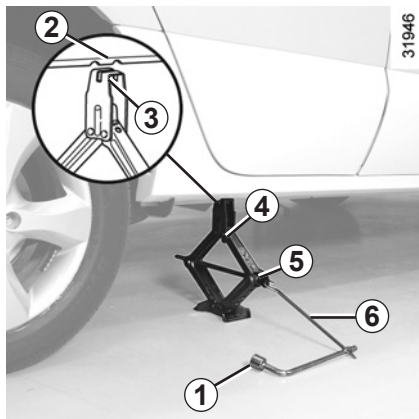


Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol plan non glissant et résistant (si nécessaire, interposez un support solide sous la semelle du cric).

Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou en position **P** pour les boîtes de vitesses automatiques).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



Véhicules équipés du cric, de la manivelle et de la clé de roue

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **1**. Positionnez-la de façon à appuyer dessus.

Commencez à visser le cric **4** à la main pour placer convenablement sa semelle (bien à plat sur le sol) et jusqu'à ce que la tête du cric **3** soit au centre du repère **2**.

Fixez la clé de roue **1** et la manivelle **6** au cric (sur la rainure **5**).

Donnez quelques tours de manivelle jusqu'à décoller la roue du sol.

Lorsque le véhicule n'est pas équipé du cric, de la manivelle, de la clé de roue..., vous pouvez vous en procurer chez un Représentant de la marque.



Pour éviter tout risque de blessure ou de dommage au véhicule, développez le cric jusqu'à ce que la roue à remplacer soit à 3 centimètres maximum du sol.

CHANGEMENT DE ROUE (2/2)

Démontez les vis et retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours. Serrez les vis en vous assurant du bon placage de la roue sur son moyeu et descendez le cric.

Roue au sol, serrez les vis fortement, et faites contrôler le serrage le plus rapidement possible (couple de serrage 108 N.m).



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

Vis antivol

Si vous utilisez des vis antivol, placez ces vis au plus près de la valve (risque d'impossibilité de montage de l'enjoliveur de roue).



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

PNEUMATIQUES (1/3)

Sécurité pneumatiques – roues

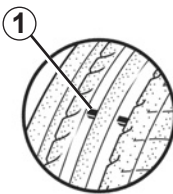
Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.



2



31546

Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos services techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement**.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées**.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des réglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

PNEUMATIQUES (2/3)

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route,
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques »).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Particularité

Suivant véhicule, vous disposez d'un adaptateur à positionner sur la valve avant de faire l'appoint d'air.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Roue de secours

Reportez-vous aux paragraphes « Roue de secours » et « Changement de roue » en chapitre 5.

Permutation des roues



Véhicule équipé du système de surveillance de pression des pneumatiques

Le système de surveillance de pression des pneumatiques met environ 8 minutes pour identifier le changement de position ou le remplacement d'une roue. Pendant ce temps, le système ne fonctionne plus.

Lorsque le système de surveillance de pression des pneumatiques procède à l'identification des roues remplacées, il se peut que le système transmette des informations imprécises qui peuvent avoir des conséquences graves.

PNEUMATIQUES (3/3)

Remplacement des pneumatiques

Montez toujours sur les quatre roues des pneumatiques aux caractéristiques identiques (marque, taille, structure, usure...). L'utilisation de pneumatiques de tailles différentes sur les roues avant et arrière et/ou gauche et droite peut avoir des conséquences graves sur les pneumatiques mêmes, la boîte de vitesses, la boîte de transfert et les pignons du différentiel arrière.



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur ;
- son comportement en virages ;
- la lourdeur de la direction ;
- la monte de chaînes.



Lors d'un changement de pneumatique assurez-vous que les quatre pneumatiques soient changés en même temps, afin de préserver le système de transmission.

Utilisation hivernale

Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**

Pneus « neiges » ou « thermo-gommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule.**

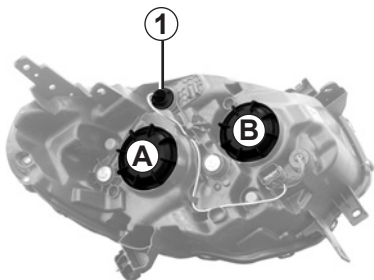
Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale. Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.

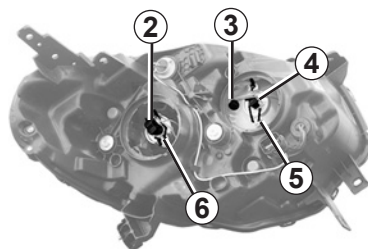
PROJECTEURS LAMPES HALOGÈNE : remplacement des lampes



32337

Du fait de la nécessité de démonter des protecteurs, **nous vous conseillons de faire remplacer vos lampes par un Représentant de la marque.**

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



32338

Feux de croisement/de route

Retirez le cache **A** ou **B** puis débranchez le connecteur **2** ou **4** de la lampe. Déclippez la fixation **6** ou **5** puis retirez la lampe.

Type de lampe : utilisez **impérativement** des lampes anti U.V. **55W** pour ne pas dégrader la glace plastique des projecteurs.

Lampe 2 → H7 (longue durée)

Lampe 4 → H7

Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.

Feu indicateur de direction

Dévissez le porte-lampes **1** d'un quart de tour.

Dévissez la lampe d'un quart de tour.

Type de lampe : **WY21W.**

Feu de position avant

Débranchez le porte-lampe **3** puis retirez la lampe.

Type de lampe : **W5W.**



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risques de blessures.

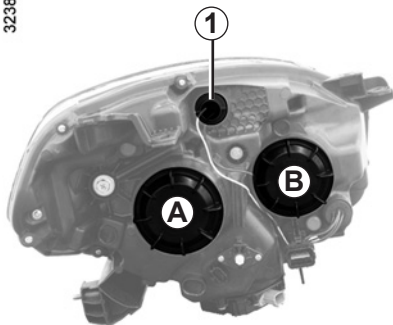


Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

PROJECTEURS LAMPES AU XÉNON : remplacement des lampes

32388



Du fait de la nécessité de démonter des organes (la batterie, son support), **nous vous conseillons de faire remplacer vos lampes par un Représentant de la marque.**

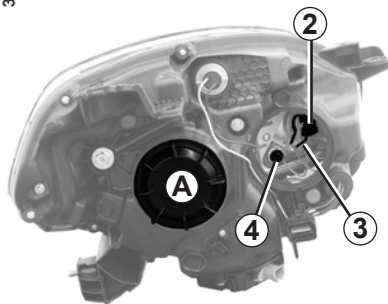
Feux de croisement A

Ne retirez jamais le cache A. Risque d'incendie.



Du fait du danger de manipuler un dispositif sous haute tension, le remplacement de ce type de lampe doit être réalisé par un Représentant de la marque.

32389



Feux de virage

Retirez le cache **B**, tirez sur le connecteur **2**. Défaites le clip **3** en appuyant dessus puis déposez le porte-lampe.

Type de lampe : H7.

Feu de position avant

Retirez le cache **B** puis tirez le porte-lampe **4**.

Type de lampe : W5W.

Feu indicateur de direction

Tournez le porte-lampes **1** vers la gauche.

Type de lampe : WY21W.

Nettoyage des projecteurs

Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, utilisez un chiffon doux ou du coton. Si cela est insuffisant, imbibez-le légèrement d'eau savonneuse, puis rincez avec un chiffon doux ou un coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.



Le montage de ce dispositif nécessitant une technologie spécifique, **il est interdit de monter un projecteur équipé de lampes au Xénon sur une version non conçue pour recevoir ce dispositif.**

PROJECTEURS AVANT : feux de brouillard avant, additionnels



Projecteurs antibrouillard avant 1

Remplacement d'une lampe :

Faites appel à un Représentant de la marque.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

Projecteurs additionnels

Si vous désirez équiper votre voiture de projecteurs « antibrouillard » ou « longue portée », consultez un Représentant de la marque.



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

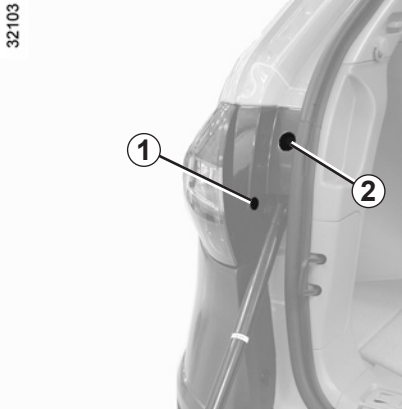
FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (1/3)

Du fait de la nécessité de démonter des éléments de carrosserie, **nous vous conseillons de faire remplacer vos lampes par un Représentant de la marque.**



Au moment de changer l'ampoule, ne touchez pas au circuit électrique sur lequel vous allez insérer la lampe neuve.

Vous pourriez endommager le feu.



Démontage du feu

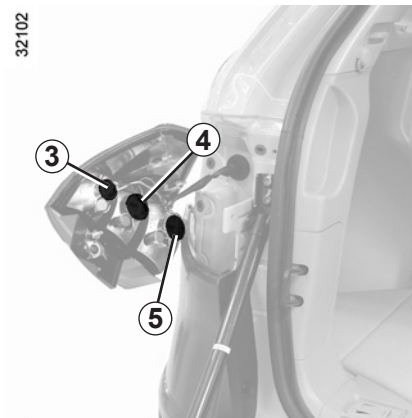
Ouvrez le hayon puis déclipsez le cache **1** à l'aide d'un outil de type tournevis plat.

Retirez le cache **2** puis retirez l'écrou situé derrière.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



Dégagez le bloc de feux en le tirant vers l'arrière.

Dévissez le porte-lampes **3**, **4** ou **5** d'un quart de tour puis remplacez la lampe.

Nota : Assurez-vous que le câble est en place avant d'insérer le bloc de feux.

Feu de position 3

Type de lampe : W5W.

Feu de direction 4

Type de lampe : PY21W.

Feu de stop 5

Type de lampe : P21W.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (2/3)



32104

Feu de position et feu de recul du hayon

Retirez les vis **7** situées sur la porte de coffre afin de retirer le bloc de feux **6** en le poussant vers l'extérieur.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



32106

Dévissez le porte-lampes **8** ou **9** d'un quart de tour puis remplacez la lampe.

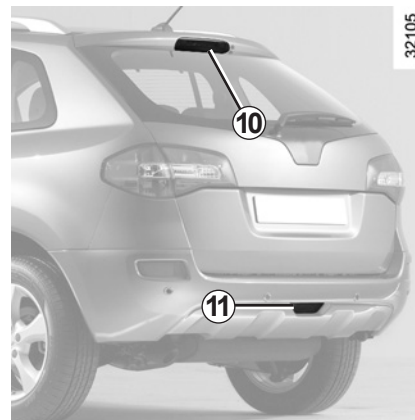
Nota : Assurez-vous que le câble est en place avant d'insérer le bloc de feux.

Feu de recul **8**

Type de lampe : **W16W.**

Feu de position **9**

Type de lampe : **W5W.**



32105

Troisième feu de stop **10**

Consultez un Représentant de la marque.

Feu de brouillard arrière **11** (suivant véhicule)

Consultez un Représentant de la marque.



Ne levez pas votre véhicule avec le cric pour changer les lampes.

Risque de blessures.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (3/3)



Éclaireurs plaque d'immatriculation 13

Retirez les deux vis **12** puis déclipsez l'éclaireur.

Déclipsez le diffuseur (à l'aide d'un outil type tournevis plat).

Sortez la lampe.

Type de lampe : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

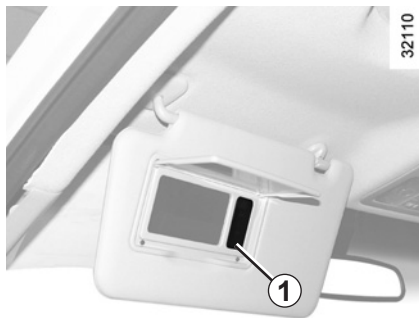
Risque de blessures.



Répétiteurs de clignotant 14

Consultez un Représentant de la marque.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (1/3)



Éclaireur du miroir de courtoisie

Déclipez (à l'aide d'un outil type tourne-vis plat) le diffuseur 1.

Retirez la lampe.

Type de lampe : 12V 0.15A.



Plafonnier

Déclipez (à l'aide d'un outil type tourne-vis plat) le diffuseur 2.



Retirez la lampe 3.

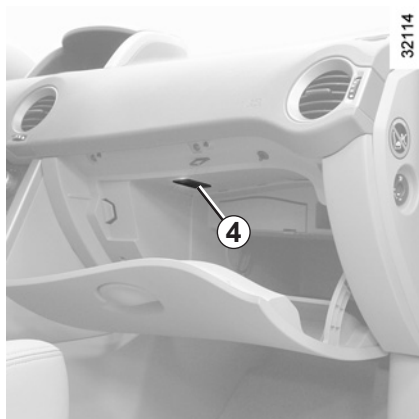
Type de lampe : navette C5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risques de blessures.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (2/3)



Éclaireur de vide-poches passager 4

Consultez un Représentant de la marque.



Éclaireurs de portes

Déclipez l'éclaireur 5 (à l'aide d'un outil type tournevis plat). Déclipez le diffuseur puis retirez la lampe.

Type de lampe : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risques de blessures.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (3/3)



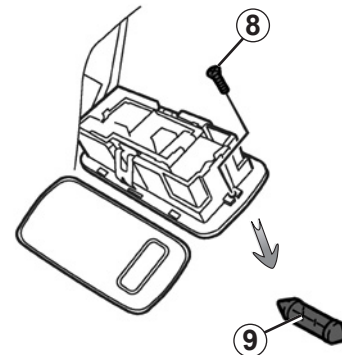
Éclaireurs arrière 6 et éclaireur de coffre 7

Déclipez l'éclaireur 6 ou 7 (avec un tournevis plat ou un outil similaire).



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

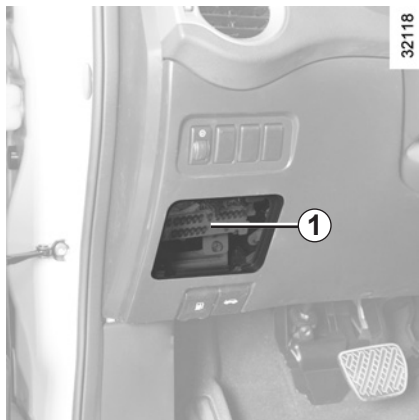
Risques de blessures.



Retirez la vis 8 (avec un outil de type tournevis plat) puis déclipsez le diffuseur. Retirez la lampe 9.

Type de lampe : navette C5W.

FUSIBLES (1/2)



Compartiment à fusibles 1

En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

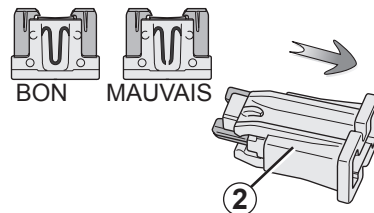
Ouvrez le cache.

Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles (détaillée en page suivante).



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



Débrochez le fusible à l'aide de la pince **2**.

Pour sortir le fusible de la pince, glissez-le vers l'arrière.

Ne réutilisez pas le fusible.

Suivant la législation locale ou par précaution :

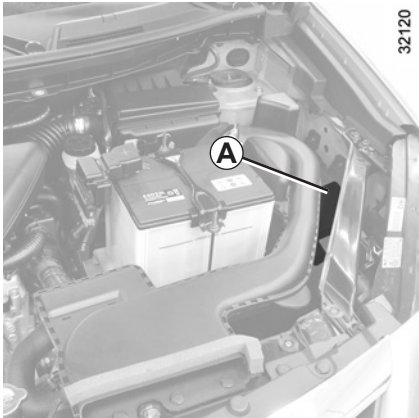
Procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

FUSIBLES (2/2)

Affectation des fusibles (la présence des fusibles DÉPEND DU NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE)

Symbole	Affectation
SPARE	Fusibles de rechange
BLOWER MOTOR	Ventilation
REAR DEFOG	Lunette arrière dégivrante
BOSE AMP	Système audio
FRONT POWER SOCKET	Feux avant
CIGAR LIGHTER	Allume-cigares
AUDIO MIRROR	Système audio et rétroviseurs électriques
REAR POWER SOCKET	Feux arrière

Symbole	Affectation
ELEC IGN	Équipements électriques
4WD CONT	Transmission intégrale
METER	Compteur
ROOM LAMP	Éclairer intérieur
MIRROR HEATER	Rétroviseurs dégivrants
BOSE AMP	Système audio
STOP LAMP	Feux stop
ELEC B (+)	Équipements électriques
AIR BAG	Airbag
METER	Équipements et options



32120

Certains accessoires sont protégés par les fusibles situés dans le compartiment moteur dans le boîtier **A**.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, nous vous conseillons de faire remplacer ces fusibles par un Représentant de la marque.

BATTERIE : dépannage (1/2)

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » (plafonniers...) soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie.
- Lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie.
- Ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes.
- Attendez au moins une minute après une coupure moteur pour débrancher une batterie.
- Veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.



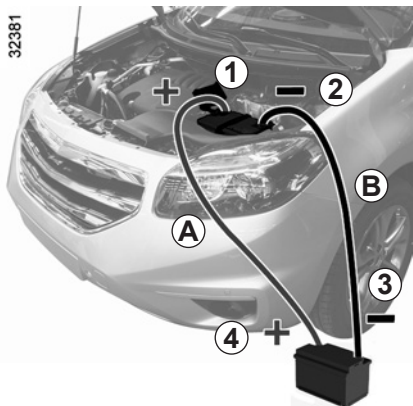
Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

BATTERIE : dépannage (2/2)



Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Moteur arrêté, déconnectez impérativement les câbles reliés aux deux bornes de la batterie **en commençant par la borne négative**.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Mettez le moteur du véhicule fournissant le courant en route et adoptez un régime moyen.

Fixez le câble positif **A** sur la **borne (+) 1** puis sur la **borne (+) 4** de la batterie fournissant le courant.

Branchez le câble négatif **B** à la **borne 3 (-)** de la batterie fournissant le courant puis à la **borne 2 (-)** de la batterie déchargée.

Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Démarrerez le moteur comme habituellement. Dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**2 - 3 - 4 - 1**).

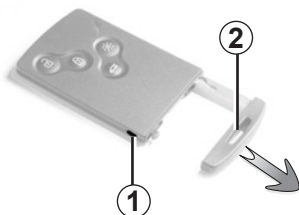


Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré. Danger de blessures graves.

CARTE RENAULT : pile

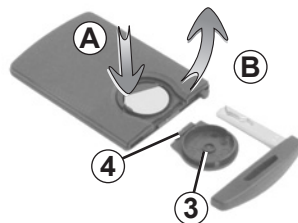
26860



Remplacement de la pile

Lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord, remplacez la pile de la carte RENAULT, appuyez sur le bouton **1** en tirant sur la clé de secours **2**, puis déclipsez le couvercle **3** à l'aide de la languette **4**.

Retirez la pile en appuyant d'un côté (mouvement **A**) et en soulevant de l'autre (mouvement **B**) puis remplacez-la en respectant la polarité et le modèle, inscrit dans le couvercle **3**.



26862

Au remontage, procédez en sens inverse, puis appuyez quatre fois, à proximité du véhicule, sur l'un des boutons de la carte : au démarrage suivant, le message disparaît.

Nota : lors du remplacement de pile, ne touchez pas au circuit électronique et aux contacts situés dans la carte RENAULT.

Assurez-vous que le couvercle soit bien clippé.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

26913



Anomalie de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez démarrer (insérez la carte RENAULT dans le lecteur de carte) et verrouiller/déverrouiller le véhicule (reportez-vous au paragraphe « Verrouillage et déverrouillage des ouvrants » en chapitre 1).



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

ACCESSOIRES



Avant d'installer un appareil électrique ou électronique (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule.

Pour cela, prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.



Utilisation d'appareils émetteurs/récepteurs (téléphones, appareils CB).

Les téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure.

Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ces appareils.



Montage ultérieur d'accessoires

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque.

De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.



Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.



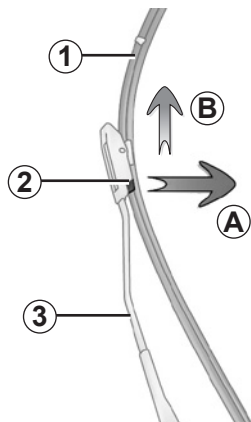
Accessoires électriques et électroniques

– Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts.

Risque d'incendie.

- toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés ;
- en cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

BALAIS D'ESSUIE-VIDRE



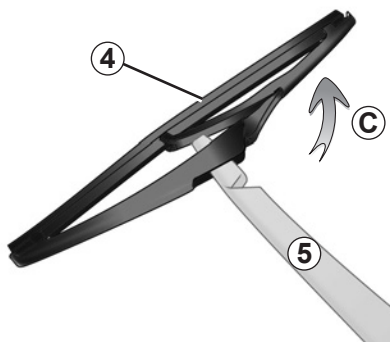
25516

Remplacement des balais d'essuiе-vitre avant 1

Contact mis, moteur à l'arrêt, abaissez complètement la manette d'essuiе-vitre : ils s'arrêtent dans une position dégagée du capot. Soulevez le bras d'essuiе-vitre 3, pincez les languettes 2, tirez dessus légèrement (mouvement A) puis poussez le balai vers le haut (mouvement B).

Remontage

Faites glisser le balai sur le bras jusqu'au clippage. Assurez-vous de son bon verrouillage. Ramenez la manette d'essuiе-vitre en position arrêt.



23450

Balai d'essuiе-vitre arrière 4

- Soulevez le bras d'essuiе-vitre 5 ;
- faites pivoter le balai 4 jusqu'à dépasser le point dur. (mouvement C) ;

Remplacez le balai.

Remontage

Pour remonter le balai d'essuiе-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Surveillez l'état des balais d'essuiе-vitres. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.



Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuiе-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état des balais.

Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

REMORQUAGE : dépannage (1/4)

Procédure de remorquage

Avant tout remorquage, il faut s'assurer que la colonne de direction est déverrouillée.

Si ce n'est pas le cas, insérez la carte RENAULT dans le lecteur de carte et appuyez **deux fois** sur le bouton Start/Stop sans appui sur les pédales. La colonne se déverrouille, les fonctions accessoires du véhicule sont alimentées, et vous pouvez utiliser les feux de signalisation (feux de stop, feux indicateurs de direction...) : la nuit, le véhicule doit être éclairé.

Ne retirez pas la carte RENAULT du lecteur pendant le remorquage.

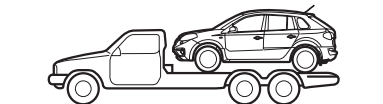
Exercez deux appuis successifs sur le bouton de démarrage Start/Stop pour couper le contact une fois le remorquage terminé (risque de décharge de la batterie).

De plus, il est impératif de respecter les conditions de remorquage définies dans la législation du pays et, si vous êtes le véhicule tractant, de ne pas dépasser le poids remorquable de votre véhicule. Adressez-vous à votre Représentant de la marque.

REMORQUAGE : dépannage (2/4)



32330



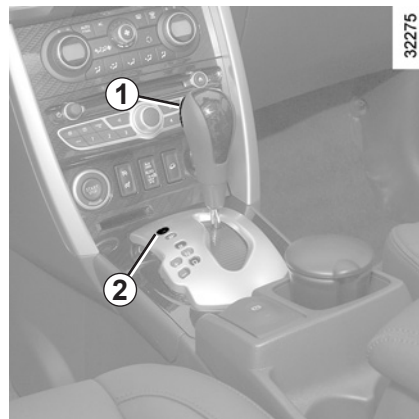
32331



Véhicules 2 roues motrices

Véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ou d'une transmission variable en continu.

Contact coupé, le graissage de la boîte de vitesses n'est plus assuré. Dans ce cas, il faut donc transporter le véhicule posé sur un plateau ou le remorquer roues avant soulevées.



32275



Dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier.

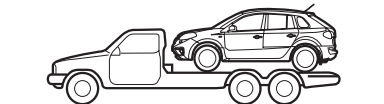
Pour cela, retirez tout d'abord le cache **2** sur le côté gauche du levier de vitesse.

Tout en appuyant sur la pédale de frein, amenez le levier en position neutre **N** et appuyez simultanément sur le bouton **1** situé sur le levier et sur le bouton situé sous le cache **2**.

REMORQUAGE : dépannage (3/4)



32332



32333



Véhicules 4 roues motrices

Quel que soit le type de boîte de vitesses, vous ne devez pas remorquer un véhicule 4 roues motrices si l'une de ses 4 roues touche le sol.



Vous ne devez jamais remorquer un véhicule 4 roues motrices si l'une de ses 4 roues touche le sol.

REMORQUAGE : dépannage (4/4)

32334

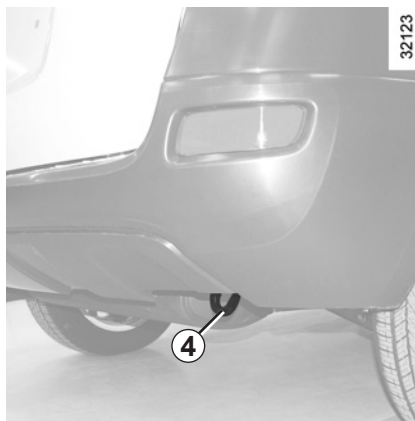


Utilisez exclusivement le point de remorquage avant 1 et le point de remorquage arrière 4 (jamais les arbres de transmission). Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction, en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

32123



Utilisation de l'anneau de remorquage

Retirez le cache 2.

Vissez l'anneau de remorquage 3 au maximum. Pour cela, insérez et vissez manuellement l'anneau de remorquage 3, puis serrez-le à l'aide de la manivelle.

L'anneau de remorquage 3 et la manivelle sont rangés dans le bloc outils situé dans le coffre à bagages (reportez-vous au contenu du bloc outils décrit au chapitre 5).



– RENAULT préconise l'utilisation d'une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.

- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Il est impératif d'éviter les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (1/5)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Utilisation de la carte RENAULT	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La carte RENAULT ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la carte usée.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer votre véhicule (reportez-vous aux paragraphes « Verrouillage/déverrouillage des portes » en chapitre 1 et « Démarrage/arrêt du moteur » en chapitre 2).
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé intégrée (reportez-vous au paragraphe « Verrouillage/déverrouillage des portes » en chapitre 1).
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie du véhicule déchargée.	Utilisez la clé intégrée à la carte (reportez-vous au paragraphe « Verrouillage/déverrouillage des portes » en chapitre 1).

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (2/5)

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les témoins de tableau de bord faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.	Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante. Reportez-vous au paragraphe « Batterie : dépannage » en chapitre 5 ou remplacez la batterie si nécessaire. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies.	Reportez-vous au paragraphe « Démarrage/arrêt moteur » en chapitre 2.
	La carte RENAULT « mains libres » ne fonctionne pas.	Insérez la carte dans le lecteur de carte pour démarrer. Reportez-vous au paragraphe « Démarrage/arrêt moteur » en chapitre 2.
Le moteur refuse de s'arrêter.	Carte non détectée.	Insérez la carte dans le lecteur de carte.
	Problème électronique.	Appuyez cinq fois rapidement sur le bouton de démarrage.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Manœuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur (reportez-vous au paragraphe « Démarrage moteur » en chapitre 2).

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (3/5)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Fumée blanche à l'échappement.	Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, la fumée provient de la régénération du filtre à particules.	Reportez-vous au paragraphe « Particularité des versions diesel » en chapitre 2.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
Le témoin de pression d'huile s'allume :		
en virage ou au freinage	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur (reportez-vous au paragraphe « Niveau huile moteur – Appoint/remplissage » en chapitre 4).
tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (4/5)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance.	Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur chauffe. L'indicateur de température de liquide de refroidissement se situe dans la zone d'alerte et le témoin STOP s'allume.	Panne du motoventilateur.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.
	Fuites de liquide de refroidissement.	Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.



Radiateur : Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (5/5)

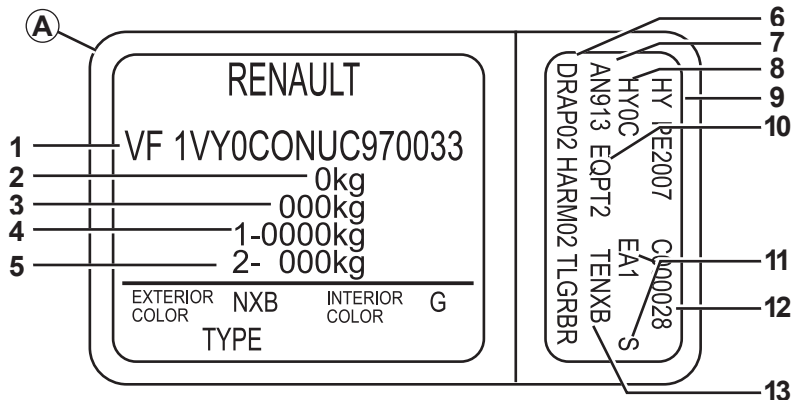
Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décolliez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez le fusible, reportez-vous au paragraphe « Fusibles ».
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Ampoule grillée.	Reportez-vous aux paragraphes « Projecteurs avant : changement des lampes » ou « Feux arrière : changement des lampes » en chapitre 5.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Traces de condensation dans les feux.	La présence de trace de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température. Dans ce cas, les traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.	
L'allumage du témoin de non-port des ceintures arrière est incohérent avec l'état de bouclage des ceintures.	Un objet est intercalé entre le plancher et le siège et gêne le fonctionnement du capteur.	Retirez tout objet de sous les sièges arrière.



Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

Plaques d'identification véhicule	6.2
Dimensions	6.4
Caractéristiques moteurs.	6.5
Masses	6.6
Charges remorquables	6.6
Pièces de rechange et réparations	6.7
Justificatifs d'entretien	6.8
Contrôle anticorrosion	6.14

PLAQUES D'IDENTIFICATION VÉHICULE



Les indications figurant sur la plaque constructeur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

Plaque constructeur A

1 Type mine du véhicule et numéro dans la série du type.

Suivant véhicule, cette information est rappelée sur le marquage B.

2 MMAC (Masse Maxi Autorisée en Charge).

3 MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).

4 Masse maxi. autorisée en charge sur l'essieu avant.

5 MMAC essieu arrière.

6 Caractéristiques techniques du véhicule.

7 Référence peinture.

8 Niveau d'équipement.

9 Type de véhicule.

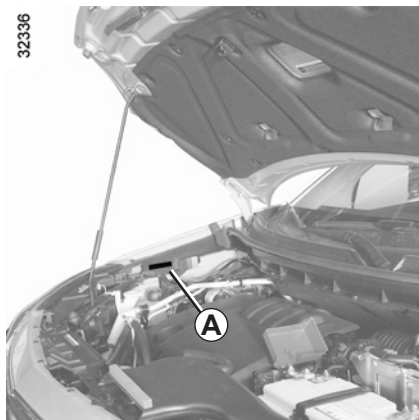
10 Code sellerie.

11 Complément de définition équipement.

12 Numéro de fabrication.

13 Code habillage intérieur.

PLAQUES D'IDENTIFICATION MOTEUR

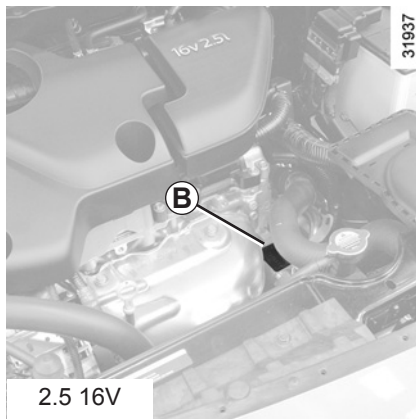


Les indications figurant sur l'étiquette **A** ou la plaque moteur **B** sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

Plaque véhicule **A**

Elle comporte le type mine du véhicule et le numéro dans la série du type.

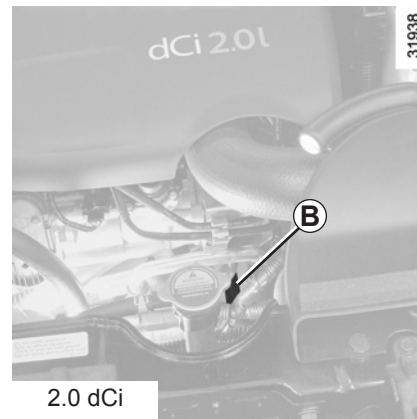
Nota : selon le véhicule, une étiquette « Ne pas couvrir, peindre, coller, couper, perforer, altérer ni enlever le numéro d'identification du véhicule » est présente sous la plaque d'identification du véhicule **A**.



2.5 16V

Plaque moteur **B**

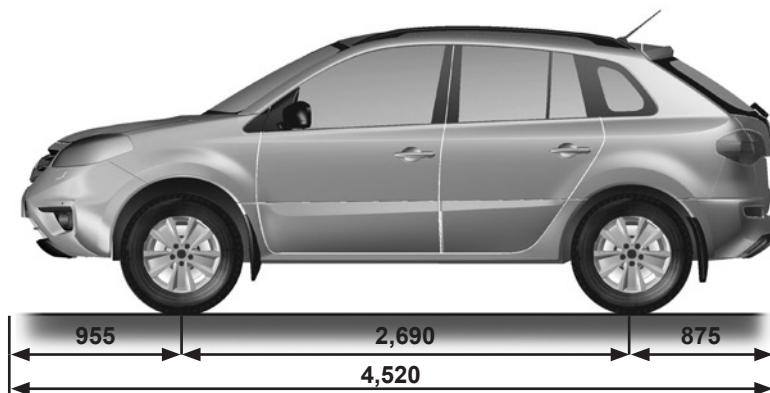
Elle informe sur le numéro et le type du moteur (emplacement différent suivant motorisation).



2.0 dCi

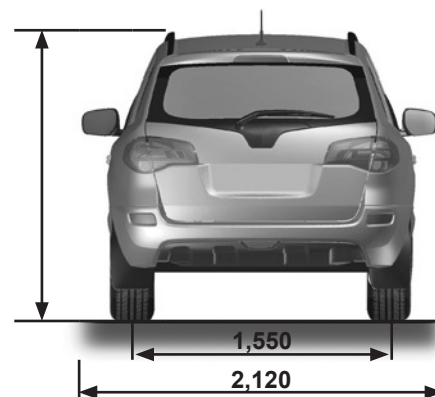
DIMENSIONS (en mètres)

32329



1,695 (1)

1,715 (2)



(1) sans galerie de toit

(2) avec galerie de toit

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS

Versions	2.5 16V	2.0 dCi
Type moteur (reportez-vous au numéro du moteur)	2TR	M9R Turbo
Cylindrée (cm ³)	2488	1995
Type de carburant Indice d'Octane	Carburant sans plomb impérativement , d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant. À défaut, possibilité d'utiliser ponctuellement du carburant sans plomb : – d'Indice d'Octane 91 pour une étiquette indiquant 95, 98 ; – d'Indice d'Octane 87 pour une étiquette indiquant 91, 95, 98.	Gazole L'étiquette située dans la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés.
Bougies	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon contactez un Représentant de la marque. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.	–

MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque.

Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe « Plaques d'identification » en chapitre 6)
Masse Remorque Freinée	s'obtient par calcul : MTR - MMAC
Masse Remorque non Freinée	750
Charge admise sur le point d'attelage	100
Charge admise sur le toit avec le dispositif de portage	85 kg (y compris dispositif de portage)

Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau...)

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
 - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
 - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).

Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 100 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).

- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuent avec l'altitude. Nous préconisons donc de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis de 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (1/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (2/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (3/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (4/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (5/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (6/6)

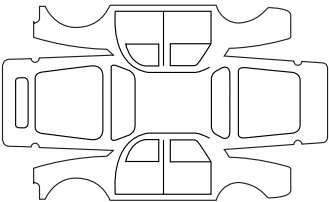
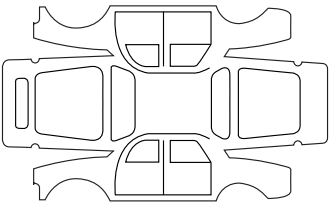
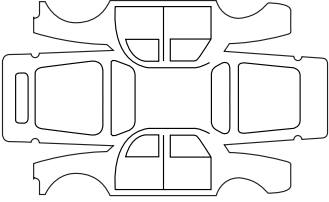
VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		

CONTRÔLE ANTICORROSION (1/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

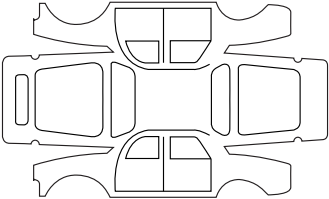
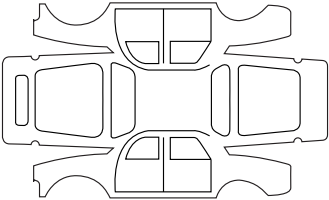
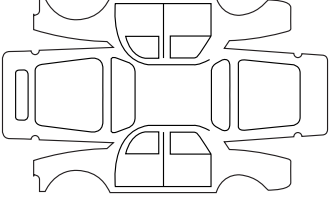
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (2/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

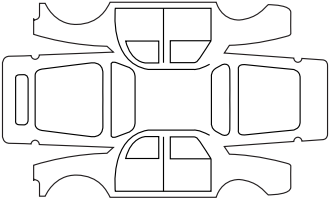
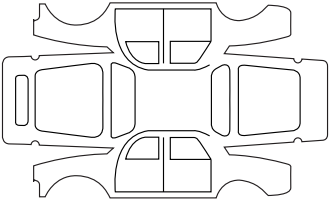
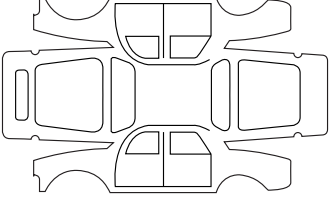
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (3/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

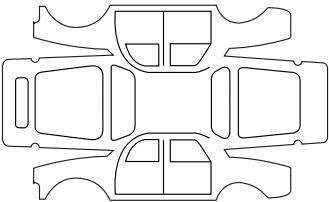
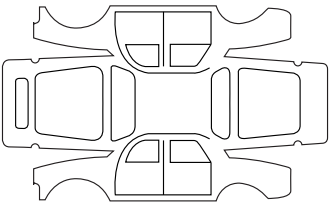
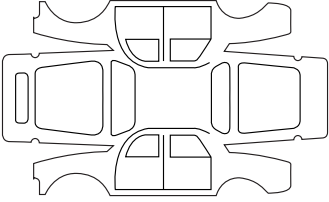
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (4/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

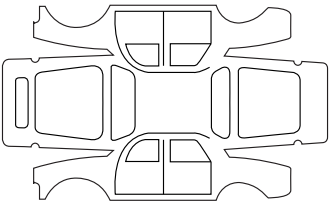
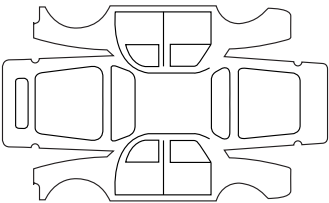
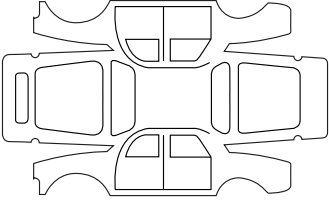
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (5/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

INDEX ALPHABÉTIQUE (1/5)

4 roues motrices (4WD).....	2.21 → 2.23
A	
ABS	2.24 → 2.28
accessoires.....	5.23
accoudoir	
arrière	3.24
avant	3.23
aérateurs	3.2 – 3.3
afficheur.....	1.44 → 1.49
aide au démarrage en côte (HSA).....	2.28
aide au parking	2.36 → 2.38
air conditionné	3.4 → 3.13
airbag.....	1.21 → 1.27
activation airbags passager avant	1.38
désactivation airbag passager avant	1.36
alarme sonore.....	1.9, 1.62
alarme sonore d'oubli d'éclairage.....	1.64
allume-cigares	3.28
aménagements.....	3.22 → 3.27
ampoules	
remplacement	5.9 → 5.14
anneaux d'arrimage.....	3.35 – 3.36
anneaux de remorquage	5.25 → 5.28
anomalies de fonctionnement.....	5.29 → 5.33
antibrouillard	
projecteurs	5.11
antipollution	
conseils.....	2.14
appareils de contrôle	1.48 → 1.59
appel	
lumineux	1.62
sonore.....	1.62
appuis-tête.....	1.14, 3.29
arrêt du moteur	2.5
assistance de direction	1.60

attelage	
montage.....	3.35
avertisseur sonore	1.62
avertisseurs lumineux.....	1.62

B	
balais d'essuie-vitre.....	5.24
banquette arrière	3.30 – 3.31
barres de toit.....	3.37
batterie.....	4.11
dépannage	5.20 – 5.21
bloc-outils	5.3
boîte à gants.....	3.22
boîte de rangement	3.22 → 3.27
boîte de vitesses à variation continue	2.39 → 2.41
boîte de vitesses automatique (utilisation)	2.39 → 2.41
bouchon de réservoir carburant.....	1.70 → 1.72
bouton de démarrage/arrêt moteur.....	2.3 – 2.4

C	
cache-bagages	3.34
capacité du réservoir carburant.....	1.70 → 1.72
capot moteur.....	4.2
caractéristiques moteurs	6.5
caractéristiques techniques.....	6.2, 6.4 → 6.7
caravanage.....	3.35, 6.6
carburant	
capacité	1.70 → 1.72
conseils d'économie	2.14
qualité	1.70 → 1.72
remplissage	1.46, 1.70 → 1.72
carte RENAULT	
pile	5.22
utilisation	1.2 → 1.8
catalyseur	2.6, 2.8
ceintures de sécurité	1.17 → 1.19, 1.21 → 1.24

INDEX ALPHABÉTIQUE (2/5)

cendrier.....	3.28
changement de lampes.....	5.9 → 5.14
changement de roue.....	5.4 – 5.5
changement de vitesses.....	2.9, 2.39 → 2.41
charges remorquables.....	6.6
chauffage.....	3.4 → 3.12
clé de roue.....	5.3
clé de secours.....	1.2 – 1.3
clignotants.....	5.9
climatisation.....	3.7 → 3.13
coffre à bagages.....	3.32 – 3.33, 3.35
commande intégrée de téléphone mains-libres.....	3.38
commandes.....	1.40 – 1.41
condamnation automatique des ouvrants en roulage.....	1.13
condamnation des portes.....	1.8, 1.11 → 1.13
conduite.....	2.2 → 2.16, 2.18 → 2.41
conseils antipollution.....	2.14 → 2.16
contrôle anticorrosion.....	6.14 → 6.18
contrôle de la vitesse en descente.....	2.27
contrôle dynamique de conduite : E.S.P.....	2.24 → 2.28
crevaison.....	5.2 → 5.5
cric.....	5.3 → 5.5

D

décondamnation des portes.....	1.11 – 1.12
dégivrage/désembuage de lunette arrière.....	3.6, 3.10
dégivrage/désembuage de pare-brise.....	3.6, 3.10
démarrage en côte.....	2.28
démarrage moteur.....	2.3 – 2.4
désactivation airbag passager avant.....	1.36
dimensions.....	6.4
dispositifs complémentaires de retenue.....	1.27
dispositifs de retenue complémentaires	
latéraux.....	1.26
aux ceintures avant.....	1.21 → 1.24
aux ceintures arrière.....	1.25

dispositifs de retenue enfants.....	1.28 – 1.29, 1.31 → 1.35
-------------------------------------	--------------------------

E

E.S.P. : contrôle dynamique de conduite.....	2.24 → 2.28
éclairage :	
extérieur.....	1.63 → 1.65
intérieur.....	3.20 – 3.21, 5.15 → 5.17
tableau de bord.....	1.63 → 1.65
éclairage et signalisation extérieurs.....	1.66
éclairage extérieur d'accompagnement.....	1.64
éclairage plaque d'immatriculation et latéraux	
remplacement des lampes.....	5.14
économies de carburant.....	2.14 → 2.16
enfants.....	1.28 – 1.29
enfants (sécurité).....	1.2 – 1.3, 3.14 → 3.17
entretien :	
carrosserie.....	4.12 – 4.13
garnitures intérieures.....	4.14 – 4.15
mécanique.....	4.2 – 4.4, 6.8 → 6.13
environnement.....	2.17
équipements multimédia.....	3.38
essuie-vitre/lave-vitre.....	1.67 – 1.68
essuie-vitres	
balais.....	5.24
essuie-vitres/lave-vitre.....	1.69

F

fermeture des portes.....	1.9 → 1.12
feux :	
de brouillard.....	1.65, 5.11
de croisement.....	1.63 → 1.65, 5.9
de détresse.....	1.62
de direction.....	1.62, 5.9, 5.12
de plaque d'immatriculation.....	5.14
de position.....	1.63 → 1.65, 5.9, 5.12 – 5.13
de recul.....	5.13

INDEX ALPHABÉTIQUE (3/5)

de route.....	5.9
de stop.....	5.12, 5.14
réglage de la hauteur des faisceaux.....	1.66
filet de retenue de bagages.....	3.36
filtre	
à gazole.....	4.9
filtre :	
à air.....	4.9
à particules.....	1.46, 2.8
habitacle.....	4.9
frein à main.....	2.9
frein de parking assisté.....	2.10 → 2.13
fusibles.....	5.18 – 5.19

G

galerie	
barres de toit.....	3.37
garnitures intérieures	
entretien.....	4.14 – 4.15
gonflage des pneumatiques.....	4.10

H

heure.....	1.39
huile moteur.....	4.4 → 4.6

I

identification du véhicule.....	6.2
incidents	
anomalies de fonctionnement.....	5.29 → 5.33
indicateurs :	
de tableau de bord.....	1.44 → 1.59
de température extérieure.....	1.39

J

justificatifs d'entretien.....	6.8 → 6.13
--------------------------------	------------

L

lavage.....	4.12 – 4.13
lave-vitre.....	1.67 → 1.69, 4.9
levage du véhicule	
changement de roue.....	5.4 – 5.5
lève-vitres.....	3.14 – 3.15
levier de sélection de boîte automatique.....	2.39 → 2.41
levier de vitesses.....	2.9
limiteur de vitesse.....	2.29 → 2.31
liquide de freins.....	4.8
liquide de refroidissement.....	1.48, 4.7

M

marche arrière	
passage.....	2.9, 2.39 → 2.41
masses.....	6.6
messages au tableau de bord.....	1.52 → 1.59
miroir de communication.....	3.19
miroirs de courtoisie.....	3.18
moteur	
caractéristiques.....	6.5

N

navigation.....	3.38
nettoyage :	
extérieur véhicule.....	4.12 – 4.13
intérieur véhicule.....	4.14 – 4.15
niveau d'huile moteur.....	1.49
niveau de carburant.....	1.48
niveaux :	
huile moteur.....	4.4 → 4.6
liquide de frein.....	4.8
liquide de refroidissement.....	4.7
réservoir lave-vitre.....	4.9

INDEX ALPHABÉTIQUE (4/5)

O

ordinateur de bord	1.44 → 1.47, 1.50 → 1.59
ouverture des portes.....	1.9 → 1.12

P

pare-brise	3.18
pare-soleil.....	3.18
particularité des véhicules diesel.....	2.7 – 2.8
particularité des véhicules essence.....	2.6
peinture	
entretien.....	4.12 – 4.13
référence.....	6.2
pièces de rechange	6.7
pile carte RENAULT	5.22
plafonnier.....	3.20 – 3.21, 5.15 → 5.17
planche de bord.....	1.40 – 1.41
plaques d'identification	6.2 – 6.3
pneumatiques	2.18 → 2.20, 4.10, 5.6 → 5.8
poire de réamorçage carburant	1.72, 2.8
portes.....	1.9 – 1.10, 1.13
portes / porte de coffre	1.8
position de conduite	
réglages	1.17 – 1.18
poste de conduite	1.40 – 1.41, 1.44 → 1.47
pour la sécurité des enfants	1.2 – 1.3, 1.28 – 1.29, 1.31 → 1.35, 3.14 → 3.17
pression des pneumatiques.....	2.18 → 2.20, 4.10, 5.7
prétensionneurs de ceintures	
de sécurité avant	1.21 → 1.24
prise accessoires.....	3.28
projecteurs	
additionnels.....	5.11
antibrouillard	5.11
avant	5.9
directionnels mobiles	1.64
réglage	1.66

remplacement des lampes.....	5.9 – 5.10
protection anticorrosion	4.12 – 4.13

R

radar de recul	2.36 → 2.38
radio.....	3.38
rangements.....	3.22 → 3.27
réamorçage carburant	1.72
réglage de la position de conduite.....	1.17 – 1.18
réglage des projecteurs	1.66
réglage des sièges avant	
commandes électriques.....	1.15
commandes manuelles.....	1.15 – 1.16
réglage électrique de la hauteur des faisceaux.....	1.66
régulateur - limiteur de vitesse	2.29 → 2.35
régulateur de vitesse	2.29 → 2.35
régulation de la température.....	3.7 → 3.12
remorquage	
attelage	3.35
dépannage	5.25 → 5.28
répétiteurs latéraux	
remplacement des lampes.....	5.14
réservoir	
lave-vitres	4.9
liquide de freins.....	4.8
liquide de refroidissement	4.7
réservoir carburant	
capacité	1.70 → 1.72
retenue complémentaire aux ceintures	1.25 → 1.27
rétroviseurs.....	1.61
rodage	2.2
roue de secours.....	5.2 – 5.3
roues (sécurité).....	5.6 → 5.8

INDEX ALPHABÉTIQUE (5/5)

S

sièges arrière	
fonctionnalités	3.30 – 3.31
sièges avant	
réglage	1.14 → 1.16
sièges enfants	1.28 – 1.29, 1.31 → 1.35
signal danger	1.62 → 1.65
signalisation éclairage	1.63 → 1.65
spots d'éclairage	3.20 – 3.21
super condamnation des portes	1.8
système antiblocage des roues : ABS	2.24 → 2.28
système de navigation	3.38
système de surveillance de pression des pneumatiques	2.18 → 2.20

T

tableau de bord	1.44 → 1.59, 1.63 → 1.65
tablette arrière	3.34
téléphone	3.38
témoins de contrôle	1.44 → 1.47, 1.50 → 1.59
température	1.39
toit ouvrant	3.16 – 3.17
transmission intégrale	2.21 → 2.23
transport d'enfants	1.28 – 1.29, 1.31 → 1.35
transport d'objets	
dans le coffre	3.35
filet de séparation	3.36

V

variation continue	2.39 → 2.41
ventilation	3.4 → 3.6
climatisation	3.7 → 3.12
verrouillage des portes	1.2 → 1.10, 1.13
vidange	4.6
vitres	3.14 – 3.15

volant de direction	
réglage	1.60

(www.e-guide.renault.com)

RENAULT S.A.S. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 533 941 113 € / 13-15, QUAI LE GALLO
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT R.C.S. NANTERRE 780 129 987 — SIRET 780 129 987 03591 / TÉL. : 0810 40 50 60

NU 977-2 – 99 91 002 47R – 02/2012 – Edition française



9 9 9 1 0 0 2 4 7 R

CU